



ATLAS

DE 24 ESPÈCES
PRÉDATRICES ET
DÉPRÉDATRICES
de Nouvelle-Aquitaine

Le mot du Président

Cet atlas présente les espèces prédatrices et déprédatrices pouvant être rencontrées en Nouvelle-Aquitaine. Ces deux adjectifs désignent, selon leur définition, les mammifères et les oiseaux pouvant occasionner des dommages à une activité économique notamment celle agricole.

Mal aimés par les uns, source de plaisir à travers la chasse ou le piégeage par d'autres, espèces à protéger pour quelques-uns, ces « bêtes » ne laissent pas indifférentes.

Elles ont toutes leur place dans la nature. Situées, pour beaucoup d'entre elles, au sommet de la chaîne alimentaire, elles possèdent peu de prédateurs naturels. La croissance de leur population peut s'avérer problématique. Sus scrofa, autrement dit le sanglier en est le parfait exemple.

Le loup, classé dans les « supers prédateurs », est mis en avant comme pouvant être un remède à ces surdensités par des idéalistes plus enclin à disserter dans des salons ou devant des médias que de venir se frotter aux réalités du terrain.

Un juste équilibre est nécessaire et doit être trouvé. Il est bon de rappeler que les dégâts occasionnés par certains de ces animaux, que l'on désigne communément par grand gibier, sont entièrement pris en charge par le monde cynégétique. Seuls les chasseurs assument les indemnités pour les dégâts qu'ils provoquent aux cultures agricoles.

Agriculteurs et chasseurs doivent travailler, ensemble, pour trouver ou retrouver, selon les situations locales, une harmonie compatible dans l'intérêt de tous.

Quand on évoque ces espèces, souvent le ressenti et l'émotion prévalent au détriment du « scientifique ». Dans ce cas précis, la récolte de données, leur analyse, et leur interprétation sont primordiales. Malheureusement, si pour certaines espèces, ces données sont abondantes, pour d'autres, au contraire, elles font cruellement défaut.

Ne pas avoir cette base, c'est laisser le champ libre aux interprétations diverses et variées, sans le contrôle du « scientifique » qui devrait trancher en la matière. Des espèces ont le statut « protégé » même si leur surnombre peut engendrer quelques calamités sur certains territoires. Une véritable aberration !!! L'exemple du cormoran en est un exemple frappant...

Alors oui, continuons à défendre l'idée que les espèces prédatrices et déprédatrices doivent continuer à être maîtrisés en tenant compte des effectifs de chaque espèce pour assurer une pérennité des activités agricoles, aquacoles et cynégétiques dans nos territoires ruraux.

**Le Président de la FRC NA,
Bruno MEUNIER**

- 1 Le mot du Président
- 2 Sommaire
- 3 Introduction
- 4 Présentation et méthodologie
- 8 Prédateurs et déprédateurs



CERVIDES

- 10 Cerf élaphe
- 14 Cerf sika
- 17 Chevreuil européen
- 20 Daim

SUIDES

- 24 Sanglier

Artiodactyles

Carnivores

CANIDES	MUSTELIDES
29 Chien viverrin	36 Belette d'Europe
32 Renard roux	40 Blaireau européen
	44 Fouine
PROCYONIDES	47 Hermine
60 Raton laveur	50 Martre des pins
	53 Putois d'Europe
	56 Vison d'Amérique




LEPORIDES

- 64 Lapin de garenne

Lagomorphes

Passériformes

CORVIDES	STURNIDES
69 Choucas des tours	84 Etourneau sansonnet
72 Corbeau freux	
75 Corneille noire	
78 Geai des chênes	
81 Pie bavarde	




MYOCASTORIDES

- 88 Ragondin

CRICETIDES

- 91 Rat musqué

Rongeurs

Introduction

Ce projet néo-aquitain est dédié aux espèces prédatrices et déprédatrices, dans un sens étendu, suivies par les fédérations départementales des chasseurs (FDC) de la région Nouvelle-Aquitaine. Les espèces considérées sont toutes les espèces susceptibles d'entraîner des perturbations au sein des écosystèmes naturels, agricoles et/ou forestiers. Ainsi, 24 espèces sont présentées dans cet atlas ; ces espèces sont soit des espèces classées gibier, susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD), introduites ou concernées par des autorisations préfectorales exceptionnelles de destruction. Pour une partie de ces espèces (la plupart de celles classées ESOD), il n'existe pas de protocole validé permettant d'estimer les effectifs ou leurs tendances d'évolution.

Cependant, les FDC disposent, à l'échelle communale, de données annuelles de capture. Il existe également des données opportunistes émanant d'observateurs naturalistes chasseurs ou non chasseurs, ainsi que des données bibliographiques.

Pour d'autres espèces (renard, sanglier, cervidés en particulier), il existe des suivis protocolés fournissant des éléments plus aisément exploitables, données également croisées avec les informations issues de la bibliographie.

Pour chaque espèce, les données recueillies via les différentes sources ont permis d'appréhender la tendance d'évolution de ces espèces par commune. Le postulat de base est que le nombre de captures et/ou d'observations est le reflet de l'état de la population, en considérant bien évidemment l'effort de capture ou d'observation (nombre d'observateurs ou de piégeurs, nombre de jours d'observation ou de piégeage, etc.).

Ce travail est donc le résultat d'un travail de compilation des données récoltées par les services techniques des fédérations départementales des chasseurs lors de suivis spécifiques menés depuis quinze ans mais aussi d'un travail bibliographique. Les résultats sont présentés sous forme de graphiques et cartographiés à l'échelle communale. En marge de ces représentations, une fiche décrivant l'espèce, son autoécologie et son habitat de prédilection (en Nouvelle-Aquitaine) est également produite.

Cet ouvrage a pour but de contribuer à l'amélioration des connaissances de ces espèces pour l'ensemble de nos partenaires institutionnels et pour tous les acteurs du territoire intéressés par ces espèces.

Méthodologie

Afin de mener à bien ce travail, l'étape clef a consisté à compiler les données disponibles sur les espèces concernées par cet atlas. Ainsi, les douze fédérations départementales des chasseurs de Nouvelle-Aquitaine ont été consultées et des entretiens ont été diligentés pour recueillir les données récoltées lors des suivis menés ces quinze dernières années pour les 24 espèces suivantes :

- Belette d'Europe (*Mustela nivalis*)
- Blaireau européen (*Meles meles*)
- Corbeau freux (*Corvus frugilegus*)
- Corneille noire (*Corvus corone*)
- Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*)
- Fouine (*Martes foina*)
- Geai des chênes (*Garrulus glandarius*)
- Martre des pins (*Martes martes*)
- Pie bavarde (*Pica pica*)
- Putois d'Europe (*Mustela putorius*)
- Ragondin (*Myocastor coypus*)
- Rat musqué (*Ondatra zibethicus*)
- Renard roux (*Vulpes vulpes*)
- Vison d'Amérique (*Mustela vison*)
- Hermine (*Mustela erminea*)
- Raton laveur (*Procyon lotor*)
- Chien viverrin (*Nyctereutes procyonoïdes*)
- Sanglier (*Sus scrofa*)
- Cerf élaphe (*Cervus elaphus*)
- Chevreuil européen (*Capreolus capreolus*)
- Daim (*Dama dama*)
- Cerf sika (*Cervus nippon*)
- Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*)
- Choucas des tours (*Coloeus monedula*)

LA RECOLTE DES DONNÉES D'OBSERVATIONS

LES FICHES ESPÈCES

La rédaction de l'autoécologie des espèces s'est appuyée sur la bibliographie existante (description, biologie, régime alimentaire, habitat, ...), largement disponible pour la grande majorité des espèces.

Pour le traitement de la répartition régionale, des suivis cynégétiques, de la tendance d'évolution et, des problématiques et enjeux, la bibliographie a également largement été consultée. Également, les entretiens menés auprès des fédérations départementales ont également permis de compléter ces parties ainsi que l'analyse des données.

LES LISTES ROUGES

Les listes rouges dressent un **bilan objectif du degré de menace** qui pèse sur les espèces indigènes d'une zone géographique. Pour aboutir à ces résultats de référence, des milliers de données sur les espèces sont utilisées. Une fois collectées, standardisées et analysées, ces données permettent d'évaluer la taille et l'évolution dans le temps des populations des espèces, les aires de répartition de ces dernières, ainsi que les menaces qui pèsent sur elles. En fonction de ces critères, le **risque d'extinction** des espèces est déterminé.

Après un **travail d'harmonisation** par espèce, les données brutes ont été intégrées à une base de données régionale pour permettre de les analyser et de les cartographier. Pour chaque espèce, les données d'observations et de prélèvements (piégeage, chasse, destruction, ...) ont été triées par saison cynégétique (du 1er juillet au 30 juin) et par commune selon le code INSEE permettant la liaison avec la couche SIG communale de la région Nouvelle-Aquitaine.

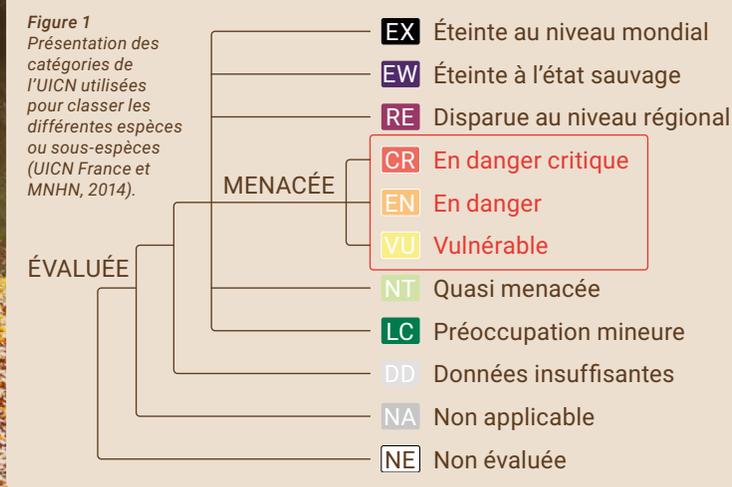
En complément des **données du réseau cynégétique**, l'**Observatoire FAUNA** a été consulté et plusieurs données d'observations ont été transmises à la fédération régionale des chasseurs de Nouvelle-Aquitaine. Professionnels

ou indépendants peuvent contribuer à l'Observatoire FAUNA et donc à l'enrichissement de cette base de données naturalistes où **15 000 espèces ont déjà été recensées** en Nouvelle-Aquitaine. Ce réseau d'acteurs partageant des données d'observations en Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du Système d'Information de l'Inventaire du patrimoine naturel regroupe 458 structures dont :

- 154 associations,
- 79 bureaux d'études,
- 64 établissements publics,
- 23 collectivités territoriales,
- 89 établissements de recherche,
- 42 entreprises,
- 7 autres organismes.

Le classement de chaque espèce s'appuie sur **cinq critères** d'évaluation qui reposent sur différents facteurs biologiques associés au risque d'extinction, tels que la taille de la population de l'espèce, son taux de déclin, la superficie de sa répartition géographique ou son degré de fragmentation.

En confrontant la situation de chaque espèce aux différents seuils quantitatifs fixés pour chacun des cinq critères, on définit pour chacune d'elles, sur la base des données disponibles, si elle se classe ou pas dans l'une des catégories d'espèces menacées (CR, EN et VU) (UICN France et MNHN, 2014).



Il existe onze catégories (Figure 1).

Dans le cadre de cet Atlas, plusieurs listes rouges ont été consultées suivant trois échelles géographiques : Européenne (IUCN, 2024), France et régionale. A l'échelle nationale, les chapitres mammifères (IUCN France et al, 2017) et oiseaux (IUCN France et al, 2016) ont été consultés. Au niveau régional, plusieurs listes rouges ont également été consultées :

- la liste rouge régionale des **oiseaux nicheurs** de Poitou-Charentes (Poitou-Charentes Nature, 2018)
- la liste rouge régionale des **oiseaux du Limousin - hivernants, nicheurs et de passage** (Roger et Lagarde, 2015)
- la liste rouge des **mammifères continentaux (non volants) de l'Aquitaine** (OAFS, 2020)
- la liste rouge des **mammifères de Poitou-Charentes** (Poitou-Charentes Nature, 2018)

A noter l'absence d'une liste rouge des mammifères du Limousin et d'une liste rouge des oiseaux en Aquitaine.

Dans cet atlas, plusieurs espèces ont le statut particulier « Non applicable ». Il s'agit d'espèces non soumises à évaluation car introduite dans la période récente (en général après 1500) ou présente dans la région considérée uniquement de manière occasionnelle ou marginale).

ESPECES GIBIERS

Les espèces gibiers en France sont au nombre de 87, réparties entre gibier sédentaire, gibier d'eau et gibier de passage, définies par l'arrêté du 26 juin 1987 fixant la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée.

Départements	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87
GROUPE 1 (arrêté ministériel du 2 septembre 2016)												
<i>Chien viverrin</i>												
<i>Vison d'Amérique</i>												
<i>Raton laveur</i>												
<i>Rat musqué</i>												
<i>Ragondin</i>												
GROUPE 2 (arrêté ministériel du 3 août 2023)												
<i>Belette d'Europe</i>												
<i>Fouine</i>		●			●							
<i>Martre des pins</i>									●			
<i>Renard roux</i>		●										
<i>Corbeau freux</i>						●						
<i>Corneille noire</i>												
<i>Pie bavarde</i>	●											
<i>Geai des chênes</i>			●									
<i>Étourneau sansonnet</i>												
GROUPE 3 (arrêté préfectoral renouvelé tous les ans)												
<i>Sanglier</i>										●		
<i>Lapin de garenne</i>	●	●					●					

● Espèce classée ESOD ● Espèce non classée ESOD ● Classement ESOD partiel sur le département

CLASSEMENT ESOD ET DONNEES DE CAPTURES DE CES ESPECES :

Les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts sont classées en 3 catégories :

Groupe 1

Concerne les espèces exotiques envahissantes défini par l'arrêté ministériel du 2 septembre 2016. Le chien viverrin, le vison d'Amérique et le raton laveur peuvent être piégés toute l'année et en tout lieu. Ils peuvent être détruits à tir sur autorisation individuelle délivrée par le préfet entre la date de clôture générale et la date d'ouverture générale de la chasse. Le ragondin et le rat musqué peuvent, toute l'année, être piégés en tout lieu, détruits à tir, et déterrés.

Groupe 2

Concerne les mustélidés, corvidés, renard roux et étourneau sansonnet défini par l'arrêté ministériel du 3 août 2023, renouvelé tous les 3 ans. Pour certaines de ces espèces, les destructions peuvent être partiellement autorisées sur le département. Les détails ainsi que les modalités de destruction sont précisés dans l'annexe de l'arrêté ministériel.

Groupe 3

Concerne le sanglier, le pigeon ramier et le lapin de garenne. Ils sont définis tous les ans par un arrêté préfectoral dans chaque département.

Chaque donnée de piégeage utilisée dans cet atlas est issue des données de piégeurs agréés. Ceux-ci ont obligation de tenir un **relevé quotidien** de leurs prises mentionnant, par commune, les espèces et le nombre d'animaux de chaque espèce capturée. Tous les **piégeurs agréés** transmettent ensuite au préfet du département et à la fédération départementale des chasseurs du lieu du piégeage, avant le 30 septembre de chaque année, un bilan annuel de leurs prises au 30 juin, y compris s'ils n'ont pas pratiqué le piégeage au cours de l'année cynégétique écoulée. Ce **bilan**, établi par commune, mentionne notamment les espèces et le nombre d'individus de chaque espèce capturée, y compris les captures accidentelles d'espèces non classées ESOD dans le département.

Également, les lieutenants de louveterie adressent chaque année au directeur départemental en charge de la louveterie sous couvert du préfet, avant le 30 septembre, un bilan annuel de leurs activités au cours de la campagne allant du 1er juillet au 30 juin. Ils précisent notamment le nombre des animaux concernés par les opérations de régulation.

CARTOGRAPHIE

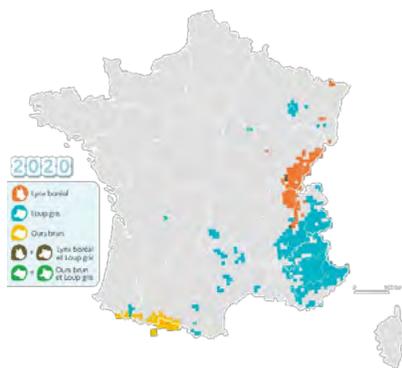
Les cartographies ont été produites à partir des données des fédérations départementales des chasseurs et celles transmises par l'Observatoire FAUNA en septembre 2023. Afin d'avoir une représentation des densités d'observations proportionnelles à la surface communale, la représentation des observations a été **rapportée au nombre d'observations pour 1000 ha par commune**, via l'application Quantum Gis. Au total, ce sont plus de cinq millions de données d'observations qui ont été exploitées dans le cadre de cet atlas régional.

Prédateurs et déprédateurs

Le terme de prédateur, du latin *praedator* (« pillard, voleur »), dérivé de *praeda* (« butin de guerre, proie ») signifie un animal qui capture un autre animal, une proie, pour s'en nourrir ou pour alimenter sa progéniture. On peut prendre l'exemple d'un renard en train de muloter ou bien d'une corneille s'attaquant à une couvée.

La notion de déprédateur, elle, se traduit par des dommages que les espèces sauvages infligent aux récoltes ou au bétail qu'elles attaquent. Le sanglier s'attaquant aux semis de maïs ou bien à la culture sur pied, est un exemple de déprédation.

Si l'on devait parler de grands prédateurs, on évoquerait tout de suite, le loup gris (*Canis lupus*), le lynx boréal (*Lynx lynx*) ou bien l'ours brun (*Ursus arctos*). Ce sont les trois plus grands prédateurs que l'on retrouve en France métropolitaine, principalement dans les massifs alpin et pyrénéen. D'après les données de l'OFB, ces trois prédateurs couvraient 8.7 % du territoire français métropolitain en 2020.



L'arrivée d'un autre petit prédateur n'est pas à négliger, entre le renard roux et le loup, le chacal doré (*Canis aureus*) fait son arrivée en France. La première donnée de l'espèce a été authentifiée en Haute-Savoie en 2017. Depuis cette date, des données ont été progressivement enregistrées en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Nouvelle-Aquitaine, Bretagne, Île-de-France, Pays-de-la-Loire et dans le Grand-Est.

Toutefois, on remarque une présence faible de ces 3 prédateurs dans la région Nouvelle-Aquitaine (figure 1).

Avec des données éparées, la Nouvelle-Aquitaine n'est donc pas pour l'heure, l'actrice principale dans la répartition de ces quatre prédateurs. Ainsi, dans cet atlas, ces espèces ne font pas l'objet d'une fiche espèce. Seules les espèces prédatrices et déprédatrices majoritairement plus communes de notre région sont présentées.

Figure 1
Répartition des grands prédateurs : loup gris (*Canis lupus*), lynx boréal (*Lynx lynx*), ours brun (*Ursus arctos*), en France en 2020 (Source : OFB Réseaux Loup-Lynx et Ours brun, 2022).

Les artiodactyles

Ethymologie : Composé à l'aide du grec *artios*, « pair », et du *daktulos*, « doigt ». Sous-ordre des mammifères ongulés ayant un nombre pair de doigts.

On compte actuellement 332 espèces reconnues d'artiodactyles, réparties dans 132 genres et 22 familles.

Dans la catégorie des artiodactyles présentée dans cet atlas, se regroupent 5 espèces différentes :

Cerf élaphe	10
Cerf sika	14
Chevreuil européen	17
Daim européen	20
Sanglier	24

Cerf élaphe

LISTE ROUGE

Europe	LC	
France	LC	
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	LC
	Limousin	-
	Poitou-Charentes	LC

- » **Famille** : Cervidés
- » **Statut** : Espèce gibier sédentaire

DESCRIPTION

Célèbre pour les bois ramifiés des mâles qui tombent chaque année, le cerf élaphe est le plus grand mammifère sauvage de France. Le mâle a une taille comprise entre 1,10 m et 1,40 m au garrot, la femelle (biche), quant à elle, mesure 10 à 20 cm de moins. Tous deux ont un pelage brun identique tendant sur le roux ou sur un brun foncé, selon les saisons. Le jeune (faon) naît avec une livrée rousse tachetée de blanc qu'il garde durant deux mois. Si c'est un mâle, il attendra un an avant de porter des bois non ramifiés au début.

REGIME ALIMENTAIRE

Le cerf consomme majoritairement des plantes herbacées (60 % de son alimentation). Son bol alimentaire varie cependant en fonction des saisons, avec au printemps et en été des feuillages et des graminées et, en automne-hiver, des fruits forestiers, des ronces, du lierre ou des bruyères. Grand mangeur, il peut causer des dégâts dans les cultures céréalières, et dans de jeunes plantations forestières, par abrutissement et écorçage.



BIOLOGIE

La durée de vie du cerf élaphe est de 15 à 20 ans. De mœurs grégaires, il évolue en hardes dans lesquelles les mâles et les femelles sont séparés la majeure partie de l'année. Lors du rut, les groupes se disloquent et les individus des deux sexes se rejoignent. Les mâles vont alors bramer (cri rauque) afin de s'approprier les biches. Des parades d'intimidations peuvent avoir lieu entre mâles, allant parfois jusqu'au combat bois contre bois. Après une gestation de huit mois, en mai-juin, la biche met bas un seul faon par an, pesant entre 6 et 9 kg. La maturité sexuelle de la biche est atteinte entre 15 et 36 mois en fonction de la richesse du milieu occupé.

SUIVI ET GESTION CYNÉGÉTIQUE

Afin de permettre une meilleure gestion de l'espèce, le cerf élaphe est soumis à un plan de chasse sur l'ensemble de la région. Ce plan de chasse permet d'attribuer un quota afin de garantir un équilibre agro-sylvo-cynégétique sur tout le territoire. Il comporte également des options, comme la différenciation des attributions selon le sexe et l'âge, afin d'équilibrer les populations.

Le plan de chasse est défini, en partie, grâce aux comptages nocturnes, effectués par les sociétés de chasse ou les techniciens de fédérations, tous les ans et en respectant les mêmes protocoles chaque année. Ces comptages permettent de donner un indice kilométrique d'abondance (IKA) qui donne des tendances d'évolution de la population. Il permet également de déterminer la structure des populations (âge, sex-ratio). Des ICE (Indicateur de Changement Ecologique) sont également mis en place sur certains massifs de la région, ils permettent de suivre l'abondance relative des populations, la performance des individus de la population (masse corporelle, mesures squelettiques, reproduction) et la pression sur la flore (indices de consommation et d'abrutissement). Ces ICE permettent ainsi de suivre l'état d'équilibre ongulés-environnement et de prendre les décisions de gestion adaptée aux objectifs fixés et partagés par les partenaires (forestiers, chasseurs, etc.) (Michallet et al, 2015).

ETAT DES POPULATIONS EN FRANCE

Le cerf élaphe occupe 51% de la superficie des forêts françaises (absent ou non chassé dans les départements 2A, 2B, 13, 42, 62, 69, 75, 80, 92, 93 et 94 en 2023) (Saint-Andrieux et al, 2023). Occupant les zones forestières de plaine et les moyennes montagnes, il est réparti sur tout le territoire excepté les côtes de la Manche et les côtes méditerranéennes. La population de cerfs élaphe a fortement augmenté ces quarante dernières années, en raison d'une politique volontariste de renforcement des effectifs, puis de la colonisation des milieux de montagne (Alpes et Pyrénées) et de la moitié sud de la France. Les figures 1 et 2 montrent l'évolution de l'occupation du territoire par cette espèce depuis les années 80. Pour la saison cynégétique 2021/2022, le tableau de chasse français en cerfs élaphe était de 75 000 individus, contre 49 000 en 2010 soit une augmentation de plus de 50 % des prélèvements (Saint-Andrieux et al, 2021).



Figure 1 Répartition du cerf élaphe en France en 1985 (Source : Réseau ongulés sauvages, OFB/FNC/FDC, 2023)



Figure 2 Répartition du cerf élaphe en France en 2021 (Source : Réseau ongulés sauvages, OFB/FNC/FDC, 2023)



HABITAT

Le cerf élaphe, autrefois adapté aux milieux ouverts, se rencontre maintenant dans les espaces forestiers. L'existence de ces deux types d'habitats permet toutefois à ce grand mammifère de disposer à la fois de zones de repos et de zones d'alimentation.

Le domaine vital du cerf est très étendu, pouvant couvrir une surface allant de 1 500 à 5 000 hectares. Celui-ci diffère selon le sexe de l'animal. Le territoire occupé par le mâle se divise en zone de rut et en zone de repousse des bois. Les femelles, quant à elles, demeurent dans des territoires plus restreints (700 à 1 500 ha), ce qui permet une meilleure protection des jeunes.



REPARTITION REGIONALE

L'espèce n'est pas présente sur toute la Nouvelle-Aquitaine mais des individus sont présents dans chaque département avec des prélèvements sur l'ensemble des douze départements.

La figure 3 représente les prélèvements moyens de cerfs élaphe aux 1000 ha entre la saison cynégétique 2014/2015 et 2022/2023. Cette représentation cartographique reflète l'état de la population, les prélèvements étant plus ou moins représentatifs de la réalité de la densité des effectifs. Les figures 1 et 2 montrent ainsi la présence des cerfs élaphe sur les mêmes massifs forestiers de la région.

Toutefois, l'absence de prélèvements n'est pas synonyme d'absence d'individus. En effet, aucun prélèvement ou de rares prélèvements sont réalisés sur les unités cynégétiques avec de faibles effectifs ou avec des populations non installées.

Les départements qui présentent les plus forts taux de prélèvements sont la Dordogne et la Vienne, avec respectivement 2 557 et 2 369 animaux prélevés pour la saison cynégétique 2022/2023.

Dans la Vienne, environ 70 % des communes du département prélèvent des cerfs élaphe, une forte densité est présente dans ce département. A contrario, dans les Pyrénées-Atlantiques, c'est seulement 8 % des communes qui sont concernées par ces prélèvements.

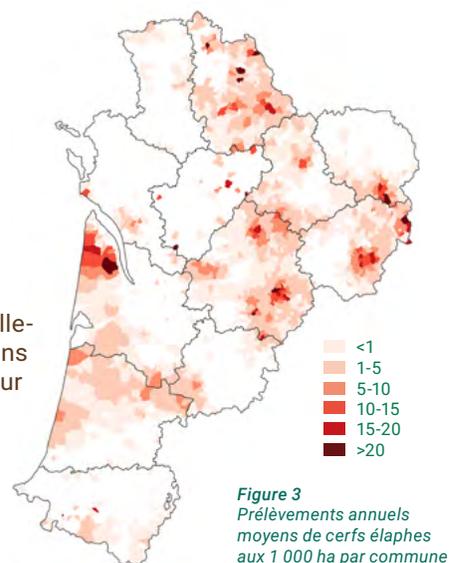


Figure 3
Prélèvements annuels moyens de cerfs élaphe aux 1 000 ha par commune entre la saison 2014/2015 et 2022/2023 (Source : Données Réseau FDC, 2023).

EVOLUTION DES POPULATIONS

Les prélèvements ont augmenté significativement ces dernières années, doublant presque en dix ans (figure 4). Ces prélèvements sont évidemment liés à la densité de la population, les noyaux isolés s'agrandissent et se rejoignent, créant de larges massifs avec présence de cerfs élaphe. Ces noyaux de populations sont d'ailleurs mis en évidence sur la figure 3.



Figure 4
Evolution des prélèvements de cerf en Nouvelle-Aquitaine (Source : Données Réseau FDC, 2023).

On retrouve ces zones notamment en Dordogne (département en tête des réalisations), avec plusieurs noyaux, qui se sont élargis jusqu'à recouvrir presque la totalité du département. Dans la Vienne, le scénario est identique dans les zones boisées ; l'absence de prélèvements au nord-ouest du département, en limite avec les

Deux-Sèvres, s'expliquant par la faible couverture forestière de ce secteur.

Entre la Corrèze et la Creuse, le camp militaire de la Courtine domine avec des réalisations aux alentours de 200 animaux. Ce noyau s'est donc étendu sur les deux départements.

Une autre zone avec une forte densité est présente en Gironde, dans le Médoc. Cette zone dominée par la culture du pin maritime offre une faible ressource alimentaire pour cette espèce. Les ICE mis en place depuis plusieurs années sur ce secteur font d'ailleurs état d'une population en difficulté avec une baisse du poids des faons. Sur 4 communes (Carcans, Hourtin, Saint-Laurent-de-Médoc et Naujac), ce sont plus de 1000 cerfs élaphe qui ont été prélevés sur la période 2022/2023, soit presque 60 % des prélèvements départementaux.

Enfin, les départements des Pyrénées-Atlantiques, de la Charente, de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres cumulent peu de prélèvements, tout de même en hausse depuis ces 15 dernières années.

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

La présence du cerf élaphe dans nos forêts peut parfois conduire à certains conflits d'usage. En effet, il peut causer des dégâts sur les cultures et sur les jeunes plantations forestières. Certaines essences forestières sont plus impactées que d'autres, outre les abrutissements, les frottis ou les écorçages impactant directement le développement des arbres. Les champs de maïs et autres céréales sont également des cibles privilégiées car ils font partie de leur bol alimentaire. Les fruits et légumes cultivés peuvent aussi être impactés.

En période de brame, beaucoup de personnes veulent assister à ce spectacle de la nature. Le dérangement occasionné par la présence humaine lors de cette période critique du cycle de vie de l'espèce peut contraindre les cerfs bramants à se déplacer et compromettre ainsi la reproduction.

La tuberculose bovine est une maladie infectieuse, causée principalement par la bactérie *Mycobacterium bovis*. Cette bactérie peut infecter de nombreuses espèces domestiques et sauvages, particulièrement les bovins et les cervidés, mais aussi les sangliers, blaireaux et renards. Plusieurs élevages de bovins situés autour de la forêt de Brotonne en Normandie ont été déclarés infectés par la tuberculose au cours des années 2000. Des dépistages montraient alors que 25 % des cerfs élaphe qui peuplaient cette forêt étaient contaminés. La faune sauvage constituait donc un réservoir pour la tuberculose. Il n'était pas possible de préserver les élevages environnants si des mesures cynégétiques n'étaient pas prises. En 2006, l'abattage total des cerfs élaphe et la réduction de la densité des sangliers ont été mis en œuvre. La diminution des populations a permis une très forte réduction du nombre d'animaux infectés et un arrêt des contaminations des élevages voisins (Hars, 2017).

Cerf sika

LISTE ROUGE

Europe	NA	
France	NA	
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	NA
	Limousin	-
	Poitou-Charentes	-

- » **Famille** : Cervidés
- » **Statut** : Espèce animale exotique envahissante (arrêté du 14 février 2018)

DESCRIPTION

Le mâle, plus petit que le cerf élaphe, mesure de 75 à 85 cm au garrot pour un poids maximum de 80 kg. La biche dépasse rarement les 70 cm au garrot. Les deux sexes ont un pelage brun-noisette tacheté de blanc en été. En hiver, ses couleurs s'assombrissent et les taches s'estompent fortement. Leur miroir fessier blanc ainsi que le trait noir dorsal allant jusqu'au bout de la queue sont caractéristiques. A l'image du cerf élaphe, le cerf sika porte des bois ramifiés.

REGIME ALIMENTAIRE

Son régime alimentaire se compose de semi-ligneux (ronces), d'herbacées, de jeunes pousses et d'arbres feuillus et résineux (feuilles, écorces).

CERVUS NIPPON (TEMNICK, 1839)



BIOLOGIE

La période de reproduction du cerf sika débute généralement vers le mois d'octobre par le brame des mâles. Les biches mettent bas un seul faon par an, sept mois après la fécondation. Les faons restent près de leur mère durant six mois, jusqu'au sevrage.

SUIVI ET GESTION CYNÉGETIQUE

Aucun suivi spécifique de l'espèce n'est réalisé en Nouvelle-Aquitaine par le réseau cynégétique.

Le statut exotique envahissant du cerf sika contraint le prélèvement systématique des individus échappés connus en raison du risque d'implantation d'une population ou d'une hybridation avec le cerf élaphe.



Figure 1 Répartition du cerf sika en France en 2006 (Source : Réseau ongulés sauvages, OFB/FNC/FDC, 2023)



Figure 2 Répartition du cerf sika en France en 2019 (Source : Réseau ongulés sauvages, OFB/FNC/FDC, 2023)

ETAT DES POPULATIONS EN FRANCE

C'est en 1890 qu'un mâle et trois biches de cerf sika, offerts par l'empereur du Japon au Président Sadi Carnot, ont été lâchés dans l'ancienne chasse présidentielle de Marly-Le-Roi dans les Yvelines. En 1898, plusieurs individus ont été transférés dans le parc du château de Rambouillet où ils ont prospéré (Maillard, 2020). Cette espèce est peu présente sous forme sauvage, excepté en Alsace, en Seine-et-Marne et dans l'île de Porquerolles. Les autres populations présentes sur le territoire français sont dans des enclos mais accidentellement des individus peuvent s'en échapper. Ainsi, dans les années 2000, environ 90 cerfs sika étaient tués dans douze départements différents (Saint-Andrieux et al, 2006). Durant la saison 2019/2020, 53 individus ont été prélevés (dont 44 dans le Haut-Rhin) à l'échelle nationale, pour cinq départements différents (Saint-Andrieux et Barboiron, 2020).

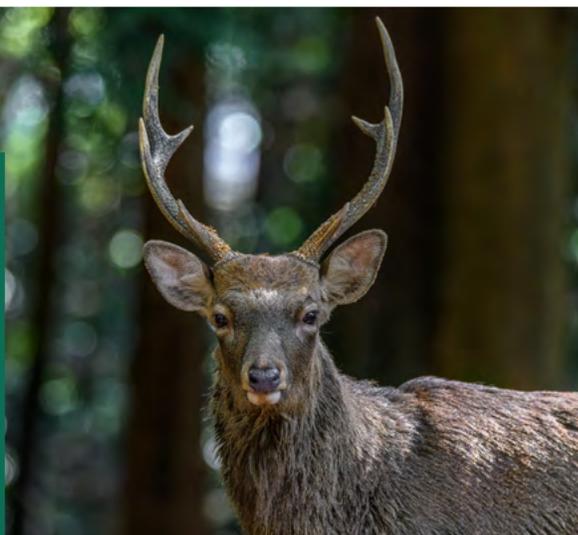
En 2018, en France, le cerf sika était présent à l'état libre dans 84 communes réparties sur 19 départements (Saint-Andrieux et al, 2020).

La répartition de cette espèce est donc assez éparse sur l'Hexagone (figures 1 et 2) avec peu de noyaux de populations.



HABITAT

Originaires des îles du Japon, le cerf sika affectionne les milieux forestiers à couvert dense ainsi que les milieux humides mais parvient à s'adapter à différents habitats. Le type de biotope occupé conditionne la taille des hardes : en terrain ouvert leur taille est relativement élevée (40 à 50 cerfs), au contraire des milieux fermés où elles sont quasi inexistantes, avec beaucoup d'individus isolés.



REPARTITION REGIONALE

A ce jour, au regard des effectifs quasi nuls en milieu naturel, il est impossible de définir la répartition de l'espèce en Nouvelle-Aquitaine. Les seuls individus observés en milieu ouvert proviennent d'enclos d'où certains animaux peuvent parfois s'échapper mais des mesures sont systématiquement mises en œuvre pour les prélever.

Ainsi, quelques données de prélèvements sont transmises aux fédérations départementales, comme en Dordogne par exemple, où l'on recense deux communes avec des prélèvements : un prélèvement à Borrèze (à l'est du département) en 2015 et neuf à Saint-Pierre-de-Frugie entre 2016 et 2018 (nord du département).

D'après les données de l'Observatoire Fauna, on relève deux observations en Dordogne de cerf sika sur la commune des Eyzies et de Campagne (1958) ainsi que deux observations en Gironde sur la commune de Luxey (2017).

EVOLUTION DES POPULATIONS

Aucune tendance d'évolution ne peut être réalisée pour cette espèce au regard des effectifs présents en milieu naturel sur la région Nouvelle-Aquitaine.

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

Le risque principal de l'implantation du cerf sika est l'hybridation avec le cerf élaphe et donc la pollution génétique des populations de cerf élaphe. D'après une étude génétique au Royaume-Uni, il existe un sens préférentiel d'hybridation : les mâles sika fécondant majoritairement les femelles élaphe (Saint-Andrieux et al, 2018).

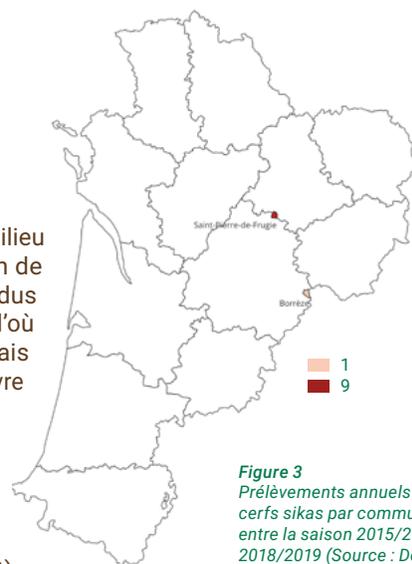


Figure 3
Prélèvements annuels de cerfs sikas par commune entre la saison 2015/2016 et 2018/2019 (Source : Données Réseau FDC, 2023)

Chevreuil européen

LISTE ROUGE

Europe	LC	
France	LC	
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	LC
	Limousin	-
	Poitou-Charentes	LC

- » **Famille** : Cervidés
- » **Statut** : Espèce gibier sédentaire

DESCRIPTION

Le chevreuil européen est le plus petit cervidé européen, sa hauteur au garrot ne dépassant pas les 80 cm. Le brocard (mâle) porte des bois droits et courts, à la différence de la chevrette (femelle) qui en est dépourvue. Les adultes sont parés d'un pelage brun variant dans les teintes de roux au gris selon les saisons. Quel que soit leur sexe, ils possèdent une tache blanche appelée « miroir » sur l'arrière-train, en forme de haricot chez le mâle et de cœur chez la femelle. Les faons sont tachetés de blanc et jaune avant de devenir des chevillards dès six mois.

REGIME ALIMENTAIRE

Le régime alimentaire du chevreuil européen varie en fonction des saisons. Il comporte des végétaux à feuillage persistant (bruyère, lierre, ronce) et quelques graminées en automne et hiver mais aussi des bourgeons et jeunes feuilles d'arbres et arbustes (charme, chêne, aubépine) au printemps et en été. Le chevreuil européen se nourrit aussi de fruits forestiers disponibles selon les saisons (mûres, glands...).

CAPREOLUS CAPREOLUS (LINNÆUS, 1758)



BIOLOGIE

Le chevreuil européen est une espèce crépusculaire et nocturne. De nature grégaire, le chevreuil européen peut former des groupes de plus de dix individus en milieu ouvert en hiver. Toutefois, lors de la reproduction (fin juillet-août), les mâles deviennent solitaires et poursuivent les femelles sur une courte période. S'il y a accouplement, quinze jours après la fécondation, le développement embryonnaire est stoppé (diapause embryonnaire) jusqu'à la mi-décembre environ. Il n'y a qu'une seule portée annuelle qui comporte majoritairement des jumeaux. Les faons vivent ensuite avec leur mère jusqu'au dixième mois environ, avant d'être repoussés à l'approche de la nouvelle période de mise bas (mai/juin). Un mâle vit ordinairement sept à huit ans, une femelle un peu plus. Une population de chevreuils européens comporte ainsi généralement plus de femelles que de mâles.

SUIVI ET GESTION CYNÉGETIQUE

Chaque fédération de Nouvelle-Aquitaine, accompagnée des chasseurs, réalise des comptages nocturnes et des relevés sur les individus prélevés. Ces comptages et relevés de données nécessitent beaucoup de moyens humains, mais sont indispensables pour bien évaluer les populations de chevreuils européens. Selon les départements, différents ICE (Indicateurs de Changement Ecologique) sont mis en place sur certains massifs, ils permettent de suivre l'abondance relative des populations, la performance des individus de la population (masse corporelle, mesures squelettiques, reproduction) et la pression sur la flore (indices de consommation et d'abrutissement). Ces ICE permettent ainsi de suivre l'état d'équilibre ongulés-environnement et de prendre les décisions de gestion adaptée aux objectifs fixés et partagés par les partenaires (forestiers, chasseurs, etc.) (Michallet et al, 2015).

Ces relevés permettent aux fédérations des chasseurs d'établir un plan de chasse quantitatif, soit annuel ou triennal. Cet outil de gestion initialement créé pour favoriser le développement des cervidés permet désormais de le contrôler. Ainsi, un nombre limité de chevreuils européens à prélever est fixé par la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage.

ETAT DES POPULATIONS EN FRANCE

Le chevreuil européen occupe quasiment tout le territoire français à l'exception de la Corse (figures 1 et 2). Ces dernières décennies, les effectifs des populations de chevreuil européen ont augmenté dans tous les départements, allant même jusqu'à la saturation par endroit. En 2010, le tableau de chasse était de 507 148 individus, et il est passé à 611 355 chevreuils européens pour la saison cynégétique 2022/2023, soit une hausse de 20.5 % (Saint-Andrieux et al, 2023).

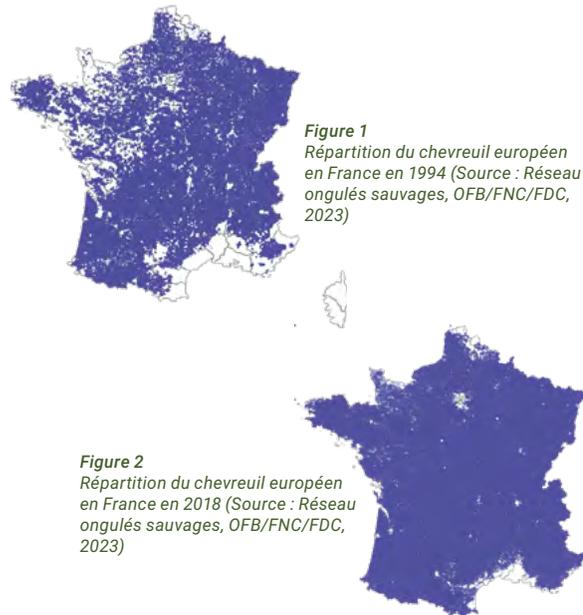


Figure 1
Répartition du chevreuil européen en France en 1994 (Source : Réseau ongulés sauvages, OFB/FNC/FDC, 2023)

Figure 2
Répartition du chevreuil européen en France en 2018 (Source : Réseau ongulés sauvages, OFB/FNC/FDC, 2023)



HABITAT

Ongulé forestier, le chevreuil européen occupe des forêts de résineux et de feuillus, avec un sous-bois arbustif assez riche. Son domaine vital se compose aussi de zones de clairières et de lisières de boisement. Les zones fréquentées dépendent du sexe de l'animal ainsi que de la saison. Le domaine vital nécessaire au chevreuil européen peut atteindre les 200 à 300 hectares dans les milieux les plus pauvres, mais il est bien souvent très inférieur.



REPARTITION REGIONALE

Le chevreuil européen est présent sur la totalité de la région Nouvelle-Aquitaine (figure 3), il est prélevé sur plus de 85 % des communes compte tenu de l'abondance des populations. Bien qu'il soit présent sur les douze départements, la Dordogne, les Landes et la Gironde sont les trois départements de la région à prélever le plus de chevreuils européens (entre 12 000 et 15 000 prélèvements). A contrario, les Deux-Sèvres est le département avec le moins de prélèvements (environ 4 000) suivi de la Charente, la Charente-Maritime, les Pyrénées-Atlantiques, la Vienne et la Haute-Vienne avec environ 7 000 prélèvements.

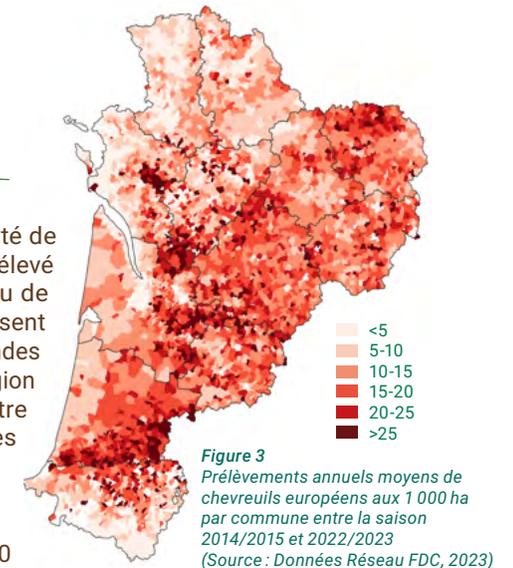


Figure 3
Prélèvements annuels moyens de chevreuils européens aux 1 000 ha par commune entre la saison 2014/2015 et 2022/2023 (Source : Données Réseau FDC, 2023)

EVOLUTION DES POPULATIONS

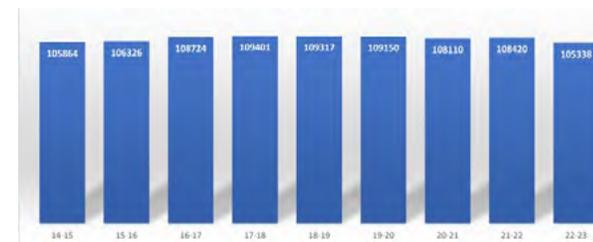


Figure 4
Evolution des prélèvements de chevreuil européen en Nouvelle-Aquitaine (Source : Données Réseau FDC, 2023)

Les populations de chevreuils européens semblent être globalement stables sur la région (figure 4). La Dordogne note tout de même une baisse de 12% en quinze ans. En revanche, la Charente-Maritime semble noter la plus forte augmentation de prélèvements, 60 % en quinze ans. Les autres départements ont un taux de prélèvement stable ou en légère augmentation.

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

Le chevreuil européen pose régulièrement des problèmes en raison des dégâts qu'il occasionne aux cultures, comme la vigne, les jeunes plantations forestières, les fruitiers ainsi que le maraîchage. Les dégâts sont généralement localisés en raison du faible domaine vital de l'espèce.

La vigne est certainement la culture la plus touchée par le chevreuil européen en Nouvelle-Aquitaine avec des départements dépassant parfois les 100 000€ indemnisés aux viticulteurs.

Comme pour toutes les espèces de grande faune, les risques de collisions routières sont également importants.

Daim européen

DAMA DAMA (LINNAEUS, 1758)



LISTE ROUGE

Europe	LC	
France	NA	
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	NA
	Limousin	-
	Poitou-Charentes	-

- » **Famille** : Cervidés
- » **Statut** : Espèce gibier sédentaire

DESCRIPTION

Du fait de son apparence très esthétique, le daim européen est un animal ornemental qui a été introduit en France dans de nombreux parcs. Son pelage est brun-roux, avec des taches blanches sur les flancs et le dos. En hiver, ses couleurs s'assombrissent et les taches s'atténuent. La hauteur du mâle au garrot va de 70 cm à 1 m, pour un poids variant de 55 à 100 kg. La femelle est plus petite et légère, elle pèse entre 30 et 60 kg en moyenne. Une fois l'âge adulte atteint, le mâle porte des bois peu ramifiés à palmure large et échancrée caractéristique.

REGIME ALIMENTAIRE

Cervidé herbivore, le daim européen consomme essentiellement des plantes herbacées, des pousses et des feuilles ainsi que des fruits (châtaignes, glands, baies...). Durant la période hivernale, son bol alimentaire est composé majoritairement d'écorces et de ronces.

BIOLOGIE

Hors période de reproduction, mâles et femelles occupent des territoires différents : les mâles vivent seuls ou en petits groupes tandis que les femelles constituent des hardes avec les faons de l'année. En période de rut (octobre à décembre), les groupes se rejoignent et une faible proportion de mâles fécondent la plupart des femelles. Celles-ci mettent bas huit mois plus tard un unique faon.

SUIVI ET GESTION CYNÉGETIQUE

En Nouvelle-Aquitaine, l'espèce n'étant pas souhaitée par les autorités, chaque individu connu doit être abattu. Les fédérations des chasseurs fonctionnent suivant différentes méthodes, soit par l'instauration d'un plan de chasse ou tout simplement une mise à disposition de bracelets de marquage pour autoriser le prélèvement. Pour prendre exemple, en Gironde, depuis l'arrêté du 14 juin 2022, un bracelet de chevreuil peut être apposé sur un daim européen.



Figure 1 Répartition du daim européen en France en 2006 (Source : Réseau ongulés sauvages, OFB/FNC/FDC, 2023)



Figure 2 Répartition du daim européen en France en 2019 (Source : Réseau ongulés sauvages, OFB/FNC/FDC, 2023)

ETAT DES POPULATIONS EN FRANCE

En France, il existe peu de grandes populations à l'état sauvage. La plus importante se trouve en Alsace, avec environ 500-600 individus, à la suite de lâchers réalisés en 1854 par des membres de la maison Habsbourg (Saint-Andrieux et al, 2020).

D'autres, de taille plus restreinte sont présentes, notamment, en Seine-et-Marne, dans les Pyrénées-Orientales ou encore dans la Loire (Saint-Andrieux et al, 2006). En revanche, on retrouve des daims européens dans de nombreux enclos, dans tout le pays. Il est assez fréquent que des individus s'en échappent, créant ainsi des populations semi-sauvages. En règle générale, ces derniers sont soumis à destruction à la demande des autorités. Ainsi, la répartition de cette espèce est donc éparse sur l'Hexagone (figures 1 et 2).

Entre 2000 et 2003, 51 départements français ont prélevé au moins un daim européen, pour une moyenne de 570 daims européens prélevés dans tout le pays (Saint-Andrieux et al, 2006). Pour la saison 2022/2023, 42 départements ont prélevés au moins un daim européen, pour 1 215 daims européens prélevés sur tout le pays (Saint-Andrieux et al, 2023). En 20 ans, les prélèvements (hors enclos) ont donc doublé en France.





HABITAT

Le daim européen affectionne les mosaïques de paysages boisés et de cultures. Toutefois, cette espèce s'adapte assez facilement à des milieux très diversifiés.

Le domaine vital du daim européen couvre 300 à 400 ha en moyenne (Schaal et al, 1991). Les daines (femelles) demeurent sur un territoire un peu plus restreint. Cet espace vital peut s'accroître considérablement en hiver, pouvant aller jusqu'à couvrir le double de surface, selon les conditions météorologiques et la disponibilité alimentaire.



De nos jours, le daim européen est une espèce de climat tempéré, inféodée au pourtour méditerranéen. Sa présence à des latitudes plus septentrionales est due à des phases successives de réintroductions, rendant son histoire complexe voire obscure.

Il est généralement admis que les populations actuelles de daims en Europe descendent d'animaux introduits provenant d'Asie Mineure ou de Crète, introductions situées entre le Néolithique et l'âge du Bronze, ou bien plus tardivement à l'époque romaine.

Les interactions entre le cervidé et les humains sont multiples et incluent même l'appivoisement et peut-être la domestication. Toujours est-il que ce bel animal était présent tout à fait naturellement sous nos latitudes durant le Pléistocène, l'homme se contentant de le chasser pour sa viande, sa peau, ses os et ses bois. Il était même relativement abondant lors du dernier interglaciaire, une période nommée Éémien particulièrement chaude, autour de -125 000 ans. Au cours de la dernière période glaciaire, les daims se seraient retirés dans le nord-est de la Méditerranée, notamment dans le sud de l'Italie, dans les Balkans et dans le sud de l'Anatolie.

En Nouvelle-Aquitaine, des restes de l'animal ont été retrouvés dans plusieurs sites préhistoriques : à La Fage en Corrèze, à Combe Grenal en Dordogne ou bien à Fontechevade en Charente.

Même si sa présence actuelle dans quelques rares foyers de la région n'est que la résultante d'actions anthropiques, cette espèce pourrait profiter du réchauffement climatique en cours. Ce n'est pas le seul.

REPARTITION REGIONALE

La répartition de l'espèce en Nouvelle-Aquitaine dépend directement des animaux échappés d'enclos, elle ne reflète donc pas la dynamique de colonisation de l'espèce. Toutefois, la Dordogne présente le plus de prélèvements par rapport aux autres départements de la région (figure 3).

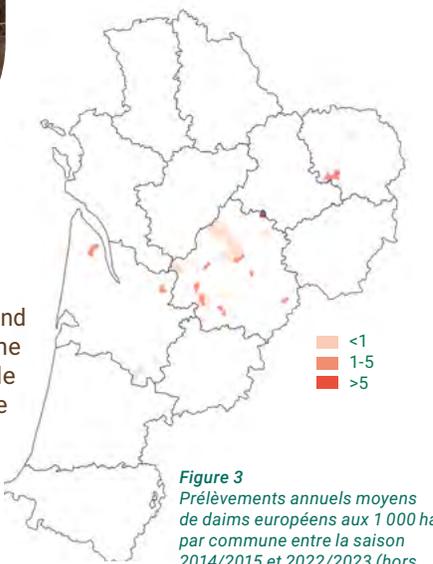


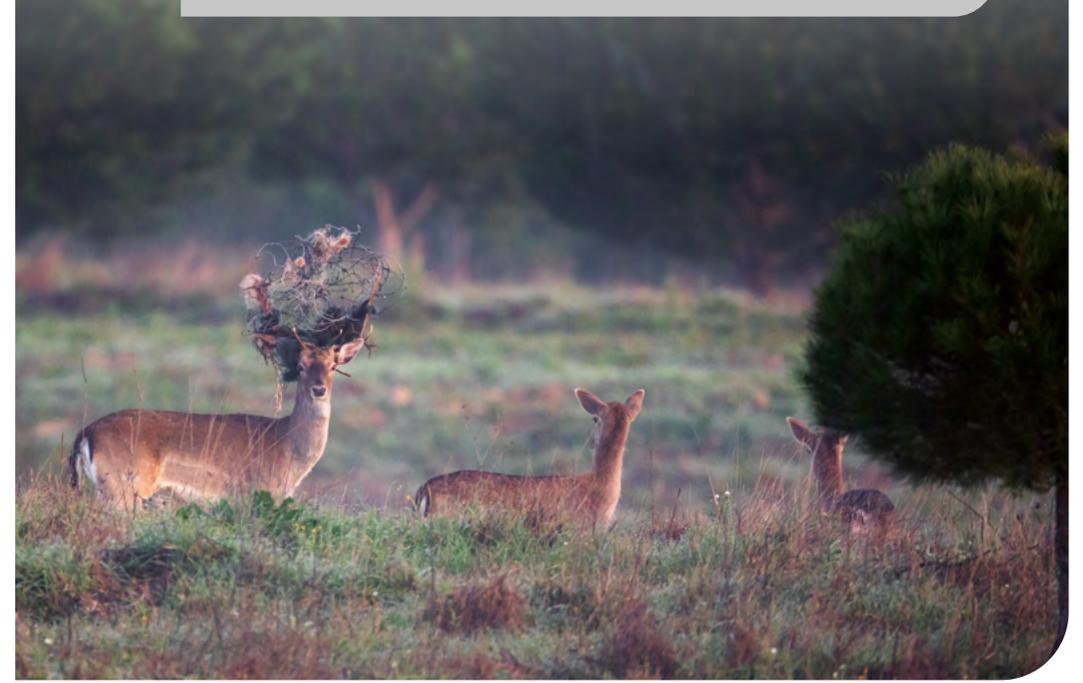
Figure 3
Prélèvements annuels moyens de daims européens aux 1 000 ha par commune entre la saison 2014/2015 et 2022/2023 (hors parc et enclos)
(Source : Données Réseau FDC, 2023).

EVOLUTION DES POPULATIONS

Difficile également d'établir une tendance pour cette espèce. Malgré une hausse des prélèvements de 100 % en 20 ans, ceux-ci dépendent majoritairement des animaux s'échappant des enclos. Malgré tout, avant les années 2000, il y avait très peu de prélèvements de daim européen, sûrement dû aussi au nombre plus faible d'enclos avec cette espèce.

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

Cette espèce peut causer de gros dégâts aux peuplements forestiers en raison de l'écorçage sur les arbres. Il est donc préférable d'éviter son développement, sachant que le daim européen s'adapte facilement à nos milieux, sinon de nouvelles populations indésirables pourraient s'installer (Saint-Andrieux et al, 2006).



Sanglier

SUS SCROFA (LINNAEUS, 1759)

LISTE ROUGE

Europe	LC	
France	LC	
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	LC
	Limousin	-
	Poitou-Charentes	LC

- » **Famille** : Suidés
- » **Statut** : Classé ESOD en 17, 33, 40 et partiel en 47 et 64.

DESCRIPTION

Le sanglier a une silhouette massive et des pattes courtes mais robustes. Ses oreilles sont arrondies, très mobiles et dressées sur sa tête. La couleur de son pelage varie avec l'âge. Il mesure 1 à 1,85 m de long avec la queue, pour une hauteur au garrot qui peut atteindre 90 cm. Son poids peut atteindre 130 kg, voire plus pour les gros mâles. Le petit, appelé marcassin, possède onze rayures de couleur noire qui disparaissent environ quatre mois après sa naissance. Il aborde alors un pelage roux, d'où le nom de bête rousse pour les animaux de moins d'un an. L'adulte revêt un pelage noir ou gris argenté.

REGIME ALIMENTAIRE

Le sanglier est omnivore opportuniste, il peut manger une grande diversité de nourriture, animale ou végétale. La majorité de son alimentation (à 90%) est constituée de matières végétales. Les racines, les tubercules, les champignons, les graines, les rhizomes, les fruits forestiers tels que des glands, faines et châtaignes sont très appréciés. Le reste de son alimentation se compose d'insectes, de mollusques, de lombrics et plus occasionnellement d'animaux plus gros tels que des batraciens, des reptiles, des oiseaux, des petits mammifères ou des charognes.



SUIVI ET GESTION CYNÉGETIQUE

A ce jour, aucune méthode de suivi quantitative ne permet d'estimer les populations et les tendances d'évolution. Seules les données de prélèvements ainsi que les dégâts occasionnés peuvent donner une idée sur les tendances d'évolution des populations. L'espèce étant en abondance dans la région, il convient de maintenir une pression de prélèvements sur les populations afin de contenir les dégâts agricoles et les risques de collisions routières. Sa régulation est un sujet prépondérant pour les fédérations de Nouvelle-Aquitaine. Le suivi des prélèvements mensuels permet notamment de réagir instantanément en réajustant la pression de chasse si une zone subit de forts dégâts.

La population de sangliers est gérée en plan de gestion ou en plan de chasse, avec le plus généralement un quota minimum attribué.

BIOLOGIE

Observable toute l'année, il s'active préférentiellement la nuit. La période de reproduction du sanglier s'étend de novembre à janvier où les mâles vont saillir plusieurs femelles. La gestation dure 115 jours (3 mois, 3 semaines et 3 jours) avant la mise bas en mars-avril dans une cavité aménagée dans la végétation appelée « chaudron ». Désormais, la période de reproduction a un peu évolué, en conséquence du réchauffement climatique, on peut trouver des marcassins à toute période de l'année. Le nombre de petits par portée varie entre 3 et 10 marcassins. Une laie peut avoir trois portées tous les deux ans. La mère et les petits restent au chaudron environ une semaine après la naissance et sont sevrés à l'âge de 3-4 mois.

ETAT DES POPULATIONS EN FRANCE

Le sanglier est très représenté en France, et continue son expansion (figures 1 et 2). Il est désormais présent sur la quasi globalité de l'Hexagone. Les populations ont augmenté ces trois dernières décennies, induisant un accroissement des tableaux de chasse. Celui-ci est passé de 568 400 pour la saison 2008/2009 à 789 800 sangliers prélevés pour la saison 2022/2023 soit une hausse de 30 % des prélèvements en quinze ans (Saint-Andrieux et Barboiron, 2010).



Figure 1
Répartition du sanglier en France en 1989 (Source : Réseau ongulés sauvages, OFB/FNC/FDC, 2023)

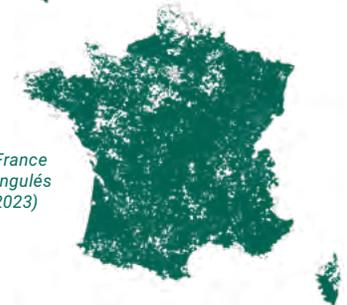
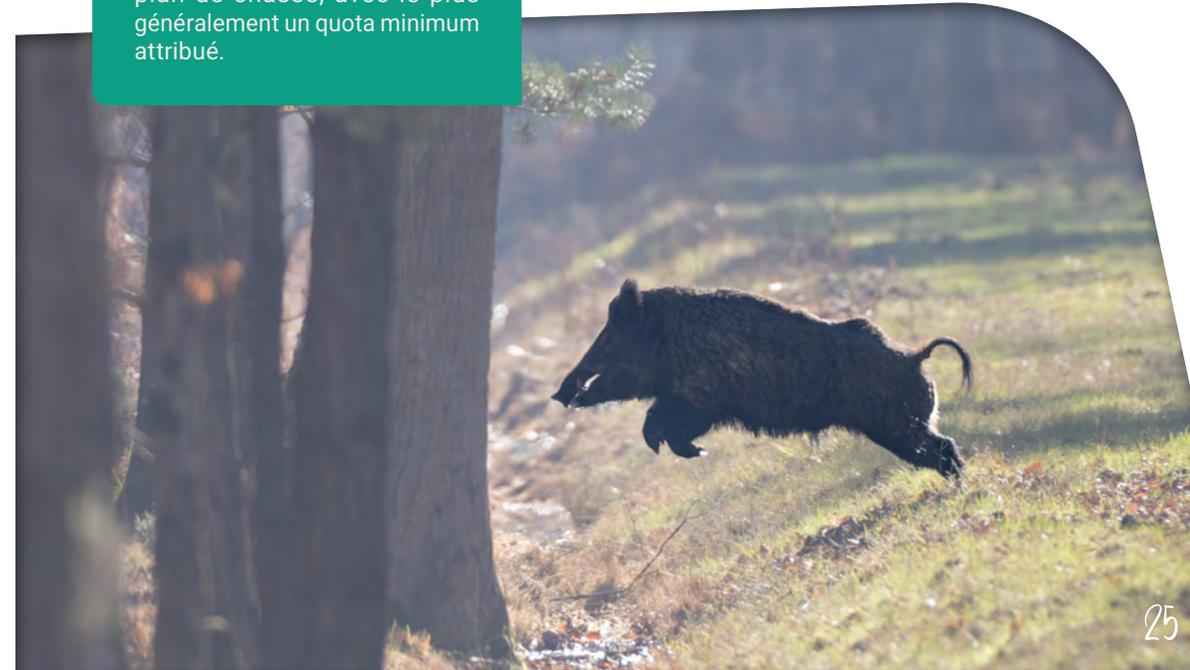


Figure 2
Répartition du sanglier en France en 2019 (Source : Réseau ongulés sauvages, OFB/FNC/FDC, 2023)



HABITAT

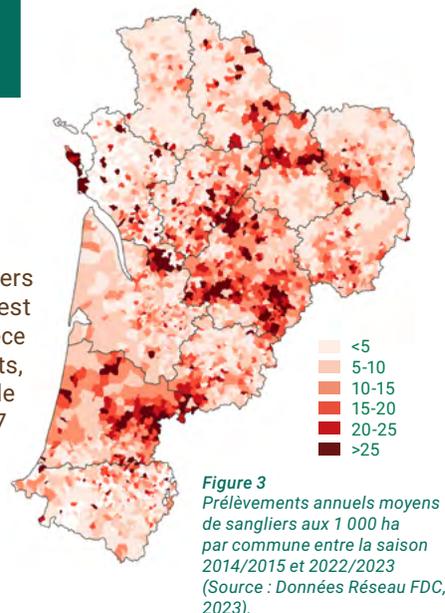
Le sanglier s'adapte facilement à tous types de terrain, mais a une préférence pour les milieux forestiers et agricoles. En France, on le retrouve également dans la garrigue, les pelouses alpines, les marécages ou les landes arbustives. Il colonise même les zones urbanisées. Peu importe le milieu, il est nécessaire d'avoir un point d'eau à proximité pour qu'il puisse boire, se souiller pour réguler sa température et se débarrasser des parasites.

Le domaine vital des mâles est relativement étendu, entre 1 500 et 10 000 ha. Il est moindre pour les femelles et les jeunes, entre 500 et 2 000 ha.



REPARTITION REGIONALE

La répartition des prélèvements moyens de sangliers présentée sur la figure 3 montre que le sanglier est présent sur la totalité de la Nouvelle-Aquitaine. L'espèce semble plus abondante, au regard des prélèvements, dans les départements de la Dordogne, de la Gironde et des Landes avec respectivement 18 068, 16 737 et 14 783 sangliers prélevés durant la saison cynégétique 2022/2023.



EVOLUTION DES POPULATIONS

A l'échelle régionale, les populations et les prélèvements ont ces quinze dernières années (figure 4).

Toutefois, deux départements montrent une évolution de prélèvements à la baisse, la Corrèze et la Creuse, ces cinq dernières années. Les causes peuvent être liées à une baisse de la pression de chasse ou aux aléas climatiques ayant pu affecter le succès de reproduction. Toutefois, cela ne traduit pas nécessairement une baisse proportionnelle des effectifs. En effet, la Corrèze montre une baisse de 7,77 % (5 492 sangliers prélevés en 2018/2019 contre 5 065 prélevés en 2022/2023) et la Creuse de 5,49 % (4 590 sangliers prélevés en 2018/2019 contre 4 338 prélevés en 2022/2023). Il est toutefois important de rappeler que cette baisse fait suite à une augmentation

importante des prélèvements depuis la saison 2014/2015 avec, respectivement pour la Corrèze et la Creuse, 2 800 et 3 109 sangliers prélevés.

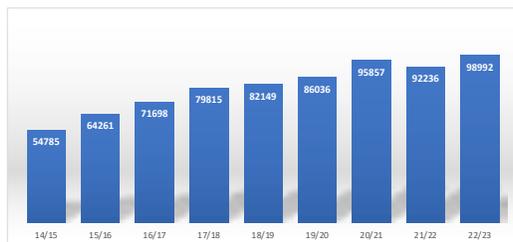


Figure 4 Evolution des prélèvements de sanglier en Nouvelle-Aquitaine (Source : Données Réseau FDC, 2023).

A contrario, sur les cinq dernières années, les départements de la Gironde, de la Dordogne, des Deux-Sèvres et de la Charente ont vu leurs prélèvements augmenter de plus de 30 %.

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

Une maladie dont le sanglier est porteur, est la maladie d'Aujeszky ou pseudo-rage. Elle est due à un herpès, virus responsable chez le chien d'une encéphalomyélite évoluant rapidement vers la mort. La contamination du chien se fait par l'ingestion de viscères ou bien même par morsure de sanglier contaminé par le virus (Cauzinille, 2023). Cette maladie n'est pas transmissible à l'homme. Plusieurs chiens ont été contaminés par cette maladie en Dordogne en 2022 (Jousserand, 2023), il est donc probable que d'autres sangliers soient porteurs dans les départements limitrophes.

Egalement, plusieurs élevages de bovins situés autour de la forêt de Brotonne en Normandie ont été déclarés infectés par la tuberculose au cours des années 2000. Des dépistages montraient alors que 30 % des sangliers qui peuplaient cette forêt étaient contaminés. La faune sauvage, et donc le sanglier, constituait un réservoir pour la tuberculose. Il n'était pas possible de préserver les élevages environnants si des mesures énergiques n'étaient pas prises. En 2006, l'abattage total des cerfs et la réduction de la densité des sangliers ont été mis en

œuvre. La diminution des populations a permis une très forte réduction du nombre d'animaux infectés et un arrêt des contaminations des élevages voisins (Hars, 2017).

Malgré cela, le problème majeur lié aux fortes populations de sangliers demeure les dégâts qu'ils occasionnent aux cultures agricoles. En effet, chaque année les fédérations se retrouvent devant un montant important à payer, principalement dû aux dommages occasionnés par le sanglier. Cela représente plusieurs millions d'euros à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. Afin de pallier le problème, les fédérations des chasseurs mettent en place diverses actions, comme la pose de clôtures électriques autour des parcelles à risque, des tirs à l'affut et à l'approche en période estivale et hivernale, des battues administratives dans les secteurs urbanisés, sur les territoires peu chassés ainsi que des tirs de nuit par les lieutenants de l'oveterie.

Comme pour toutes les espèces de grande faune, les risques de collisions routières sont également importants.



Les carnivores

Ethymologie : Du latin *carnivorus*, de *caro*, *carnis* (« chair, viande ») et *voro*, *vorare* (« dévorer »). Mammifère caractérisé par une dentition très développée, qui se nourrit essentiellement de viande.

On compte actuellement 231 espèces reconnues de carnivores, réparties dans 93 genres et 7 familles.

Dans la catégorie des carnivores présentée dans cet atlas, se regroupent 10 espèces différentes :

Chien viverrin	29
Renard roux	32
Belette d'Europe	36
Blaireau européen	40
Fouine	44
Hermine	47
Martre des pins	50
Putois d'Europe	53
Vison d'Amérique	56
Raton laveur	60



Chien viverrin

LISTE ROUGE

Europe	-	
France	NA	
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	-
	Limousin	-
	Poitou-Charentes	-

- » **Famille :** Canidés
- » **Statut :** Espèce gibier sédentaire
Classé ESOD sur toute la Nouvelle-Aquitaine.



MYCTEREUTES PROCYONOIDES (GRAY, 1824)

DESCRIPTION

Le chien viverrin est gris à gris-jaunâtre dessus et plus foncé sur le ventre et les pattes. Il mesure de 50 à 70 cm de long pour une queue de 15 à 20 cm, pour un poids de 12 kg maximum. Sa tête arbore un masque noir qui recouvre ses yeux mais qui est interrompu au niveau du nez. Ses longs poils au niveau des joues ressemblent à des favoris. Sa queue, relativement courte, est de couleur uniforme, sans motif particulier.

BIOLOGIE

Le chien viverrin est une espèce monogame. Les accouplements ont lieu dès février-mars et, deux mois plus tard, naissent 6 à 12 jeunes. Ils sont allaités pendant deux mois. Sa grande fécondité explique la rapidité de son expansion en Russie occidentale. La maturité sexuelle est atteinte entre 8 et 11 mois. L'activité du chien viverrin est principalement nocturne et crépusculaire. C'est le seul canidé chez lequel a été observé un arrêt de l'activité en hiver : lorsque la température chute à -10°C environ, il entre en léthargie.

REGIME ALIMENTAIRE

Le chien viverrin consomme des poissons et des grenouilles qu'il pêche très habilement, des petits mammifères, des oiseaux et des œufs, ainsi que des mollusques, des vers, des insectes et des fruits (glands, faînes et noix).

SUIVI ET GESTION CYNEGETIQUE

Le chien viverrin est une espèce exotique envahissante, elle peut être piégée toute l'année et en tout lieu, ainsi qu'être détruite à tir sur autorisation individuelle, délivrée par le préfet entre la date de clôture et la date d'ouverture générale de la chasse (arrêté du 2 septembre 2016 relatif au contrôle par la chasse des populations de certaines espèces non indigènes).

Hormis la collecte des données de piégeage, aucun suivi spécifique de l'espèce n'est réalisé en Nouvelle-Aquitaine par les fédérations des chasseurs.



Figure 2
Répartition communale des observations du chien viverrin
(Source : Léger et Ruettes, 2014)

Au moins une observation sur la commune :

- entre 2001 et 2013
- avant 2001

ETAT DES POPULATIONS EN FRANCE

Originaire d'Asie orientale et introduit pour sa fourrure dans de nombreux pays de l'ex-union soviétique dans les années 1930 (Kauhala, 1996), le chien viverrin s'est rapidement installé dans de nombreux pays européens (figure 1). Considéré comme une espèce exotique envahissante, le canidé a été observé pour la première fois en Moselle dans les années 1975 (Léger et Ruettes, 2005).

A l'heure actuelle, seulement quelques individus ont été observés en France, notamment dans l'est de la France (figure 2). On recense environ 150 observations de cet animal dans le pays, par des observations directes, des collisions et du piégeage (Léger et Ruettes, 2014).

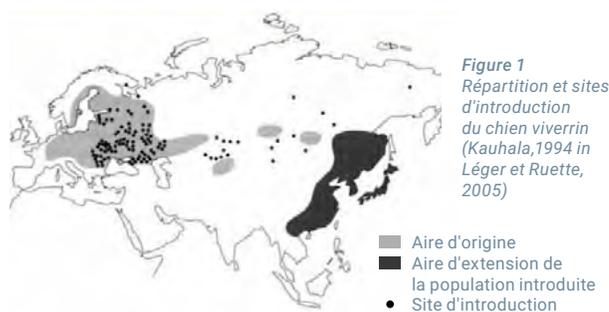


Figure 1
Répartition et sites d'introduction du chien viverrin (Kauhala, 1994 in Léger et Ruettes, 2005)

- Aire d'origine
- Aire d'extension de la population introduite
- Site d'introduction

HABITAT

Il fréquente essentiellement les bords des cours d'eau ou les zones marécageuses des régions boisées. Il est possible de le rencontrer dans les régions boisées et humides de plaines avec des taillis et des points d'eau. Durant la journée, il se repose, enroulé sur lui-même le plus souvent dans un terrier abandonné de renard ou de blaireau, plus rarement dans une tanière qu'il a creusée lui-même ou encore dans des arbres creux ou des gîtes à même le sol. D'autres abris peuvent être utilisés tels que des blocs de rochers, des greniers à foin ou des tas de branchages.

REPARTITION REGIONALE

Historiquement en Nouvelle-Aquitaine, trois données de chien viverrin ont été recensées (GBIF, 2023) :

- Une donnée en Charente en 1992. Dans ce département, un chien viverrin est victime de la circulation routière en 1991-1992 sur la commune de Puymoyen. L'enquête montrera que l'individu s'était échappé quelques mois auparavant de l'enclos d'un particulier qui détenait deux spécimens sur la commune voisine de Torsac.

- Une donnée en Pyrénées-Atlantiques en 2003. Dans les Pyrénées-Atlantiques, un animal identifié formellement comme étant un chien viverrin a été observé en novembre 2003 sur la commune de Mendives (Patrick Lallour, 2003 in Léger et Ruettes, 2005).

- Une donnée en Corrèze en 2013.

Grâce aux données des chasseurs et l'effort de piégeage, quelques chiens viverrins ont été capturés. À l'heure actuelle, trois départements recensent au moins une donnée de piégeage ;

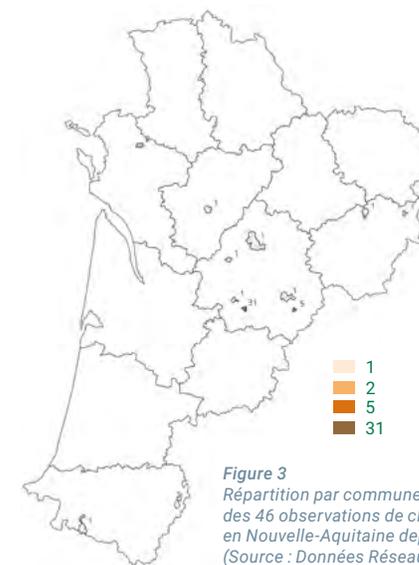


Figure 3
Répartition par commune des 46 observations de chien viverrin en Nouvelle-Aquitaine depuis 1992
(Source : Données Réseau FDC, 2023).

- La Charente-Maritime, qui compte deux captures par piège pendant la saison 2016/2017 sur la commune de Saint-Mard.

- La Corrèze qui compte une donnée d'observation en 2021 à Saint-Pardoux-le-Neuf.

- La Dordogne qui compte 40 données de capture, répartis sur six communes différentes. C'est sur la commune de Cours de Pile que l'on compte le plus de captures : 31 (12 en 2009, 8 en 2010, 8 en 2011 et 3 en 2016).

EVOLUTION DES POPULATIONS

Il est difficile d'établir une tendance d'évolution sur une espèce avec si peu de données. Toutefois, on peut détailler les captures et observations par année (figure 4).

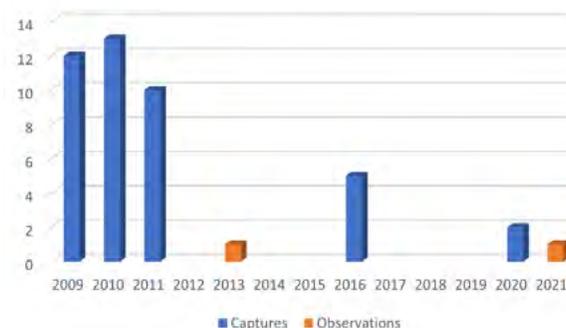


Figure 4
Répartition des captures et observations de chien viverrin par année depuis 2009 (Source : Données Réseau FDC et Réseau GBIF, 2023)

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

L'établissement du chien viverrin en Nouvelle-Aquitaine pourrait entraîner des conséquences au niveau sanitaire vu son rôle de réservoir de maladies. Son arrivée pourrait générer une expansion rapide et un renforcement de certaines maladies (rage, ...) (Martin, 2013). C'est cette même espèce qui est suspectée d'être à l'origine de la Covid-19 en tant qu'hôte intermédiaire.

Renard roux

LISTE ROUGE

Europe	LC	
France	LC	
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	LC
	Limousin	-
	Poitou-Charentes	LC

- » **Famille** : Canidés
- » **Statut** : Espèce gibier sédentaire
Classé ESOD sur toute la Nouvelle-Aquitaine mais partiellement dans le 17.

DESCRIPTION

De la famille des canidés, il mesure 120 cm (dont 40 à 50 cm pour la queue), pour un poids moyen de 6 kg. La femelle, généralement plus légère, possède la même robe que le mâle. Celle-ci est rousse, les joues, la gorge, le ventre et le bout de la queue étant blancs. Son corps fuselé est doté d'une queue touffue et de fines oreilles pointues aux extrémités noires. Le renard roux est doté d'un odorat très développé : il possède 450 fois plus de cellules olfactives que l'homme.

RÉGIME ALIMENTAIRE

Le renard roux est un mammifère carnivore dont le régime alimentaire est assez diversifié selon la saison, le biotope et la disponibilité alimentaire. Il consomme aussi bien des campagnols, des lapins, des petits invertébrés que des fruits et des œufs. C'est aussi un prédateur pour les oiseaux nichant au sol dont il se nourrit des œufs, des poussins et des adultes couvant sur les nids.



BIOLOGIE

Espèce essentiellement nocturne, il peut parfois aussi avoir une activité diurne. La période de reproduction débute en hiver, l'accouplement ayant lieu entre décembre et février. La gestation dure environ 50 jours puis la femelle met bas d'une portée composée de cinq renardeaux en moyenne (entre 1 et 10). Durant les premiers jours, ils sont aveugles et sont sevrés au bout de 4 à 5 semaines. Ils sont capables de se reproduire dès la première année.

SUIVI ET GESTION CYNÉGETIQUE

Lors des comptages lièvres, chevreuils ou bien cerfs réalisés par les fédérations des chasseurs, il est courant d'observer des renards roux. Bien que ce ne soit pas l'espèce visée par les comptages, les observations de renard roux sont bancarisées. Ainsi, en comparant les données chaque année, la dynamique de la population peut être suivie.

HABITAT

Espèce relativement flexible, le renard roux sait s'adapter à une large gamme de milieux : plaines, forêts, montagnes et de plus en plus en zones périurbaines. Il n'hésite pas à s'approcher des zones d'habitations pour y trouver une alimentation facilement disponible (poulaillers, poubelles, etc.). Sa préférence va toutefois vers des milieux semi-ouverts de type bocager où les milieux fermés lui offrent le gîte (haies, ronciers, bosquets, fourrés, etc.) et les zones ouvertes (cultures, prairies) des zones de chasse.



ÉTAT DES POPULATIONS EN FRANCE

Ce petit canidé est présent sur l'ensemble de l'Hexagone. Une enquête nationale, réalisée en 2013 auprès des fédérations départementales des chasseurs, a permis de rassembler les suivis de renards roux par comptages nocturnes aux phares sur l'ensemble du territoire français. Une analyse sur dix ans met en évidence une pente très légèrement positive des indices kilométriques d'abondance et une stabilité moyenne des densités de renards roux (Ruet et al, 2015). Toutefois, la gale sarcopitique, maladie cutanée causée par un parasite, a fortement fait baisser les effectifs dans certains départements français ces dernières années.

Figure 1 Répartition du renard roux en France en 2017 (Haffner, 2017).

■ Présence certaine



REPARTITION REGIONALE

Il est présent sur la totalité de la Nouvelle-Aquitaine, que ce soit en milieu montagnard, dans la forêt landaise, les plaines du nord de la région ou les forêts de feuillus.

On dénombre seulement 139 communes sans données d'observations ces quinze dernières années, mais cela n'est pas forcément synonyme d'une absence d'individus. En effet, les communes voisines ont dénombré plusieurs observations de renard roux, ce qui laisse raisonnablement penser que des individus sont également présents sur ces communes. L'absence de données peut s'expliquer par l'absence de piégeage sur la commune ou la non transmission des prélèvements cynégétiques sur ces communes.

Concernant les densités, celles-ci sont variables entre les départements et au sein même des départements avec de fortes hétérogénéités. Les zones bocagères de la région semblent accueillir les plus fortes populations ainsi que la vallée de l'Adour et la vallée de la Garonne.

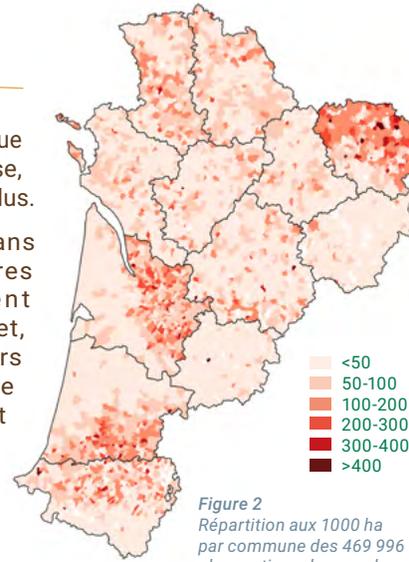


Figure 2 Répartition aux 1000 ha par commune des 469 996 observations de renard roux en Nouvelle-Aquitaine entre 2008 et 2023 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023).

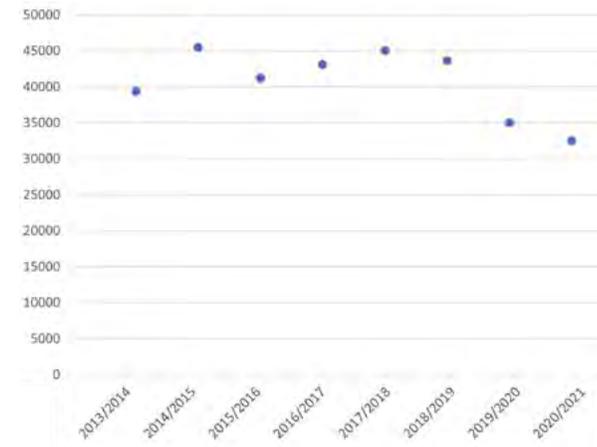


Figure 3 Evolution des 325 395 observations de renards roux en Nouvelle-Aquitaine entre les saisons cynégétiques 2013/2014 et 2020/2021 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023).

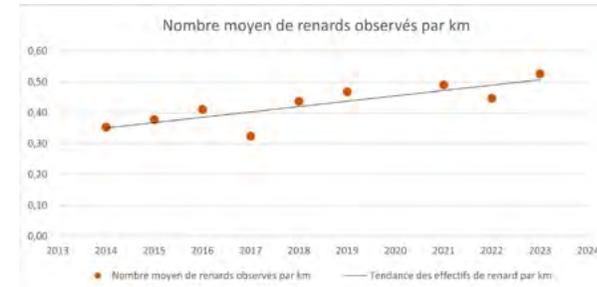


Figure 4 Observation moyenne du nombre de renards roux par km sur 9 circuits différents dans le cadre du suivi de l'indice nocturne d'abondance du cerf élaphe en Creuse. Aucune donnée en 2020 à cause du COVID-19. (Source : Données Réseau FDC, 2023)

EVOLUTION DES POPULATIONS

A l'échelle régionale, le nombre d'observations semble diminuer depuis les deux dernières saisons cynégétiques étudiées (figure 2). Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette diminution des observations comme la baisse de la pression de chasse durant la crise sanitaire du COVID-19, baisse de la pression de chasse et de piégeage (diminution des effectifs de chasseurs et de piégeurs), baisse de l'effort de piégeage, épidémies, etc. Cette tendance peut également être liée à une baisse des effectifs à l'échelle régionale. Les données qui seront récoltées lors des années à venir pourront permettre de répondre à ces interrogations.

Toutefois, la tendance d'évolution des populations de renards roux peut différer entre les départements de la région. En effet, sur la figure 4, on peut constater une augmentation des observations de renards roux par km parcouru dans le cadre de la réalisation de l'indice nocturne d'abondance du cerf élaphe en Creuse (9 circuits parcourus chaque année suivant le même protocole d'observations). Ainsi, en 2014, l'indice kilométrique d'abondance était de 0,35 individu/km contre 0,53 individu/km en 2023.

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

Le renard roux est susceptible de porter atteinte aux productions agricoles (avicoles essentiellement) avec des prédateurs pouvant être conséquentes sur certains élevages. Ainsi, dans le Lot-et-Garonne, le préjudice financier total déclaré, s'est élevé à 37 180€ en 2021.

Le renard roux est également un vecteur de zoonoses : rage, échinococcose alvéolaire, trichinose, préjudiciables à la santé publique. Du fait de leur présence significative, de tels dangers justifient donc également leur classement parmi les "espèces d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts".



Belette d'Europe

MUSTELA NIVALIS (LINNAEUS, 1766)



LISTE ROUGE

Europe	LC	
France	LC	
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	NT
	Limousin	-
	Poitou-Charentes	VU

- » **Famille** : Mustélinés
- » **Statut** : Espèce gibier sédentaire
Sur la liste, mais non classée ESOD en Nouvelle-Aquitaine

DESCRIPTION

Plus petit des mammifères carnivores d'Europe, le mâle est plus gros que la femelle. La belette d'Europe mesure de 17 à 27 cm pour un poids variant de 60 à 170 g. Son pelage est brun clair sur le dos, la queue et la tête, et uniformément blanc sous le cou et sur le ventre. A chaque commissure des lèvres, à l'arrière de la bouche, se distingue une petite tache brune et sa queue ne présente pas de tâche noire (contrairement à l'Hermine). Dotée d'une élégante silhouette fine et allongée, elle lui permet de se faufiler aisément dans les galeries souterraines à la recherche de ses proies.

BIOLOGIE

Espèce sédentaire et assez solitaire, la belette d'Europe a une activité à la fois diurne et nocturne. La période de reproduction débute vers mars-avril. Après 35 jours de gestation, la femelle met bas une à deux portées par an de 4 à 6 jeunes en moyenne mais pouvant aller jusqu'à 10, dont elle s'occupe durant environ dix semaines. La maturité sexuelle arrive très tôt, à quatre mois environ.

RÉGIME ALIMENTAIRE

Son régime alimentaire est constitué principalement de petits rongeurs (campagnols, souris et mulots), mais également d'oiseaux, d'œufs et de lapins et éventuellement de taupes, de musaraignes, de batraciens, de reptiles, de poissons et de végétaux. Elle chasse à terre mais peut également grimper aux arbres ou se faufiler dans des buissons pour poursuivre ses proies. Sa petite taille lui permet également de suivre ses proies dans leurs galeries. Son gîte, garni de poils et de plumes, est généralement situé sous un tas de pierres, dans un trou de mur, une souche d'arbre ou une meule de foin.

SUIVI ET GESTION CYNÉGÉTIQUE

La belette d'Europe fait partie des espèces susceptibles d'être classées ESOD en France (arrêté ministériel du 3 août 2023) mais cette espèce ne répond pas à ce classement en Nouvelle-Aquitaine depuis plus de dix ans. Bien que non ESOD, des captures accidentelles (avec libération des individus) peuvent avoir lieu. Ces informations peuvent alors être communiquées aux fédérations des chasseurs via les piégeurs agréés qui sont tenus d'établir, chaque année, un bilan de leurs prises, même accidentelles. La belette d'Europe n'étant pas classée ESOD dans les départements de Nouvelle-Aquitaine, la pression de piégeage est donc nulle sur cette espèce; les données transmises aux fédérations des chasseurs concernent donc uniquement les prélèvements à la chasse avec une pression de chasse évaluée très faible sur cette espèce.

Aucun suivi spécifique de l'espèce n'est réalisé en Nouvelle-Aquitaine par les fédérations des chasseurs.

ÉTAT DES POPULATIONS EN FRANCE

La belette d'Europe est commune sur la totalité du territoire français, seules les grandes plaines céréalières d'Ile de France et les parties boisées du massif landais ainsi que les parties hautes des massifs montagneux apparaissent moins peuplées (Ruys et al, 2014). Sa distribution précise est cependant difficile à établir, cette espèce peut passer inaperçue en raison de sa petite taille et de son comportement souterrain.

Les populations de belettes d'Europe fluctuent naturellement dans un rapport de 1 à 10, en deux à quatre ans, en fonction des cycles des populations de petits rongeurs. Les indices de densité couvrant une période de dix ans (2001-2010) comprennent probablement plusieurs cycles de fluctuations. Les indices de densité sont les plus importants en Bretagne – Pays de la Loire (Loire-Atlantique, Finistère), dans les Landes, le Loir-et-Cher et le Pas-de-Calais. En Corse, parmi les espèces étudiées, seule la belette d'Europe est présente. Le faible nombre de données récoltées n'a pas permis de faire les estimations. (Calenge et al, 2016) (Figure 1).



Figure 1
Indices de densité de la belette d'Europe d'après les données « carnets de bord » de l'ONCFS collectées entre 2001 et 2010 (Source : Calenge et al, 2016).

De 0,002 à 0,01
De 0,01 à 0,03
De 0,03 à 0,06
De 0,06 à 1





HABITAT

La belette d'Europe est une espèce ubiquiste qui s'adapte à une grande variété de milieux. L'élément essentiel conditionnant sa présence est la proximité de petits rongeurs, base de son alimentation. Ainsi, la belette d'Europe creuse ses terriers dans des prairies, des haies, des boisements, des cultures et à proximité d'habitations.

REPARTITION REGIONALE

Peu de données d'observations sont disponibles pour la belette d'Europe compte tenu de son statut (non ESOD) mais surtout de son caractère discret. Ainsi, sur certains départements, peu de données sont disponibles bien que l'espèce soit présente. Tout de même, quelques données (collisions routières, prélèvements cynégétiques, captures accidentelles, etc.) permettent de localiser certaines observations confirmant la présence de l'espèce sur l'ensemble de la région. Toutefois, le faible jeu de données ne permet pas de caractériser plus précisément la répartition et l'abondance de cette espèce sur la région. La figure 2 représente la répartition de l'espèce à partir des données récoltées par le réseau cynégétique entre 2008 et 2023 et les données transmises par l'Observatoire FAUNA (septembre 2023).

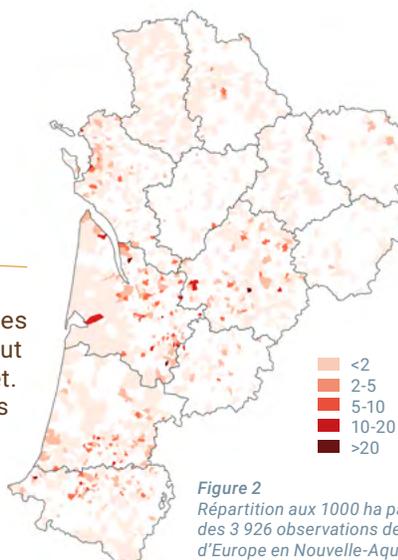
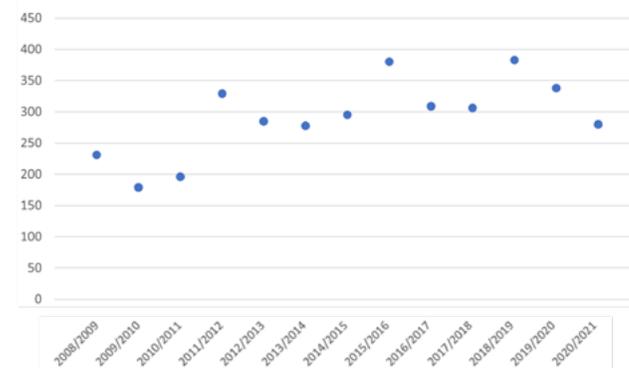


Figure 2
Répartition aux 1000 ha par commune des 3 926 observations de la belette d'Europe en Nouvelle-Aquitaine entre 2008 et 2023 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023)

EVOLUTION DES POPULATIONS

Espèce discrète et avec de fortes fluctuations d'abondance en lien avec les pullulations des rongeurs, peu de données sont disponibles en Nouvelle-Aquitaine, rendant difficiles leurs exploitations. Les données disponibles montrent une fluctuation interannuelle des observations, conformément à la dynamique de population de l'espèce. Ces dernières années, le nombre d'observations est très faible. L'absence de réalisation de suivis sur cette espèce, la diminution de la pression de piégeage des mustélidés (piégeage accidentel de la belette d'Europe) peut expliquer en partie la tendance observée ces dernières années. Des études complémentaires avec un suivi standardisé pourraient permettre d'obtenir un jeu de données plus conséquent et dégager une tendance d'évolution des populations sur la région. Les « carnets de bord » de l'ONCFS (figure 1) montrent toutefois un indice d'abondance localement important sur la région Nouvelle-Aquitaine (Calenge et al, 2016).

Figure 3
Evolution des 3 926 observations de la belette d'Europe en Nouvelle-Aquitaine entre les saisons cynégétiques 2008/2009 et 2020/2021 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023)



PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

La belette d'Europe joue un rôle essentiel dans la régulation des petits rongeurs mais peut localement causer des dégâts sur des élevages avicoles par sa prédation sur les œufs ou les poussins. Ceci reste toutefois anecdotiques sur la région.



Blaireau européen

MELES MELES (LINNAEUS, 1758)



LISTE ROUGE

Europe	LC	
France	LC	
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	LC
	Limousin	-
	Poitou-Charentes	LC

- » **Famille** : Mustélidés
- » **Statut** : Espèce gibier sédentaire

DESCRIPTION

Le blaireau européen est un mustélide aisément identifiable à son pelage particulier. Cet animal trapu à tête plate et massive possède un museau allongé, des oreilles et des yeux de petites tailles, ainsi que des pattes robustes terminées par de fortes griffes. Son dos et ses flancs sont gris, son ventre et ses pattes sont noirs. Sa tête blanche est traversée d'une bande noire de chaque côté. Il mesure entre 60 et 80 cm, la queue mesure environ 15 cm et sa hauteur au garrot est d'environ 30 cm. Il pèse de 10 à 18 kg et a une durée de vie de quinze ans.

RÉGIME ALIMENTAIRE

Le blaireau européen est omnivore et opportuniste, mangeant bon nombre d'escargots, limaces, vers de terre, micromammifères (mulots, campagnols), grenouilles, lézards, œufs et jeunes oiseaux. Il se nourrit également de fruits, de baies, de bulbes de plantes, de céréales, de champignons, d'herbes et de trèfles.

BIOLOGIE

Le blaireau européen est un animal essentiellement nocturne dont l'activité est ralentie en hiver mais il n'hiberne pas. Il vit généralement en groupes basés sur des clans familiaux.

La période de reproduction débute en janvier et la gestation dure 6 à 7 semaines. Les portées comprennent de 1 à 5 jeunes qui restent dans le terrier durant deux mois. La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de deux ans pour les femelles et un an pour les mâles. La première année de vie est souvent critique pour cette espèce avec une mortalité pouvant aller jusqu'à 50 % voire 70 %.

SUIVI ET GESTION CYNÉGÉTIQUE

Aucun suivi spécifique n'est réalisé sur cette espèce mais les fédérations des chasseurs, notamment lors des comptages nocturnes réalisés pour d'autres espèces (cervidés, lièvres, etc.), notent les observations de blaireaux européens.

Le blaireau européen ne figure pas sur la liste nationale des ESOD, son piégeage est donc interdit. Cependant, des dérogations peuvent être accordées en raison des dégâts qu'il peut occasionner aux cultures mais aussi en raison de son rôle d'hôte de liaison dans la transmission de la tuberculose bovine causée par la bactérie *Mycobacterium bovis*. Les fédérations des chasseurs obtiennent ainsi quelques informations concernant le blaireau européen grâce à des données de capture, notamment par déterrage (vénerie sous terre), mais également par le piégeage accidentel. Un autre moyen de suivi est le réseau SAGIR. Chez le blaireau européen, une zone à risque de 2 km de rayon est délimitée autour des foyers bovins. Dans cette zone dite à risque (ZR), les blaireaux européens sont piégés et analysés pour connaître leur statut vis-à-vis de la tuberculose bovine (Payne et al, 2022).

Les fournisseurs de données sont généralement les associations de piégeurs, les louvetiers et les sociétés de chasse. Parallèlement, des fédérations de Nouvelle-Aquitaine relèvent les dégâts qui peuvent être causés par cette espèce mais certaines disposent aussi d'un carnet de route sur lequel sont notées les collisions routières. L'OFB (ex ONCFS), via son « carnet de bord » présent dans chaque véhicule, permet également de noter de nombreuses observations de cette espèce.

ÉTAT DES POPULATIONS EN FRANCE

Le blaireau européen est présent sur tout le territoire français excepté en Corse, avec un taux d'occupation plus ou moins important selon les milieux. La population française a toutefois été estimée à 150 000 individus (Steimer et al, 2008). Toutefois, il est raisonnable de dire que le blaireau européen est présent sur une majorité des communes françaises et ce avec plusieurs individus.

Les données collectées au niveau national ne permettent pas, à ce jour d'estimer dans l'absolu les effectifs de blaireaux européens. Cependant, la continuité des observations sur l'ensemble du territoire, entre 2001 et 2012, permet de conclure qu'il n'a pas été observé de baisses importantes des populations au cours de cette période. Les variations sont importantes d'une région à l'autre au regard des indices de densité présentés sur la figure 1. Au vu de la permanence de la distribution de l'espèce, les populations de blaireaux européens sont actuellement dans un état de conservation favorable (Jacquier et al, 2018).

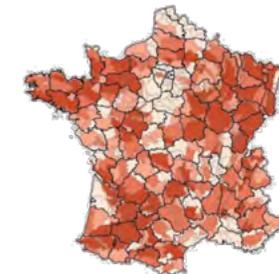


Figure 1
Indices de densité du blaireau européen d'après les données « carnets de bord » de l'ONCFS collectées entre 2001 et 2010 (Source : Calenge et al, 2016).

- De 0,002 à 0,04
- De 0,04 à 0,08
- De 0,08 à 0,16
- De 0,16 à 1

HABITAT

Le blaireau européen vit dans des terriers très bien entretenus, composés de plusieurs galeries très longues et dotés de nombreuses entrées (parfois plus de 10).

Les blaireaux européens ont une préférence pour les zones agricoles où les champs cultivés et les prairies alternent avec des bois de feuillus. Toutefois, sa gamme d'habitats est large, fréquentant aussi des milieux plus ouverts.



REPARTITION REGIONALE

Le blaireau européen est présent sur la totalité du territoire de Nouvelle-Aquitaine comme le présente la figure 2. Les effectifs demeurent plus faibles dans le massif forestier des Landes, ainsi qu'en haute montagne. C'est l'espèce la plus observée en bord de route (notamment par les collisions routières).

Certains départements montrent un plus grand nombre d'observations que d'autres comme la Creuse comparativement à la Charente, sans pour autant pouvoir conclure à des populations plus importantes en l'absence de suivis protocolés. Cette différence s'explique, par exemple, par une collecte des données de prélèvements remontant sur quinze ans en Creuse contrairement à d'autres départements.

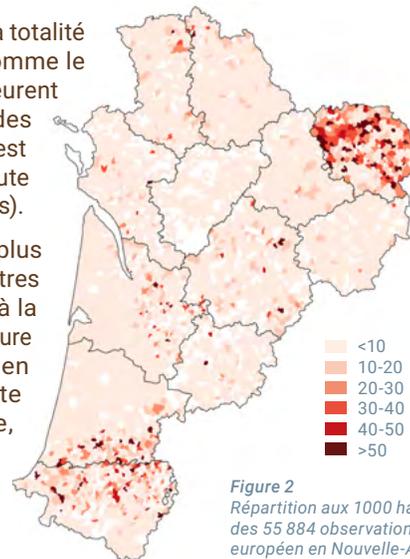


Figure 2
Répartition aux 1000 ha par commune des 55 884 observations du blaireau européen en Nouvelle-Aquitaine entre 2008 et 2023 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023)

EVOLUTION DES POPULATIONS

En raison des données disponibles et de leur hétérogénéité, il est difficile de dégager une tendance en Nouvelle-Aquitaine. En fonction des départements, les données pour chaque mode de chasse ne sont pas toujours disponibles et récoltées chaque année. Cependant, en mutualisant les données d'observations de l'Observatoire FAUNA et celles des fédérations des chasseurs, on obtient un nombre d'observations par année. Celui-ci est en augmentation de 2008 à 2018 puis décroît et se stabilise en restant à un niveau d'observations supérieur à 2008 (figure 3).

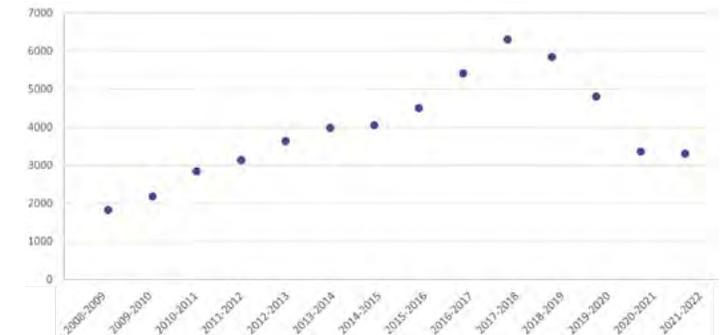


Figure 3
Evolution des 55 154 observations du blaireau européen en Nouvelle-Aquitaine entre les saisons cynégétiques 2008/2009 et 2021/2022 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023).

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

Ce mustélide peut causer de nombreux dommages, essentiellement sur les cultures de maïs, les élevages avicoles et la vigne. A titre d'exemple, en 2021, cette espèce a occasionné 50 000 € de dégâts en Lot-et-Garonne et 85 000 € en Vienne. Egalement, les ouvrages routiers et ferroviaires peuvent être impactés par les galeries ; des terriers pouvant les fragiliser et donc nécessiter des travaux de consolidation.

Une autre problématique importante, d'ordre sanitaire, est la tuberculose bovine, une maladie transmissible à l'homme (zoonose) causée par une bactérie, *Mycobacterium bovis* (Gilot-Fromont, 2019). Le blaireau européen joue un rôle important, comme hôte de liaison, voire de réservoir susceptible de contaminer à son tour les élevages. Grâce au réseau SAGIR, l'OFB ainsi que les fédérations des chasseurs ont une surveillance continue sur les maladies de la faune sauvage dont la tuberculose bovine.



Fouine

MARTES FOINA (ERXLEBER, 1777)



LISTE ROUGE

Europe	LC	
France	LC	
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	LC
	Limousin	-
	Poitou-Charentes	LC

- » **Famille :** Mustélidés
- » **Statut :** Espèce gibier sédentaire
Classée ESOD en 23, 33, 40, 64, 79, 86 et partiel en 17 et 24.

DESCRIPTION

La fouine est un mustélidé de 40 à 60 cm ayant un poids moyen de 1,8 kg, les mâles étant plus lourds que les femelles. Son pelage est brun, les flancs sont généralement plus clairs, et les pattes plus foncées. Souvent confondue avec la martre des pins, la fouine est identifiable grâce à la bavette blanche qui couvre sa gorge et sa poitrine et qui se divise en deux sur les pattes (la bavette de la martre des pins étant plus courte et jaunâtre). Ses oreilles sont petites et étroites, et sa truffe est de couleur rosâtre.

REGIME ALIMENTAIRE

La fouine est opportuniste : elle consomme des aliments de diverses natures. En été et en automne, les fruits représentent une grande partie du bol alimentaire. Le reste de l'année des proies animales sont consommées, tels que des petits mammifères (rongeurs, lapins), des oiseaux (adultes, poussins et œufs), des petits invertébrés ainsi que des déchets alimentaires humains.

BIOLOGIE

La fouine est une espèce solitaire relativement mobile dont l'activité est essentiellement nocturne. Les individus s'accouplent généralement en juillet et août. Après huit mois de latence embryonnaire et 56 jours de gestation, les femelles ont des portées d'en moyenne trois individus. Les jeunes demeurent ensuite six mois avec la mère puis ils partent à la recherche d'un territoire pour s'établir.

SUIVI ET GESTION CYNEGETIQUE

Les fédérations des chasseurs récoltent des données de captures fournies par les piégeurs agréés, les lieutenants de louveterie, les sociétés de chasse ainsi que des particuliers disposant d'une attestation préfectorale de piégeage.

Aucun suivi spécifique de l'espèce n'est réalisé en Nouvelle-Aquitaine par les fédérations des chasseurs.

ETAT DES POPULATIONS EN FRANCE

La fouine est présente partout en France, excepté en Corse et à des altitudes supérieures à 2400 m (Ruet et al, 2004 in Lautier, 2012). Il n'existe pas de point de comparaison à long terme concernant la taille et la répartition des populations de fouines en France. Aucune tendance d'évolution ne peut donc être dégagée, cependant d'après une étude de l'ONCFS, la fouine est l'une des deux espèces, avec le putois, dont les indices de densité sont plus souvent en baisse qu'en augmentation à l'échelle nationale (Calenge et al, 2016). Les indices de densité présentés sur la figure 1 permettent de mettre en évidence les zones de plus forte présence de l'espèce sur l'Hexagone.

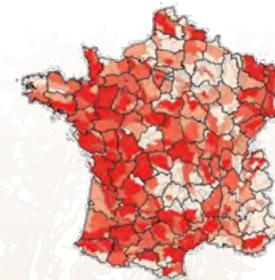


Figure 1
Indices de densité de la fouine d'après les données « carnets de bord » de l'ONCFS collectées entre 2001 et 2010 (Source : Calenge et al, 2016).

De 0,008 à 0,04
De 0,04 à 0,08
De 0,08 à 0,13
De 0,13 à 1

HABITAT

La fouine est une espèce qui apprécie les zones rocailleuses. Espèce thermophile, elle recherche des abris présentant de faibles variations de températures.

La gamme d'habitats utilisée demeure tout de même assez vaste avec des prairies, des boisements et leur lisière. Les combles des habitations, les granges ou les ruines sont aussi souvent occupées.

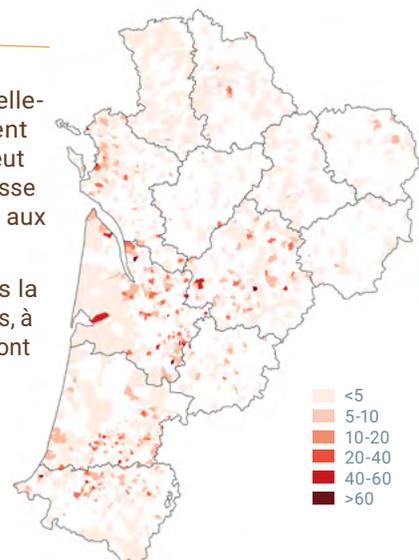


REPARTITION REGIONALE

Cette espèce est présente sur la totalité de la Nouvelle-Aquitaine (figure 2), les zones blanches ne signifient pas nécessairement une absence de l'espèce mais peut s'expliquer en partie par un effort de piégeage ou de chasse plus faible ou un manque de retour des prélèvements aux fédérations des chasseurs.

Elle fait partie des espèces les plus communes dans la région, il est courant d'en apercevoir autour des habitations, à proximité des cultures, que ce soit en plaine, dans le piémont pyrénéen, sur le littoral ou en zone forestière.

Figure 2
Répartition aux 1000 ha par commune des 79 580 observations de fouine en Nouvelle-Aquitaine entre 2008 et 2023 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023).



EVOLUTION DES POPULATIONS

Les populations urbaines de fouines sont plus abondantes que les populations rurales et forestières. On observe jusqu'à six adultes et douze juvéniles par km² (Ruys et al, 2014). Comme pour beaucoup d'autres petits mammifères, peu de suivis sont effectués, il est alors difficile d'obtenir une tendance de ces populations.

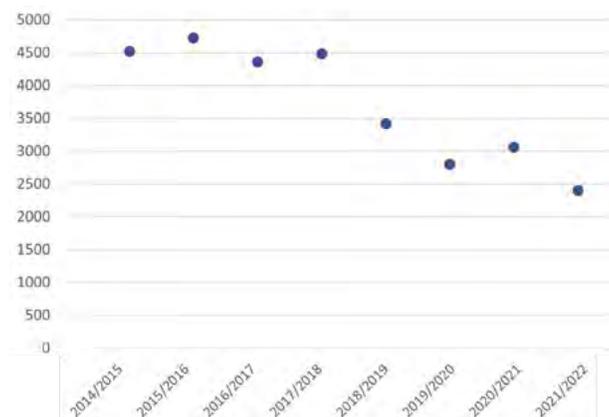


Figure 3
Evolution des 29 736 observations de fouine en Nouvelle-Aquitaine entre les saisons cynégétiques 2014/2015 et 2021/2022 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023).

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

Les dommages causés par la fouine sont multiples, mais principalement, ce sont les élevages avicoles et les poulaillers de particuliers qui sont les premières victimes. Elle peut aussi s'attaquer aux couvées de nombreuses espèces d'oiseaux notamment ceux nichant au sol. En ville, elle est parfois à l'origine de dommages surprenants : dégâts dans la laine de verre de greniers, consommation de fils de bougie dans le moteur d'une voiture au garage pour l'hiver (Ruys et al, 2014).

Hermine

LISTE ROUGE

Europe	LC	
France	LC	
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	NT
	Limousin	-
	Poitou-Charentes	DD

- » **Famille** : Mustélidés
- » **Statut** : Espèce gibier sédentaire

DESCRIPTION

L'hermine a un corps allongé et svelte, mesurant de 30 à 40 cm dont 9 à 14 cm de queue. Elle pèse entre 90 et 450 g, le mâle est plus gros que la femelle. Son pelage, en été, est brun-roux dessus et blanc dessous avec une queue touffue et noire à la pointe. L'hiver, l'hermine présente assez souvent un pelage entièrement blanc et seul le bout de la queue reste noir.

REGIME ALIMENTAIRE

L'hermine consomme essentiellement des rongeurs mais elle ne craint pas d'attaquer aussi des animaux plus grands tels que le lièvre ou le lapin. L'hiver, elle se faufile entre neige et sol et fait de véritables hécatombes parmi les campagnols. Ses proies favorites sont les souris mais aussi les passereaux nichant au sol et les lézards.

BIOLOGIE

L'hermine est plutôt nocturne en hiver, mais a de longues phases diurnes en été. Le rut débute en mai et finit en juillet. La femelle donne naissance de 4 à 12 petits après 9 à 11 mois d'implantation différée de l'embryon (diapause embryonnaire) et quatre semaines de gestation réelle. Le sevrage s'effectue quand les petits ont cinq semaines. Bien que les femelles ne parviennent pas à la taille adulte avant six semaines, elles sont capables de s'accoupler au bout de 60 à 70 jours. Les mâles ne se reproduisent pas avant leur deuxième année. Les femelles s'occupent seules de leur progéniture, les mâles n'ayant qu'un rôle reproducteur.



ETAT DES POPULATIONS EN FRANCE

L'hermine est présente sur une grosse partie du pays, avec des densités faibles dans le sud-ouest de la France (hors Pyrénées) et la Corse (figure 1). Tout comme la belette d'Europe, c'est un animal très discret, qui ne se montre que très peu d'où le manque de données. Les populations fluctuent selon les populations de campagnols.



Figure 1
Indices de densité de l'hermine d'après les données « carnets de bord » de l'ONCFS collectées entre 2001 et 2010 (Source : Calenge et al, 2016).

- De 0,001 à 0,004
- De 0,004 à 0,01
- De 0,01 à 0,04
- De 0,04 à 1

SUIVI ET GESTION CYNEGETIQUE

L'hermine étant très peu présente dans la région, son prélèvement est quasiment nul et ce n'est pas un animal prisé des chasseurs. Elle peut sinon être prise accidentellement dans un piège mais sera obligatoirement relâchée.

Aucun suivi spécifique de l'espèce n'est réalisé en Nouvelle-Aquitaine par les fédérations des chasseurs.

HABITAT

L'hermine vit dans les milieux ouverts, voire semi-ouverts, des prairies, des cultures, des bocages, des zones planitiaires, des zones anthropisées, jusqu'aux pelouses et étendues rocailleuses d'altitude. Elle se cantonne rarement dans les milieux forestiers, seulement en lisière ou dans les clairières. Elle apprécie les zones montagneuses où on peut la retrouver jusqu'à 3 000m d'altitude (Desmet et Gilles, 2019).

REPARTITION REGIONALE

On trouve l'hermine principalement dans les départements de la Corrèze ainsi que de la Creuse, départements sur la frange ouest du Massif Central où les populations sont plus importantes. Quelques individus ont été observés en Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne, Charente, Dordogne et Pyrénées-Atlantiques mais cela reste anecdotique. En altitude, dans les Pyrénées-Atlantiques, plusieurs observations d'individus ont également été réalisées depuis 2008 (figure 2).

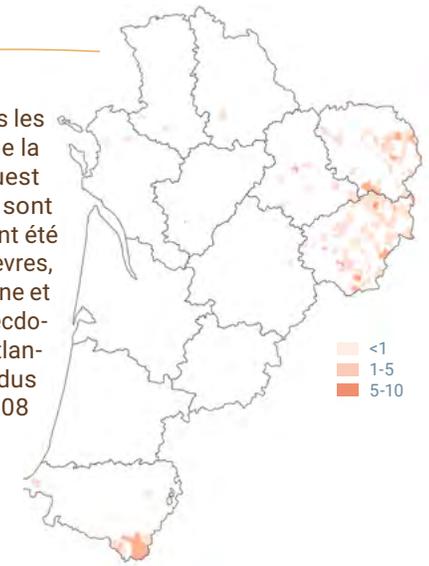


Figure 2
Répartition aux 1000 ha par commune des 346 observations d'hermine en Nouvelle-Aquitaine entre 2008 et 2022 (Source : Données Observatoire FAUNA, 2023).

EVOLUTION DES POPULATIONS

Le jeu de données disponibles pour cette espèce est trop faible avec seulement 346 observations depuis 2008, il n'est donc pas possible d'effectuer une tendance des populations sur la région. De plus, les observations restent cantonnées à seulement quelques départements.

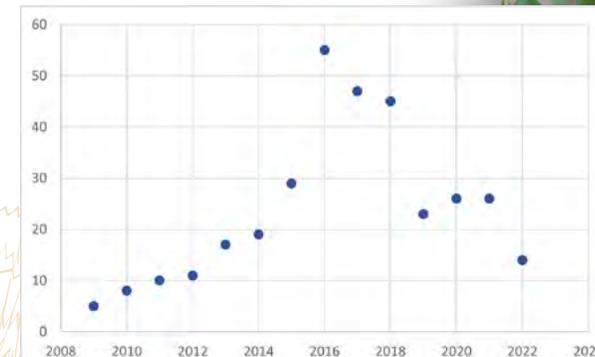


Figure 3
Evolution des 346 observations d'hermine en Nouvelle-Aquitaine entre 2008 et 2022 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023)

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

L'hermine n'est pas un animal à problème pour les activités anthropiques, elle est plutôt victime de l'activité humaine. Une mauvaise gestion des fauches, la diminution du linéaire bocager ou encore le manque de couvert végétal sont autant de points qui rendent la vie difficile à ce petit mustélidé.

Martre des pins

LISTE ROUGE

Europe	LC	
France	LC	
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	LC
	Limousin	-
	Poitou-Charentes	LC

- » **Famille** : Mustélidés
- » **Statut** : Espèce gibier sédentaire
Classée ESOD en 19, 23, 87 et partiel en 64.

DESCRIPTION

Petit mustélidé court sur pattes mesurant de 40 à 60 cm de long, pour un poids variant de 700 g à 1,8 kg. Le mâle est généralement plus lourd que la femelle. Son pelage dense et uniforme est brun chocolat. Souvent confondu avec la fouine, la martre des pins est différenciable par sa bavette qui est blanche-orangée et plus courte que celle de la fouine (elle ne descend pas sur les pattes), ainsi que par le dessous de ses pattes qui est velu.

RÉGIME ALIMENTAIRE

Espèce omnivore, une grande partie de son bol alimentaire est composée de petits mammifères (campagnols, mulots, lapins, écureuils). La martre des pins se nourrit également d'oiseaux, d'œufs et de fruits, ces derniers étant consommés majoritairement en été et en automne. Des insectes et des petits invertébrés peuvent aussi être consommés en moindre proportion.

MARTES MARTES (ERXLEBEN, 1777)



BIOLOGIE

Espèce nocturne qui peut parcourir de grandes distances pour chasser (10 à 15 km), notamment en hiver. Elle se niche en hauteur durant l'été (cavité dans un tronc, nid d'autres espèces, etc.) et généralement au sol en hiver, sous la végétation. La période de reproduction débute en juillet-août mais la gestation de 63 jours est ensuite différée de sept mois (diapause embryonnaire). Les jeunes naissent ainsi en mars-avril de l'année suivante. La mère met bas deux à sept jeunes, trois en moyenne, qui atteindront la maturité sexuelle entre un an et un an et demi.

SUIVI ET GESTION CYNÉGETIQUE

Les fédérations des chasseurs récoltent des données de captures fournies par les piégeurs agréés, les lieutenants de louveterie, les sociétés de chasse ainsi que des particuliers disposant d'une attestation préfectorale de piégeage.

Aucun suivi spécifique de l'espèce n'est réalisé en Nouvelle-Aquitaine par les fédérations des chasseurs.

ÉTAT DES POPULATIONS EN FRANCE

La martre des pins présente une répartition hétérogène en France. Elle est absente du nord et de l'arc méditerranéen. Cholley (1983) donne l'espèce comme introduite en Corse, mais ce fait est contesté par Battesti et al. (1992) (Pascal et al, 2003). Les indices de densité sont les plus élevés dans le Centre, l'Auvergne et le Limousin (Calenge et al, 2016) (figure 1). Les informations détenues sur ce mustélidé étant lacunaires, il est difficile d'établir une tendance d'évolution. Toutefois, il semblerait que son aire de répartition se soit étendue vers le sud-ouest du pays à la fin du XX^e siècle (Vallance et al, 2008 in Cohou et al, 2011).

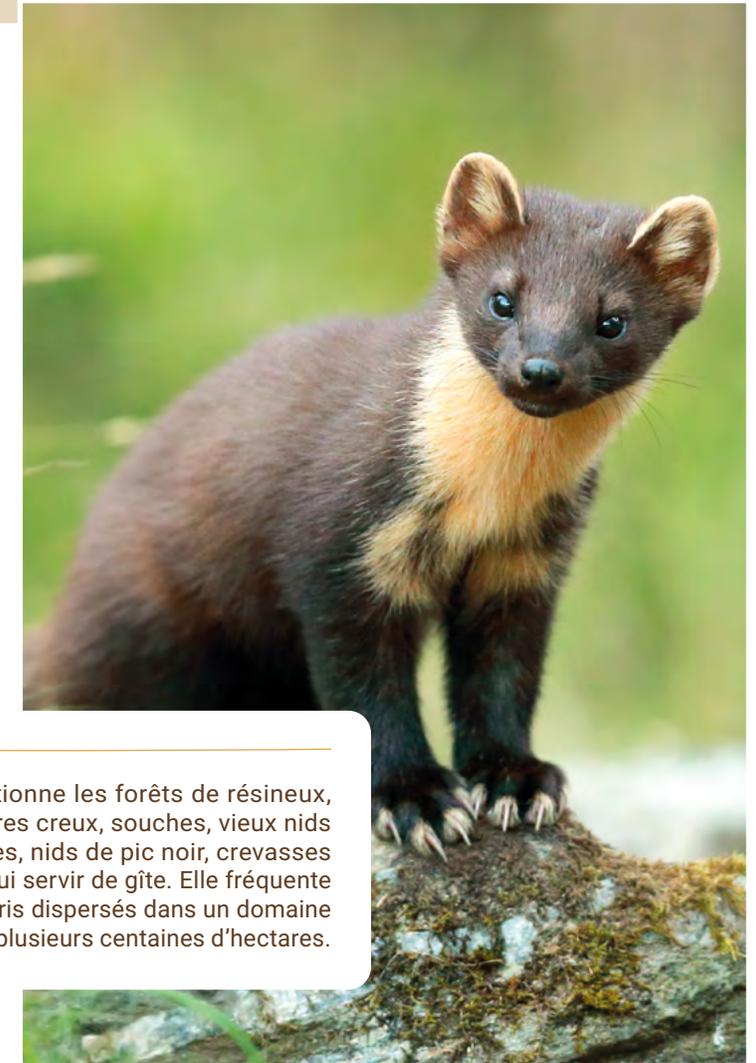


- De 0,004 à 0,02
- De 0,02 à 0,05
- De 0,05 à 0,10
- De 0,10 à 1

Figure 1
Indices de densité de la martre des pins d'après les données « carnets de bord » de l'ONCFS collectées entre 2001 et 2010 (Source : Calenge et al, 2016).

HABITAT

La martre des pins affectionne les forêts de résineux, de feuillus ou mixtes. Arbres creux, souches, vieux nids d'écureuil, aires de rapaces, nids de pic noir, crevasses dans les rochers peuvent lui servir de gîte. Elle fréquente régulièrement plusieurs abris dispersés dans un domaine vital qui peut s'étendre sur plusieurs centaines d'hectares.



REPARTITION REGIONALE

La présence de la martre des pins en Nouvelle-Aquitaine est très hétérogène (figure 2), elle est majoritairement présente sur le nord-est de la région : Creuse, Corrèze, Haute-Vienne et Dordogne. Sur l'ex-Limousin, l'espèce est classée ESOD, le nombre de captures et de données sont donc plus importantes que sur le reste de la région. De plus, le taux de boisement est important sur ces départements favorisant donc le développement de cette espèce forestière à contrario de l'ex-Poitou-Charentes. On la retrouve également sur le massif landais ainsi que sur une partie des Pyrénées-Atlantiques.

Sur la figure 2, les zones blanches ne signifient pas une absence de l'espèce mais peut s'expliquer en partie par son statut non ESOD qui réduit donc le nombre de données d'observations transmises aux fédérations par absence de piégeage sur ces départements.

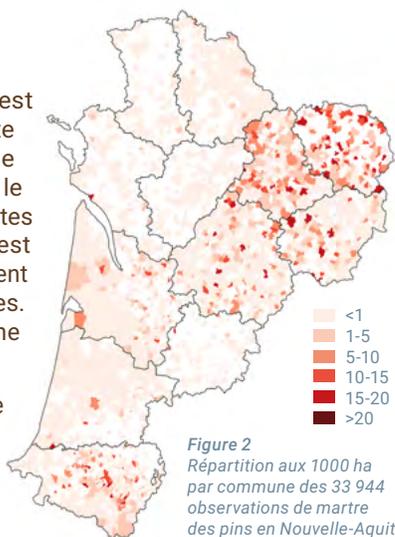


Figure 2 Répartition aux 1000 ha par commune des 33 944 observations de martre des pins en Nouvelle-Aquitaine entre 2008 et 2023 (Source: Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023)

EVOLUTION DES POPULATIONS

Aucun suivi spécifique n'étant réalisé, il est difficile d'évaluer la tendance d'évolution de l'espèce en Nouvelle-Aquitaine. Toutefois, grâce aux données du réseau cynégétique et celles de l'Observatoire FAUNA, un graphique présentant les observations annuelles peut être produit (figure 3). Les fluctuations du nombre d'observations entre les années peuvent s'expliquer par l'arrêt du piégeage sur plusieurs départements et par conséquent l'absence de données de captures transmises aux fédérations des chasseurs. Ainsi, sur ces départements, seules les données de collisions ou d'observations ponctuelles sont transmises notamment grâce au « carnet de bord » de l'ONCFS ou transmises à l'Observatoire FAUNA.

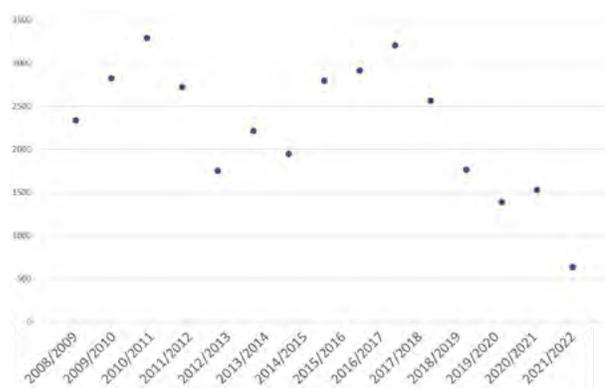


Figure 3 Evolution des 33 240 observations de martre des pins en Nouvelle-Aquitaine entre les saisons cynégétiques 2008/2009 et 2021/2022 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023)

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

Cette espèce pose relativement peu de problèmes aux activités anthropiques même si elle peut parfois s'attaquer à des élevages avicoles.

De récentes études ont démontré le rôle de la prédation de la martre des pins dans la limitation de la prévalence de la maladie de Lyme chez les rongeurs (Hofmeester in De Lacoste et al, 2022).

Putois d'Europe

LISTE ROUGE

Europe	LC
France	NT
Nouvelle-Aquitaine	
Aquitaine	NT
Limousin	-
Poitou-Charentes	VU

- » **Famille** : Mustélidés
- » **Statut** : Espèce gibier sédentaire

DESCRIPTION

Le putois d'Europe est un mustélide de taille moyenne, entre les petits mustélidés capables d'entrer dans les trous des rongeurs (belette d'Europe) et les grands mustélidés (martre des pins, fouine, blaireau européen). Il mesure entre 30 et 45 cm sans la queue qui fait une quinzaine de centimètres. La différence de poids existant entre mâles et femelles est très importante, les mâles pesant généralement le double des femelles (1,2 kg en moyenne contre 600 g). Le pelage du putois d'Europe est brun-jaune sur le dos et les flancs, et noir sur le ventre et les membres mais également sur le tour des yeux. Il porte un masque noir et blanc.

BIOLOGIE

Le putois d'Europe est une espèce solitaire dont l'activité est nocturne. La période de reproduction a lieu en mars-avril. C'est un mustélide polygame, le mâle va chercher à s'accoupler avec un maximum de femelles. Une fois fécondées, les femelles qui ne font qu'une portée par an, vont mettre bas au bout de 40 jours environ. Chaque portée est composée de 3 à 10 jeunes, dont la maturité sexuelle est atteinte à l'âge de neuf mois.

REGIME ALIMENTAIRE

Espèce carnivore, les petits rongeurs (campagnols, souris, surmulots) sont une grande partie de son alimentation. Il peut s'attaquer au lapin de garenne ayant la taille adéquate pour rentrer dans un terrier. Il peut également compléter son alimentation par des invertébrés, des vertébrés à sang froid (poissons, reptiles) ainsi que des œufs et des oiseaux.



MUSTELA PUTORIUS (LINNAEUS, 1759)



SUIVI ET GESTION CYNETIQUE

Aucun suivi spécifique de l'espèce n'est réalisé en Nouvelle-Aquitaine par les fédérations des chasseurs.

Les prélèvements à la chasse de cette espèce sont anecdotiques. Elle peut toutefois être prise accidentellement dans un piège mais sera obligatoirement relâchée.



- De 0,001 à 0,03
- De 0,03 à 0,05
- De 0,05 à 0,08
- De 0,08 à 1

Figure 1
Indices de densité du putois d'Europe d'après les données « carnets de bord » de l'ONCFS collectées entre 2001 et 2010 (Source : Calenge et al, 2016).



ETAT DES POPULATIONS EN FRANCE

Le putois d'Europe est présent sur une grande partie du territoire français, à l'exception des Alpes et de la Corse, avec des indices de densité variables suivant les régions (figure 1). Malgré une bonne fécondité, le putois d'Europe a un faible taux de survie, notamment à cause des intoxications à la suite d'ingestions de rongeurs intoxiqués par des rodenticides. La survie des jeunes serait de l'ordre de 10 à 30 % et celle des adultes de 60 % (Hurel et al, 2018). D'après une enquête menée par le SFPEM, au regard de la faiblesse des effectifs de putois d'Europe, l'espèce semble être en déclin, elle est alors classée comme espèce quasi menacée par la liste rouge des mammifères continentaux de France (Lacoste et Rigaux, 2021).

Un courrier a été envoyé de la part de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature à Bérengère Abba (secrétaire d'état chargée de la biodiversité, 2020-2022), afin de classer le putois d'Europe en espèce protégée (Lelièvre, 2022).

A savoir que le putois d'Europe fût inscrit sur la liste nationale des espèces susceptibles d'être classées nuisibles par l'arrêté du 6 novembre 2002 (Bachelot-Narquin, 2002).

HABITAT

Le putois d'Europe a su s'adapter à une grande diversité d'habitats mais il se retrouve plus généralement dans les milieux humides (bordures d'étangs, marais) et les bocages boisés. Il fréquente peu les massifs forestiers denses. La présence humaine n'est pas pour lui un élément dissuasif. Son gîte peut être constitué par des terriers construits par d'autres espèces, des souches creuses, voire des bâtiments qui lui permettent d'être abrité du froid de l'hiver.

REPARTITION REGIONALE

Le putois d'Europe est présent sur une grande partie de la région mais en de faibles proportions par rapport aux autres espèces de mustélidés. Il paraît toutefois moins présent sur le massif pyrénéen et absent en Corse.

La figure 2 montre les observations de ces 15 dernières années avec une répartition sur l'ensemble de la région même si peu de données semblent disponibles en Charente et en Vienne par exemple. Toutefois, on note que : 74 % des communes creusoises ont eu au moins une observation depuis 2008 contre seulement 22 % dans les Deux-Sèvres par exemple. Cette différence entre les départements de la région peut s'expliquer par des habitats moins favorables localement, avec par exemple des grandes zones de culture céréalière.

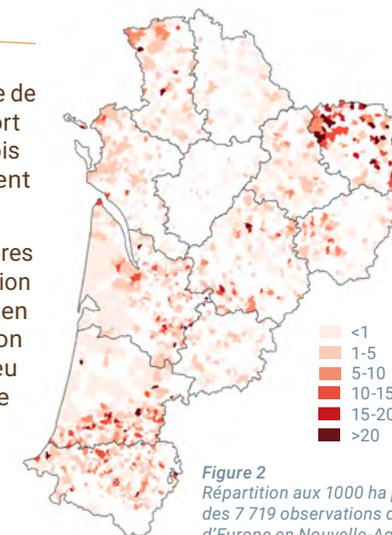
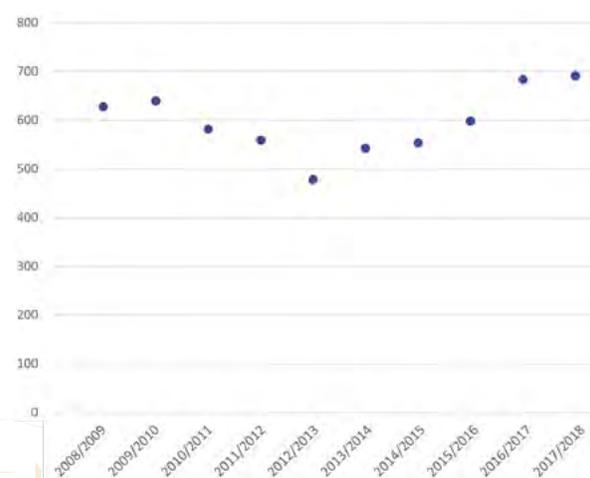


Figure 2
Répartition aux 1000 ha par commune des 7 719 observations de putois d'Europe en Nouvelle-Aquitaine entre 2008 et 2022 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023)

- <1
- 1-5
- 5-10
- 10-15
- 15-20
- >20

EVOLUTION DES POPULATIONS

Figure 3
Evolution des 5 868 observations de putois d'Europe en Nouvelle-Aquitaine entre les saisons cynégétiques 2008/2009 et 2017/2018. (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023)



L'absence de réalisation de suivis sur cette espèce, la diminution de la pression de piégeage des mustélidés (piégeage accidentel du putois d'Europe) et la discrétion de l'espèce expliquent le faible jeu de données. Il est donc difficile d'établir une tendance sur la Nouvelle-Aquitaine. On remarque toutefois, sur la figure 3, un nombre d'observations constant malgré une légère baisse des observations en 2012, repartant à la hausse jusqu'en 2018.

Des études complémentaires avec un suivi standardisé pourrait permettre d'obtenir un jeu de données plus conséquent et dégager une tendance d'évolution des populations sur la région.

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

La dégradation, la fragmentation et la disparition des zones humides peuvent expliquer le déclin des effectifs de putois d'Europe ces dernières années. De plus, les infrastructures routières se développant de plus en plus, le putois d'Europe est victime des collisions, tout comme la diminution de ses proies (notamment le lapin de garenne) ou bien le piégeage (Lacoste & Rigaux, 2021), qui sont des éléments pouvant entraîner son déclin.

Le putois d'Europe reste un mustélidé, ainsi, tout comme la martre des pins et la fouine, il peut s'attaquer aux élevages avicoles, ou entraîner des dégâts sur les nichées de faune sauvage. Ces dégâts semblent tout de même difficilement quantifiables et anecdotiques.

Vison d'Amérique

MUSTELA VISON (SCHREBER, 1777)



LISTE ROUGE

Europe	-	
France	NA	
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	NA
	Limousin	-
	Poitou-Charentes	NA

- » **Famille** : Mustélidés
- » **Espèce** : Espèce gibier sédentaire
Classé ESOD sur toute la Nouvelle-Aquitaine.

DESCRIPTION

Le vison d'Amérique est un mustélide au corps allongé et court sur pattes. Il mesure 60 cm en moyenne, pour un poids de 700 g à 2 kg. Les femelles étant plus petites et plus légères que les mâles. La longue queue représente un quart de la taille totale. Le pelage du vison d'Amérique est entièrement brun foncé, à l'exception d'une tache blanche sur le menton. Celle-ci, parfois absente, ne s'étend jamais sur la lèvre supérieure, à la différence du vison d'Europe (*Mustela lutreola*) (espèce protégée au niveau national).

RÉGIME ALIMENTAIRE

Comme les autres mustélidés, le vison d'Amérique est un animal carnivore. Il consomme des poissons, des batraciens, des écrevisses et de nombreux autres invertébrés. Les oiseaux et les petits mammifères composent son bol alimentaire. Il sait adapter son mode alimentaire aux ressources du milieu.

BIOLOGIE

Le vison d'Amérique est plutôt actif la nuit et au crépuscule.

La période de reproduction débute à la fin de l'hiver, généralement en février-mars. La femelle peut s'accoupler avec plusieurs mâles. Après 50 jours de gestation en moyenne, elle met bas une portée de 4 à 6 jeunes, aveugles à la naissance. Ils s'aventurent hors du gîte à six semaines, quittent leur mère à quatre mois et sont capables de se reproduire à l'âge d'un an.

SUIVI ET GESTION CYNÉGETIQUE

Le vison d'Amérique est une espèce exotique envahissante classée ESOD du groupe 1, c'est-à-dire qu'elle peut être piégée toute l'année et en tout lieu ainsi que son tir sur autorisation individuelle par le préfet entre la date de clôture générale et la date d'ouverture générale de la chasse. L'objectif concernant cette espèce est de réduire sa colonisation sur le territoire métropolitain et éviter la concurrence avec le vison d'Europe.

Les prélèvements sont majoritairement réalisés par piégeage. Le rôle des piégeurs est donc primordial pour essayer de faire diminuer la population ou au moins limiter son expansion.

Hormis la collecte des données de piégeage, aucun suivi spécifique de l'espèce n'est réalisé en Nouvelle-Aquitaine par les fédérations des chasseurs.



Observations validées entre 2000 et 2015

- Rattachées à une population férale
- En lien avec la présence d'une visonnière sans foyer de dispersion
- Ponctuelles

Figure 1 Répartition par bassin-versant des observations de visons d'Amérique collectées pour la période 2000-2015 en France (Source : Léger et al, 2018).

ÉTAT DES POPULATIONS EN FRANCE

Espèce introduite, le vison d'Amérique a été élevé en captivité en France depuis la seconde guerre mondiale. Des individus échappés de ces élevages ont pu depuis s'implanter dans le milieu naturel.

On recense 3 principaux foyers de populations en France (figure 1), le premier foyer s'est installé en Bretagne (première observation dans les années 1960) et s'étend désormais vers les Pays de la Loire ainsi que la Normandie. La population semblerait plutôt se stabiliser. Depuis les années 2000, le nombre de captures par piégeage a baissé dans les Côtes d'Armor et le Morbihan. Cela pourrait être dû à la recolonisation des cours d'eau par la loutre d'Europe (Bifulchi et Grémillet, 2015 in Léger et al, 2018).

Le second foyer est localisé en Nouvelle-Aquitaine et à l'ouest de l'Occitanie (depuis les années 1980 et 1990), en lien avec des animaux échappés d'élevage.

Le troisième et dernier foyer est apparu au sud-est de la région Occitanie après les années 2000, avec deux sous-foyers dans l'Aude et dans le Tarn, et un troisième sous-foyer en Espagne (Catalogne) qui a peu à peu colonisé les zones frontalières avec la France (Léger et al, 2018).



HABITAT

Inféodé aux milieux aquatiques, le vison d'Amérique affectionne la proximité de l'eau, qu'elle soit douce ou saumâtre. Il fréquente aussi des cours d'eau, des marais, des étangs, voire certains secteurs côtiers. C'est une espèce de plaine qui peut s'introduire en zone urbaine. Son gîte est souvent localisé dans un terrier creusé dans une berge, par ses propres soins ou par une autre espèce, mais il peut aussi être situé en plein air.

REPARTITION REGIONALE

Le foyer n°2 (figure 1) est mis en évidence sur la figure 2 grâce aux données du réseau des FDC et de l'Observatoire FAUNA montrant la localisation des données d'observations sur le sud de la région, dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques majoritairement. À la suite d'individus échappés d'élevage dans les Pyrénées-Atlantiques, une population férale s'est développée dans le département.

La Dordogne semble également touchée par l'espèce : le vandalisme d'un élevage pelletier en 2009 a entraîné l'installation d'une population férale (Fayet et al, 2021).

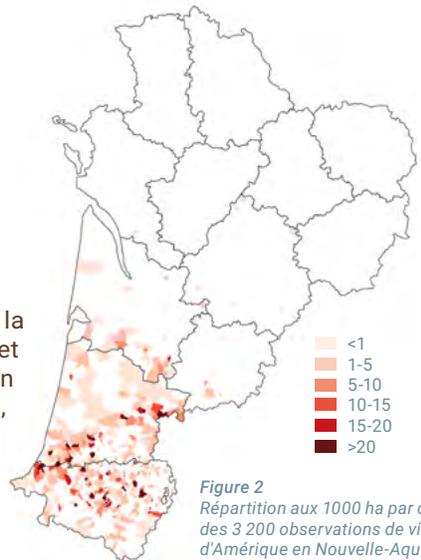


Figure 2
Répartition aux 1000 ha par commune des 3 200 observations de vison d'Amérique en Nouvelle-Aquitaine entre 2008 et 2023 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023)

EVOLUTION DES POPULATIONS

On peut constater que les communes occupées par le vison d'Amérique sont majoritairement concentrées dans les Pyrénées-Atlantiques avec 50 % des communes, 43 % pour les Landes et seulement 7 % pour le reste des départements de la région (Gironde, Lot-et-Garonne, Dordogne, Charente-Maritime). On remarquera que l'évolution du nombre de communes ayant piégé au moins un individu a augmenté de 30 % entre la période 2008-2013 et 2013-2018, puis de 25 % entre 2013-2018 et 2018-2023. Globalement, on constate une augmentation constante du nombre d'observations en Nouvelle-Aquitaine (figure 3).

Les densités de capture par commune restent assez aléatoires, on ne note pas de communes ayant une augmentation importante sur ces 15 dernières années. En revanche, les captures éparses peuvent varier du simple au double en une année montrant la colonisation de l'espèce.

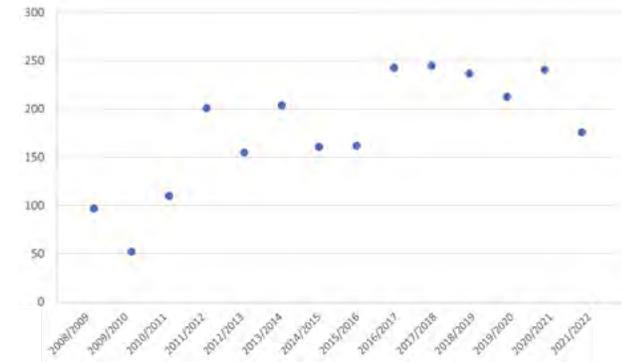


Figure 3
Evolution des 3 096 observations de vison d'Amérique en Nouvelle-Aquitaine entre les saisons cynégétiques 2008/2009 et 2021/2022 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023).

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

Prédateur opportuniste et généraliste se nourrissant de petits mammifères, poissons, crustacés, œufs, insectes, etc. Il peut représenter une menace pour certaines espèces telles que le campagnol amphibie ou alors le desman des Pyrénées (espèces protégées au niveau national). En Espagne, une étude a mis en évidence la présence de desmans des Pyrénées dans 4.5 % des fèces de vison d'Amérique (Romero, 2015 in Laviolle 2016).

L'autre menace majeure est la compétition avec le vison d'Europe, espèce menacée dont son aire de répartition a très largement diminué ces dernières années. Elle s'exerce principalement pour l'accès à la ressource alimentaire, parfois moins abondante par période. Le vison d'Amérique a également une meilleure tolérance à la cohabitation, on le retrouvera alors à des densités supérieures.

Raton laveur

PROCYON LOTOR (LINNAEUS, 1759)



LISTE ROUGE

Europe	-	
France	NA	
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	NA
	Limousin	-
	Poitou-Charentes	NA

- » **Famille** : Procyonidés
- » **Statut** : Espèce gibier sédentaire
Classé ESOD sur toute la Nouvelle-Aquitaine.

DESCRIPTION

Le raton laveur mesure de 45 à 70 cm pour un poids compris entre 5 et 15 kg. Il a une silhouette ronde et trapue avec un arrière-train surélevé. Sa tête est courte et large avec de grandes oreilles bien visibles. Un masque noir, cerclé de blanc, recouvre ses yeux et s'étire jusqu'au museau. Les pattes sont courtes et comptent 5 longs doigts chacune dotés de griffes non rétractiles. Ses empreintes ressemblent à des petites empreintes d'homme. Le pelage dorsal est gris brun et plus clair sur le ventre. Sa queue est longue, touffue et annelée, comptant de 4 à 7 bandes noires.

BIOLOGIE

Le raton laveur vit généralement seul sauf en période de rut. En revanche, il passe l'hiver en groupes familiaux dans des gîtes. C'est un animal nocturne et crépusculaire. La période de reproduction débute en février-mars et les naissances se produisent 63 jours après la fécondation, principalement en avril. La femelle met bas 2 à 5 jeunes en moyenne (jusqu'à 8 maximum). La maturité sexuelle est atteinte entre douze et quinze mois.

RÉGIME ALIMENTAIRE

Omnivore, le raton laveur mange à peu près de tout, cette nourriture pouvant être d'origine tant végétale qu'animale. Il préfère le maïs, les écrevisses, les fruits et les noix, mais son régime varie selon les saisons. Au printemps, ce sont les vertébrés et les invertébrés comme les insectes qui constituent la plus grande partie de son alimentation. Il recherche surtout les écrevisses mais il mange aussi des rats musqués, des écureuils, des lapins, des œufs d'oiseaux aquatiques et des palourdes d'eau douce. En été, les végétaux y compris les fruits et les noix l'attirent davantage. Il se délecte alors de cerises sauvages, de groseilles, de baies de sureau, de raisins sauvages, de fraises ainsi que de pommes de terre. Il se nourrit aussi de grenouilles, de petits poissons, de tortues, de larves de hannetons, de sauterelles, de vers de terre, de grillons et d'escargots au cours de la belle saison.

SUIVI ET GESTION CYNÉGETIQUE

Le raton laveur étant une espèce exotique envahissante, elle est classée ESOD du groupe 1 au niveau national et par conséquent en Nouvelle-Aquitaine.

Il peut être piégé toute l'année et en tout lieu. Il peut être détruits à tir sur autorisation individuelle délivrée par le préfet entre la date de clôture générale et la date d'ouverture générale de la chasse.

Seul le département de la Corrèze a réalisé un projet de suivi sur le raton laveur, lancé en 2020, sur deux années de suivi. L'objectif était de récupérer des données d'observations pour pouvoir mettre en place des pièges photographiques ainsi que des cages de piégeage. Ce suivi s'est interrompu mais la FDC 19 continue de récupérer les données d'observations afin d'essayer de repérer un noyau de population.

ETAT DES POPULATIONS EN FRANCE

Originaire d'Amérique du Nord, le raton laveur a été, dans les années 1930, introduit en Allemagne et en Union soviétique.

En France, la première présence semble remonter à 1934, dans le Haut-Rhin, mais sans y avoir fait souche (Niethammer, 1963 in Ulmer et Bernard, 2018).

Par la suite, dans les années soixante, les soldats américains affectés sur la base militaire de l'OTAN, dans l'Aisne (à Laon-Couvron), avaient ramené quelques individus pour servir de mascotte. Cependant, à leur départ du site, les ratons laveurs ont été relâchés ou abandonnés sur place, formant le début d'un noyau de population dans l'est de la France (Agostini, 2020).

En Auvergne, la première donnée date des années 1960-1970. Il a été détecté dans l'Allier et le Puy-de-Dôme, puis par la suite en Haute-Loire. En 2014, ce sont 269 données de ratons laveurs qui ont été recensées en Auvergne, réparties sur 118 communes différentes. Cette population pourrait être à l'origine d'individu échappé (Léger et Ruetta, 2014).



Au moins une observation sur la commune

- Entre 2001 et 2013
- Avant 2001

Figure 1
Répartition communale des observations du raton laveur en France avant 2013 (Source : Léger et Ruetta, 2014)



HABITAT

Il fréquente les arbres creux, les souches, les rondins et les cavités. On le trouve dans les régions boisées, parcourues par des cours d'eau assez lents, ou parsemées de mares et d'étangs. On peut également le retrouver à proximité d'habitations.

REPARTITION REGIONALE

La région compte peu de recensements actuellement, mais un noyau commence à se former depuis déjà plusieurs années dans la région bordelaise. Le premier individu détecté en Gironde date d'août 2007, suivi de 29 observations entre 2008 et 2012 (Ruys et al, 2012 in Leger et Ruette, 2014).

Quelques individus ont été aperçus ou capturés dans plusieurs autres départements de la région (figure 2). L'origine de ce noyau bordelais pourrait provenir d'une ferme exotique sur la commune de Cadaujac. Des individus s'en seraient échappés, formant aujourd'hui une population férale s'étendant de plus en plus.

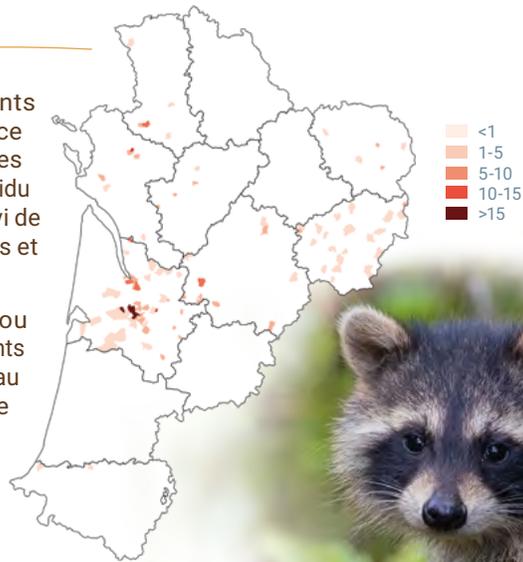


Figure 2
Répartition aux 1000 ha par commune des 948 observations de raton laveur en Nouvelle-Aquitaine entre 2008 et 2023 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023).

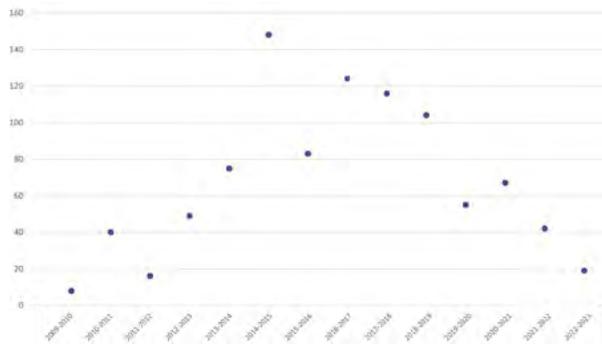


Figure 3
Evolution des 946 observations de raton laveur en Nouvelle-Aquitaine entre les saisons cynégétiques 2009/2010 et 2022/2023 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023).

ne permet pas de mettre cette augmentation en évidence en raison des faibles données d'observations de cette espèce (discrétion, faible pression de piégeage, absence de suivi spécifique, etc.), mais montre l'essor de cette dernière à partir de 2012 sur la région.

EVOLUTION DES POPULATIONS

Depuis les années 2000, la présence du raton laveur était quasi nulle sur la région. Elle est aujourd'hui assez répandue, pas forcément avec des effectifs importants, mais plutôt par observations éparées. On compte environ 350 observations (données Observatoire FAUNA, 2023), ainsi que 537 données de prélèvements dans toute la région entre 2009 et 2023. La tendance d'évolution est donc à la hausse et cette espèce continuera très probablement son expansion sur la région. La figure 3

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

Dans son continent d'origine, en Amérique du Nord, le lynx, le coyote ou le loup peuvent réguler les populations de raton laveur. En France, la situation est très différente avec une quasi absence de prédateurs. Les populations ne peuvent donc être contenues que par les actions humaines (piégeage, tirs).

Étant opportuniste, il peut s'attaquer aux poulaillers, aux nichées au sol ou bien même au maïs, causant à son tour des dégâts agricoles.

Comme beaucoup d'animaux sauvages, il est porteur de nombreuses maladies comme la rage (Guérin et al, 2008 in Lafaille, 2011), la leptospirose (McAllister, 2007 in Lafaille, 2011) mais aussi par un parasite appelé *Baylisascaris procyonis* (Lafaille, 2011), dont l'homme peut être contaminé à la suite d'un contact avec de la terre ou des matières fécales contaminées (Chelsea, 2022).

Les lagomorphes

Ethymologie : Du grec ancien, *lagôs* (« lièvre ») et *morphê* (« forme »). Mammifère tel que le lièvre et le lapin, possédant deux paires d'incisives supérieures, présentant avec les rongeurs de grandes convergences anatomiques, mais aussi de grandes différences physiologiques, écologiques et phylogénétiques.

On compte actuellement 61 espèces reconnues de lagomorphes, réparties en 2 familles (Léporidés et Ochotonidés).

Dans la catégorie des lagomorphes présentée dans cet atlas, on compte seulement une espèce :

Lapin de garenne 64



Lapin de Garenne

LISTE ROUGE

Europe	NT	
France	NT	
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	NT
	Limousin	-
	Poitou-Charentes	NT

» **Famille** : Léporidés

» **Statut** : Espèce gibier sédentaire
Classé ESOD en 33
et sur une partie du 16, 17 et 40.

DESCRIPTION

Le lapin de garenne possède un corps trapu d'une couleur gris-brun plus ou moins foncée, avec une tache blanche sur le ventre et les pattes. De la même famille que le lièvre, il se distingue de celui-ci par ses pattes arrière plus courtes et ses oreilles de taille moyenne (6 à 7,5 cm). D'un poids variant de 700 g à 1,5 kg, il n'excède pas les 50 cm.

RÉGIME ALIMENTAIRE

Cet herbivore possède un type d'alimentation opportuniste qui lui permet de s'adapter dans des milieux assez pauvres. Sa préférence se porte vers les graminées, mais il consomme aussi des plantes cultivées, des bulbes ou des tiges d'arbrisseaux. Grâce à sa digestion en deux temps (caecotrophie), il puise toute l'énergie présente dans son alimentation. La consommation quotidienne d'un adulte varie de 200 à 500 g de nourriture.

ORYCTOLAGUS CUNICULUS LINNAEUS, 1758



BIOLOGIE

Le taux de renouvellement du lapin de garenne est élevé, les femelles étant très productives, mais en parallèle le taux de mortalité est fort. La maturité sexuelle est atteinte très tôt : vers l'âge de quatre mois pour le mâle et trois mois et demi pour la femelle. Le nombre de portées dans une année varie de 3 à 5, pour un total de 15 à 25 lapereaux après des gestations d'une trentaine de jours. Ces derniers vont s'émanciper à l'âge de quatre ou cinq semaines. Les lapins de garenne vivent en petits groupes (colonies) où mâles et femelles se côtoient, chaque groupe étant mené par une femelle et un mâle dominant. La durée de vie maximale de ce léporidé est de neuf ans, avec un taux de mortalité moyen annuel avoisinant les 30 %.

SUIVI ET GESTION CYNÉGETIQUE

Plusieurs méthodes sont réalisées pour suivre les populations. Toutefois, celles-ci ne sont pas spécifiques au lapin de garenne puisque les données d'observations sont récoltées dans le cadre des suivis réalisés sur le lièvre, le chevreuil ou bien le cerf. Ainsi, lors de ces comptages, les observations de lapin de garenne sont bancarisées pour permettre de suivre les données au fil du temps. Les principales méthodes qui permettent de récolter des données d'observations du lapin de garenne sont les indices kilométriques d'abondance (IKA), l'évaluation des dégâts aux cultures ainsi que le suivi des maladies par le réseau SAGIR.



ÉTAT DES POPULATIONS EN FRANCE

Il est présent sur tout le territoire français (sauf en altitude) (figure 1), avec de fortes variations d'effectifs selon les départements. Il est notamment plus abondant sur la moitié ouest. Toutefois, ses effectifs ont fortement diminué en 30 ans, entraînant une forte baisse des prélèvements. Ce déclin est dû à la conjonction de facteurs dans laquelle maladie (myxomatose, VHD, ...) et dégradation des habitats ont une place importante.

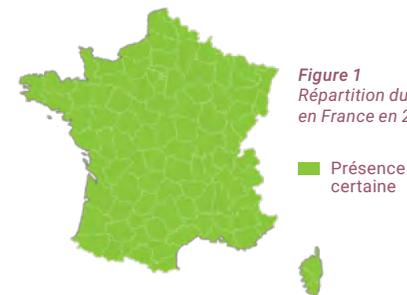


Figure 1
Répartition du lapin de garenne
en France en 2018 (Haffner, 2018).



HABITAT

L'habitat du lapin de garenne comporte trois zones principales : le terrier, la zone d'alimentation et les gîtes diurnes (Daniels et al, 2003 in Cohou et al, 2011). Ainsi, en fonction du sexe, de l'habitat et de la saison, le domaine vital s'étend sur une surface de 2,4 à 10,2 ha (Hulbert et al, 1996 in Cohou et al, 2011). L'étendue du territoire du lapin de garenne est maximale en période de reproduction, pour demeurer minimale le reste de l'année, si la qualité de l'habitat est optimale.



REPARTITION REGIONALE

La répartition du lapin de garenne est limitée par l'altitude (influence du manteau neigeux et de la disponibilité au sol) et l'espèce est moins présente dans les zones de marais et facilement inondables, ou encore dans les zones de grandes cultures où ses abris ont été détruits (Ruys, 2012).

La figure 2 est à interpréter avec prudence car seulement 6 fédérations départementales des chasseurs (Charente-Maritime, Creuse, Gironde, Landes, Vienne et Haute-Vienne) disposaient de données de prélèvements à l'échelle communale. Ainsi, cette hétérogénéité dans la disponibilité des données se reflète directement sur la représentation cartographique de répartition des observations de l'espèce au niveau régional. La mutualisation des données avec l'Observatoire FAUNA permet de confirmer la présence de l'espèce sur une grande partie du territoire néo aquitain sans pouvoir conclure sur les effectifs locaux des populations de lapin de garenne.

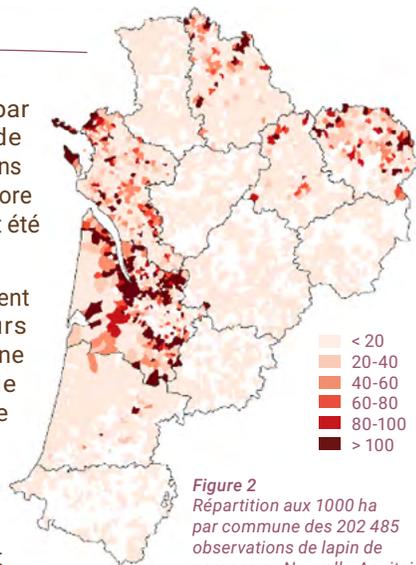


Figure 2
Répartition aux 1000 ha par commune des 202 485 observations de lapin de garenne en Nouvelle-Aquitaine entre 2008 et 2023 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023)

EVOLUTION DES POPULATIONS

Les populations de lapin de garenne sont très fluctuantes, celles-ci se sont effondrées depuis 30 ans sur la région, comme sur le reste du pays. Toutefois, on observe des disparités entre les années sur les quelques secteurs où des populations sont encore présentes (figure 2). D'une année sur l'autre, les effectifs peuvent être du simple au triple.

La figure 3, montre la chute brutale des observations de lapin de garenne. D'une part, sur les trois dernières années du graphique, certaines données fédérales n'étaient pas disponibles, laissant obligatoirement chuter les effectifs. Malgré cela, les fédérations ayant transmises leurs données sur la période 2014-2022, montre tout de même une chute des effectifs.

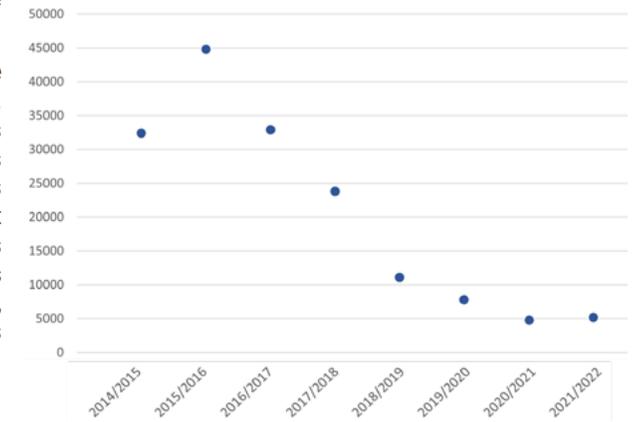


Figure 3
Evolution des 162 561 observations de lapin de garenne en Nouvelle-Aquitaine entre les saisons cynégétiques 2014/2015 et 2021/2022 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023).

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

Les effectifs de lapin de garenne sont très variables selon les secteurs en Nouvelle-Aquitaine, certaines zones pouvant se retrouver en surabondance avec localement des dégâts aux cultures. A contrario, très sensibles aux épizooties, les populations ont vu leurs effectifs s'effondrer au fil du temps.

Les principales maladies mises en cause, sont la myxomatose, introduite en 1952 en Eure-et-Loir mais qui en 3 ans a gagné l'ensemble du territoire français (Ruys, 2012) et le VHD (maladie hémorragique virale).

Le remembrement a également favorisé le déclin du lapin de garenne. L'agrandissement parcellaire suite à l'arrachage des haies et l'arasement des talus ont engendré des modifications de l'habitat, causant des dommages sur les populations de lapin de garenne.



Les corvidés

Ethymologie : Dérivé savant du latin *corvus*, « corbeau ». Famille d'oiseaux appartenant à l'ordre des Passereaux, au bec court et conique, et dont le type est le corbeau.

On compte actuellement 130 espèces reconnues de corvidés, comprenant 25 genres.

Dans la catégorie des corvidés présentée dans cet atlas, on compte six espèces différentes :

Choucas des tours	69
Corbeau freux	72
Corneille noire	75
Geai des chênes	78
Pie bavarde	81
Etourneau sansonnet	84

Choucas des tours

CORVUS MONEDULA LINNAEUS, 1759



LISTE ROUGE

Europe	LC	
France	LC	
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	-
	Limousin	LC
	Poitou-Charentes	NT

- » **Famille** : Corvidés
- » **Statut** : Espèce protégée au niveau national (article 3 de l'arrêté du 29 octobre 2009).

DESCRIPTION

Le choucas des tours est un petit corvidé qui accompagne régulièrement le corbeau freux ou la corneille noire. La différence de taille est flagrante avec ces deux autres corvidés, aussi bien posé qu'en vol. De loin, il paraît noir mais à bonne lumière de plus près, on constate qu'il est plus gris cendré brillant notamment autour du cou, alors que la calotte, les ailes et la queue sont franchement noires. L'iris blanc ressort bien dans ce contexte sombre. Le bec noir est très court et recouvert de plumes à la base, et les pattes sont noires. Le juvénile a l'iris sombre et le plumage nuancé de brunâtre. Il mesure environ 30 cm pour 240 g avec une envergure d'environ 70 cm.

BIOLOGIE

Le choucas des tours est une espèce monogame, semi-coloniale et cavernicole pour la nidification. La période de nidification débute fin avril début mai, la femelle pond de 4 à 6 œufs en moyenne et les incube 17 à 19 jours. Les jeunes, nourris par les parents, s'envolent vers l'âge d'un mois. Le couple est généralement uni à vie.

RÉGIME ALIMENTAIRE

Le choucas des tours est omnivore, opportuniste. Son régime est plus ou moins comparable au corbeau freux, principalement végétarien sur l'année (graines, baies, jeunes pousses), mais nettement plus carnivore en période de reproduction et d'abondance des insectes, en particulier pour l'alimentation des jeunes. Il affectionne tous les gros insectes, coléoptères (scarabée), lépidoptères (papillon), orthoptères (sauterelle), tipules (cousins), etc. Il est également connu pour chaparder des œufs.

ETAT DES POPULATIONS EN FRANCE

En France, le choucas des tours est présent sur l'ensemble du territoire à l'exception d'une partie des Pyrénées ainsi que la côte aquitaine (figure 1). C'est à la fois une espèce nicheuse, migratrice et hivernante sur l'Hexagone. Les effectifs des nicheurs sont estimés entre 150 000 et 300 000 couples (Le Manchec, 2019), en augmentation modérée depuis le début des années 2000. Selon une étude du suivi des oiseaux, le choucas des tours fait partie des espèces présentant une tendance positive dans l'évolution de ses populations en France, bien que sur une période plus longue (1989 à 2012) le choucas des tours montrait une variation d'abondance négative de l'ordre - 29 %. Cette évolution s'explique notamment par le fait que cet oiseau ne bénéficiait d'aucune mesure de protection jusqu'en 1999, année où il est devenu protégé (Le Manchec, 2019).



Figure 1
Zone de nidification du choucas des tours en France
(en rouge)
(Source : Delachaux et Niestlé, 2008 in Paul, 2011)

HABITAT

Le choucas des tours fréquente les milieux cavernicoles. Les cavités où il niche sont diverses : trou dans un arbre, trou dans une muraille ou fissure d'un rocher, espace creux dans un pylône, clocher et même cheminée. On le retrouve un peu partout en campagne et même en ville, dans les territoires ouverts de plaine.

SUIVI ET GESTION CYNÉGETIQUE

Cette espèce étant protégée, elle n'est donc pas chassée sur le territoire français. Toutefois, des autorisations préfectorales de destruction peuvent être demandées en cas de dégâts sur les cultures. À l'heure actuelle, aucun département de Nouvelle-Aquitaine n'a eu recours à cette autorisation. Aucun suivi spécifique de l'espèce n'est réalisé en Nouvelle-Aquitaine par les fédérations des chasseurs.

REPARTITION REGIONALE

Le choucas des tours est présent sur tout le nord, nord-est de la région, et progressivement sur la Gironde et le Lot-et-Garonne (figure 2). Les Landes et les Pyrénées-Atlantiques sont les départements les moins concernés par cette espèce, bien que son expansion s'étendra probablement sur toute la région d'ici quelques années.

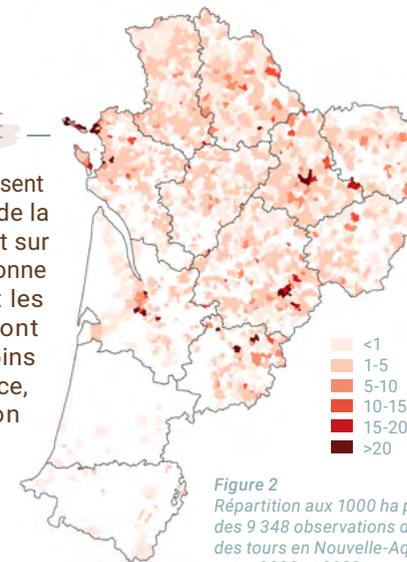
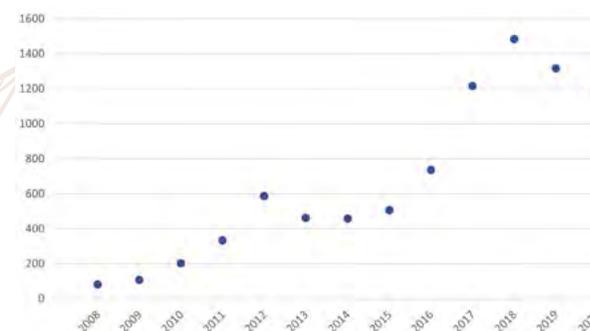


Figure 2
Répartition aux 1000 ha par commune des 9 348 observations de choucas des tours en Nouvelle-Aquitaine entre 2008 et 2023
(Source : Observatoire FAUNA, 2023).

EVOLUTION DES POPULATIONS

Figure 3
Evolution des 8 688 observations de choucas des tours en Nouvelle-Aquitaine entre les années 2008 et 2020
(Source : Observatoire FAUNA, 2023).



Très peu présente avant les années 2000, cette espèce s'est dispersée pour conquérir les départements de Nouvelle-Aquitaine. D'après les données de l'Observatoire FAUNA, avant les années 2000 on recensait seulement 100 observations, à partir de 2010 c'est environ 350 observations en plus, puis arrivé en 2020, les observations montent en puissance pour arriver à 5 000. L'espèce risque ainsi de continuer son expansion vers les Pyrénées-Atlantiques (excepté en montagne).

D'après les données STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) de la LPO Nouvelle-Aquitaine, le choucas des tours fait partie des espèces en forte augmentation. La tendance générale est d'environ + 205 % entre 2002 et 2019, la population est estimée comme en « augmentation modérée » par la catégorie EBCC (European Bird Census Council) entre 2002-2009 et « stable » entre 2010-2019 (Andre, 2021).

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

Le choucas des tours peut poser des problèmes pendant sa nidification. En effet, appréciant vivre dans les villes et villages, il va construire ses nids dans les cheminées et risque donc d'obstruer les conduits de cheminée et ainsi contraindre le propriétaire à réaliser des travaux. (Chartier-Le-Floch, 2019).

De plus, le choucas des tours peut occasionner des dégâts sur des cultures, principalement

en période de semis. Une colonie importante, présente plusieurs jours sur la même parcelle, peut conduire à un resemis.

Ses fientes sont également une réelle nuisance dans les villes et les bourgs mais aussi une source d'inquiétude dans les exploitations agricoles par rapport au risque de contamination en cas d'épizootie (Chartier-Le-Floch, 2019).

Corbeau freux

CORVUS FRUGILEGUS (LINNAEUS, 1759)



LISTE ROUGE

Europe	VU	
France	LC	
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	-
	Limousin	LC
	Poitou-Charentes	LC

» **Famille :** Corvidés

» **Statut :** Espèce gibier sédentaire
Classé ESOD en 16, 17, 23, 79, 86, 87 et sur une partie du 33.

DESCRIPTION

Le corbeaux freux est un gros passereau qui mesure un peu moins de 50 cm pour un poids moyen de 450 g. Son plumage est entièrement noir avec des reflets métalliques tendant vers le bleu-vert. Les observateurs peu habitués confondent aisément le corbeaux freux avec la corneille noire qui possède un plumage similaire. Toutefois, le corbeaux freux est reconnaissable à son bec droit, blanchâtre à la base dépourvue de plumes. Cette espèce ne présente pas de dimorphisme sexuel.

REGIME ALIMENTAIRE

Le régime alimentaire du corbeaux freux est varié. Il consomme ainsi des larves et des insectes adultes, des vers de terre et des mollusques. Afin de compléter ce bol alimentaire, le corbeaux freux ingère des œufs, des vers de terre, des petits rongeurs, mais aussi des baies, des céréales ou encore des fruits.

BIOLOGIE

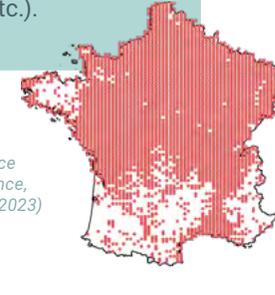
La période de reproduction débute assez tôt, dès le mois de mars, par la construction du nid. Mâles et femelles, monogames, bâtissent ensemble un grand nid en forme de coupole, perché en haut d'un arbre. La femelle y dépose 2 à 6 œufs qu'elle incube 16 à 19 jours. Durant cette période, le mâle se charge de son alimentation. Après l'éclosion, les poussins demeurent dans le nid pendant deux mois et demi. Ils sont aptes à la reproduction à la fin de leur deuxième année.

SUIVI ET GESTION CYNEGETIQUE

Aucun suivi spécifique de l'espèce n'est réalisé en Nouvelle-Aquitaine par les fédérations des chasseurs.

En raison de son classement ESOD dans plusieurs départements de la région, des prélèvements sont réalisés chaque année à la fois en actions de chasse ou lors d'actions de destruction (piégeage, mesures administratives, etc.).

Figure 1
Répartition de la présence du corbeaux freux en France, en 2023 (Source : SINP, 2023)



HABITAT

Le corbeaux freux fréquente des milieux variés. Il est présent aussi bien dans les champs entourés de bosquets, au milieu des cultures, dans des prairies, mais aussi au sein des villages et des villes. Il n'est toutefois pas présent en montagne.

REPARTITION REGIONALE

Le corbeaux freux est présent principalement sur la moitié nord de la Nouvelle-Aquitaine, il reste moins présent sur les ex-départements aquitains, malgré quelques données dans les Pyrénées-Atlantiques (probablement de l'hivernage) (figure 1). Les départements en zone blanche ne résultent pas forcément de l'absence de l'espèce, mais seulement d'aucune donnée d'observations transmises sur la commune.

A noter que le département avec le plus de prélèvements est les Deux-Sèvres, avec plus de 7 000 individus prélevés au cours de la saison 2013/2014, ce chiffre est en baisse ces dernières années notamment par l'absence de piégeage au cours de 3 saisons de chasse (2019/2020 à 2021/2022).

ETAT DES POPULATIONS EN FRANCE

Le corbeaux freux est présent sur tout le Paléarctique occidental, où il effectue une reproduction stricte à l'extrême ouest de la Russie. En Europe, il est présent toute l'année ou seulement en hivernage, comme c'est le cas dans le centre de l'Europe ou en Europe du Sud. Cette espèce est toutefois rare dans les pays du sud : Italie, sud de l'Espagne, Portugal.

En France, le corbeaux freux est présent toute l'année dans la moitié nord, il se reproduit peu dans la moitié sud, où il est généralement présent pour l'hivernage. Les effectifs en nidification étaient en expansion jusqu'en 1980. Aujourd'hui, la tendance des effectifs semble à la baisse ; -36,7 % (STOC 2001-2019).

Entre 2009 et 2012, la population était estimée entre 200 000 et 350 000 couples (Issa et Muller 2015, in Gendre, 2019).

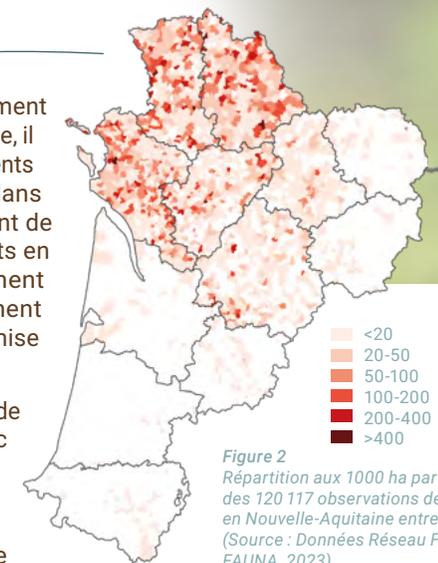


Figure 2
Répartition aux 1000 ha par commune des 120 117 observations de corbeaux freux en Nouvelle-Aquitaine entre 2008 et 2023 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023)

EVOLUTION DES POPULATIONS

Il est difficile de statuer sur l'évolution des populations de cette espèce sur la région en raison de l'absence de suivis standardisés. La figure 2 montre une baisse du nombre d'observations de l'espèce sur la région au cours des dernières années.

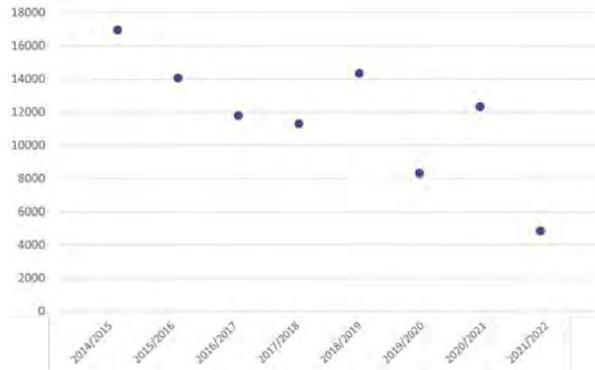


Figure 3
Evolution des 97 839 observations de corbeau freux en Nouvelle-Aquitaine entre les saisons cynégétiques 2014/2015 et 2021/2022 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023).

Outre une possible baisse des effectifs, les facteurs suivants sont à prendre en considération dans le nombre d'observations connues de l'espèce pouvant aussi expliquer la baisse des observations : les prélèvements en Vienne et en Haute-Vienne ne sont pas encore connus pour la saison 2021/2022 et l'espèce n'est plus ESOD en Deux-Sèvres depuis 2019 (jusqu'à 7000 prélèvements en 2013/2014).

Corneille noire

CORVUS CORONIE (LINNAEUS, 1758)

LISTE ROUGE

Europe	LC	
France	LC	
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	-
	Limousin	LC
	Poitou-Charentes	LC

- » **Famille :** Corvidés
- » **Statut :** Espèce gibier sédentaire
Classé ESOD sur toute la Nouvelle-Aquitaine.



DESCRIPTION

Souvent confondue avec le corbeau freux, la corneille noire mesure environ 50 cm pour un poids d'environ 600 g. Son plumage est entièrement noir, tout comme ses pattes et son bec. A la différence du corbeau freux, son bec n'est pas dépourvu de plumes à la base. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel chez cette espèce.

BIOLOGIE

Le mâle et la femelle bâtissent leur nid en hauteur, dans un arbre. C'est une grande coupole dans laquelle la femelle pond 3 à 5 œufs, qui sont couvés durant 19 jours. Les poussins demeurent dans le nid durant plusieurs semaines (généralement 3 à 5). La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de deux ans mais elle peut aussi être plus tardive.

RÉGIME ALIMENTAIRE

Le régime alimentaire de la corneille noire est varié. Il se compose de petits animaux tels que les insectes ou les mollusques mais aussi de charognes, d'œufs ou d'oisillons. Afin de compléter ce bol alimentaire, elle consomme aussi des végétaux.



PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX

Le corbeau freux peut entraîner des conséquences directes sur l'agriculture, notamment sur les semis de tournesol, de maïs et les productions de légumes. A titre d'exemple, dans le département des Deux-Sèvres pour la saison 2022/2023, le montant en préjudice s'est élevé à 31 350 € sachant qu'une faible part des agriculteurs concernés par les dégâts de corvidés les signalent aux chambres d'agriculture. En effet, seuls les dégâts commis par le grand gibier (sanglier, cerf et chevreuil) sont indemnisés au monde agricole.

Un cas d'attaque sur un ovin (individu malade) a été signalé en Deux-Sèvres. Egalement, des dommages sur les bâches à ensilage (perçage) ont été relevés pour un préjudice de 70 000 €.



SUIVI ET GESTION CYNEGETIQUE

En raison de son classement ESOD, les fédérations des chasseurs récoltent ainsi diverses données de captures et de destructions pour cette espèce. Les piégeurs agréés sont tenus d'établir chaque année au 30 septembre, un bilan annuel de leur prise pour une période allant du 1^{er} juillet de l'année précédente au 30 juin. Les lieutenants de louveterie sont également tenus de faire remonter les informations de leurs battues ou chasses entreprises sur cette espèce. De plus, les sociétés de chasse et les particuliers disposant d'une autorisation préfectorale individuelle de destruction pour les ESOD, sont également tenus de transmettre leurs prélèvements.

C'est une des espèces prédateurs/déprédateurs la plus prélevée en Nouvelle-Aquitaine, avec le renard et le ragondin. La majorité des prélèvements sont réalisés lors de la campagne de piégeage, représentant en moyenne 50 % des prélèvements contre environ 40 % pour les prélèvements à tir à la chasse.

Aucun suivi spécifique de l'espèce n'est réalisé en Nouvelle-Aquitaine par les fédérations des chasseurs.

HABITAT

La corneille noire fréquente une grande diversité d'habitats. Elle est observée aussi bien dans des champs cultivés, en bordure de cours d'eau ou près du littoral, que dans des zones plus ou moins urbanisées telles que les villes et villages.

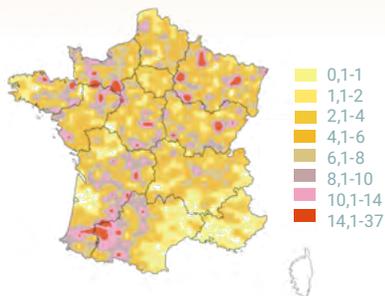


Figure 1
Estimation de l'abondance de la corneille noire (nombre d'individus chanteurs par point d'écoute), en 2017 (Source : Réseau Oiseaux de Passage, ONCFS-FNC-FDC, 2017).

ETAT DES POPULATIONS EN FRANCE

La corneille noire est présente sur tout le territoire français. Il semblerait que les effectifs nichant dans le pays depuis la fin des années 1980 soient relativement stables. On estime qu'il existe en France 800 000 à 1,3 million de couples de corneilles noires (2009-2012) avec une tendance en augmentation ; + 5.6 % (Fontaine et al, 2020).

REPARTITION REGIONALE

Espèce sédentaire, la corneille noire est présente toute l'année en Nouvelle-Aquitaine sur l'ensemble de la région et sur une mosaïque d'habitats variés (zone de plaine, forestière, bocagère, humide, etc.). Dans les Pyrénées-Atlantiques, elle est présente jusqu'en haute montagne. La figure 2 met toutefois en avant une densité plus importante de corneilles noires sur les zones alluviales de la Garonne, de la Dordogne et de l'Adour.

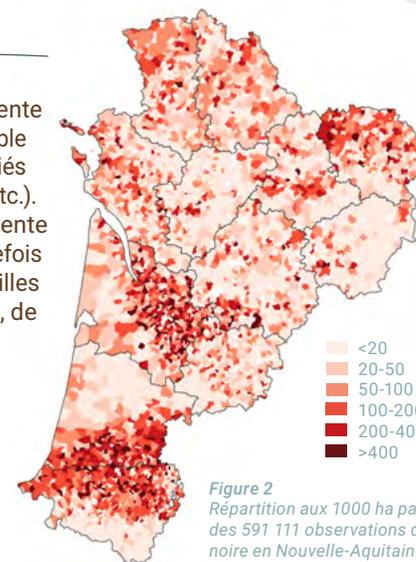


Figure 2
Répartition aux 1000 ha par commune des 591 111 observations de corneille noire en Nouvelle-Aquitaine entre 2008 et 2023 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023).



EVOLUTION DES POPULATIONS

Les populations de corneilles noires en Nouvelle-Aquitaine semblent être en bon état de conservation. Même si les données sont hétérogènes entre les départements, tous recueillent un grand nombre de données de captures en raison d'une population bien présente sur la région. Il est toutefois difficile de statuer

sur l'évolution des populations de cette espèce sur la région en raison de l'absence de suivis standardisés. La figure 3 montre une baisse du nombre d'observations de l'espèce sur la région au cours des dernières années. Outre une possible baisse des effectifs, la diminution globale de la pression de chasse et de piégeage peut expliquer en partie cette diminution des observations.

D'après les données STOC de la LPO Nouvelle-Aquitaine, la corneille noire fait partie des espèces en augmentation modérée. La tendance générale est d'environ + 28 % entre 2002 et 2019, la population est estimée comme « stable » par la catégorie EBCC (European Bird Census Council) entre 2002-2019 (Andre, 2021).

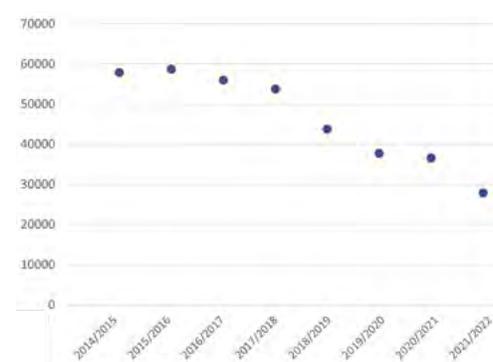


Figure 3
Evolution des 372 260 observations de corneille noire en Nouvelle-Aquitaine entre les saisons cynégétiques 2014/2015 et 2021/2022 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023).

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

La corneille noire apprécie les graines des parcelles agricoles fraîchement semées, étant faciles d'accès pour elles.

Ceci n'est évidemment pas sans conséquence pour le monde agricole où les dommages aux cultures sont parfois conséquents. A titre d'exemple, ce sont plus de 36 000€

de dégâts déclarés en Deux-Sèvres pour la saison 2022/2023 sachant qu'une faible part des agriculteurs concernés par les dégâts de corvidés les signalent aux chambres d'agriculture. En effet, seuls les dégâts commis par le grand gibier (sanglier, cerf et chevreuil) sont indemnisés au monde agricole.

Geai des chênes

GARRULUS GLANDARIUS (LINNAEUS 1758)



LISTE ROUGE

Europe	LC	
France	LC	
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	-
	Limousin	LC
	Poitou-Charentes	LC

» **Famille :** Corvidés

» **Statut :** Espèce gibier sédentaire. Classé ESOD en 47 et sur une partie du 19.

DESCRIPTION

Le geai des chênes est un passereau qui mesure environ 36 cm pour un poids moyen de 160 g. Cet oiseau est aisément identifiable grâce à son plumage particulier. Son corps est brun, ses ailes sont noires avec des couvertures alaires bleues striées de noir. Sa queue noire contraste avec son croupion blanc. La tête de ce passereau est surmontée d'une huppe grise et noire, et deux tâches noires encadrent un bec court.

REGIME ALIMENTAIRE

L'alimentation du geai des chênes est majoritairement composée de végétaux : glands, châtaignes, fruits cultivés et graines. Une part animale complète aussi ce bol alimentaire, avec des oisillons, des lézards ou encore des campagnols et des invertébrés.

BIOLOGIE

Il est présent dans toute l'Eurasie. Il est visible toute l'année sur tout le Paléarctique occidental, excepté dans les extrémités nord et sud qu'il ne fréquente pas. Chaque couple bâtit un nid végétal en forme de coupole, à environ 3 à 5 m du sol, sur une branche d'arbre ou dans un buisson. Il est toujours situé à l'abri des regards et suffisamment en hauteur pour ne pas être atteint par les prédateurs. La femelle y dépose 3 à 7 œufs verts tachetés, qu'elle incube seule durant 16 à 19 jours. Les poussins sont nidicoles les 20 premiers jours de leur vie. Ils sont ensuite aptes à se reproduire au bout d'un an.

SUIVI ET GESTION CYNÉGETIQUE

Le geai des chênes est classé ESOD, sur seulement deux départements (47 et partiellement en 19). Les fédérations détiennent donc moins de données que lorsque l'espèce est plus largement classée ESOD. Toutefois, en dehors des départements où l'espèce est classée ESOD, les chasseurs peuvent transmettre leurs données de prélèvements en période de chasse à leur fédération des chasseurs respective permettant ainsi de disposer de quelques observations.

Aucun suivi spécifique de l'espèce n'est réalisé en Nouvelle-Aquitaine par les fédérations des chasseurs.



ETAT DES POPULATIONS EN FRANCE

Le geai des chênes étant sédentaire en France, sa répartition dans le pays demeure similaire en toute saison. L'espèce est ainsi présente sur tout le territoire, à l'exception des zones de haute montagne (figure 1). Des individus venant du nord de l'Europe renforcent les populations déjà en place en hiver (Jardin, 2014).

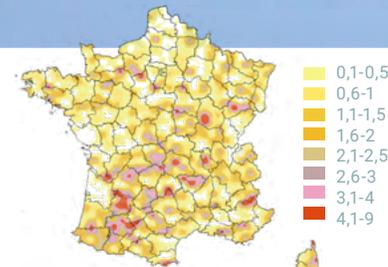


Figure 1
Estimation de l'abondance du geai des chênes (nombre d'individus chanteurs par point d'écoute), en 2017 (Source : Réseau Oiseaux de Passage ONCFS-FNC-FDC, 2017)

REPARTITION REGIONALE

Espèce sédentaire en Nouvelle-Aquitaine, les populations sont renforcées en hiver par l'arrivée d'individus migrateurs du nord-ouest de l'Europe. Elle est présente sur l'entièreté de la région avec des densités variables en fonction des boisements présents et de la couverture forestière (figure 2).

Sur la figure 1, les concentrations les plus importantes en Nouvelle-Aquitaine semblent être dans le Lot-et-Garonne.

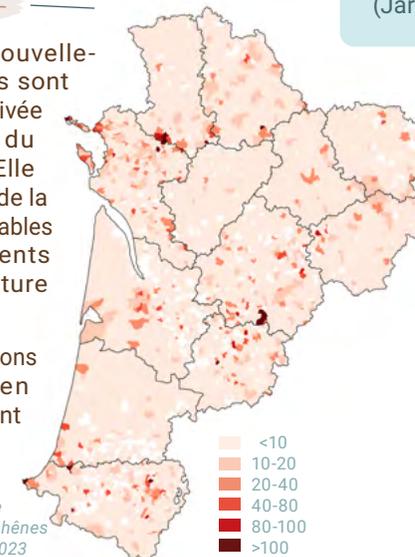


Figure 2
Répartition aux 1000 ha par commune des 43 906 observations de geai des chênes en Nouvelle-Aquitaine entre 2008 et 2023 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023).

HABITAT

Comme l'indique son nom, le geai des chênes fréquente les bois et les forêts mixtes et de feuillus. Adaptés à l'urbanisation des milieux, des individus s'installent aussi dans les vergers et les jardins.

EVOLUTION DES POPULATIONS

D'après les données du STOC, les populations nationales semblent être en augmentation (+ 11 %) entre 2001 et 2018. En Nouvelle-Aquitaine, la tendance générale du geai des chênes est d'environ + 14 % entre 2002 et 2019, la population est estimée comme « stable » entre 2002-2009 et en « déclin modéré » entre 2010-2019 par la catégorie EBCC (European Bird Census Council) (Andre, 2021).

Ces données sur les effectifs nicheurs ne semblent pas en accord avec les observations de l'Observatoire FAUNA et du réseau des FDC où l'on constate une diminution des observations (figure 4).

Il est toutefois difficile de statuer sur l'évolution des populations de cette espèce sur la région en raison de l'absence de suivis standardisés. Outre une possible baisse des effectifs ces dernières années, la diminution de la pression de chasse et le faible intérêt des chasseurs pour cette espèce peut expliquer en partie la baisse des observations.

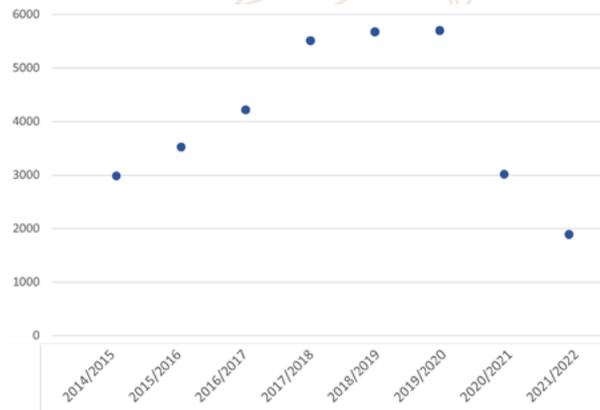


Figure 4
Evolution des 32 480 observations du geai des chênes en Nouvelle-Aquitaine entre les saisons cynégétiques 2014/2015 et 2021/2022 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023).



PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

Le geai des chênes est une espèce à enjeu forestier, en effet il est responsable de la dispersion des glands. Ceux-ci les stockent régulièrement sous terre pour s'assurer d'avoir à manger tout l'hiver. Oubliés par les corvidés, certains fruits deviendront des chênes. Cette dispersion des glands grâce au travail des geais des chênes permet aux arbres de répandre rapidement leur descendance et de couvrir de larges distances. A Monks Wood, une réserve naturelle du comté de Cambridge, un ancien champ d'orge abandonné en 1961 et une ex-prairie délaissée en 1996 ont fait place à deux nouveaux bois. Et cette fois, les forestiers ou les associations n'y sont pour rien. Comme le racontent les auteurs d'une étude publiée dans la revue Plos One, plus de la moitié des arbres qui peuplent ces deux espaces renaturés ont été plantés par des geais des chênes (Espargilière, 2021).

La plupart des dégâts déclarés pour cette espèce intervient d'avril à septembre, principale période de production pour les vergers à fruits, les plus concernés par les dégâts causés par cet oiseau.

Pie bavarde

LISTE ROUGE

Europe	LC	
France	LC	
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	-
	Limousin	LC
	Poitou-Charentes	LC

» **Famille** : Corvidés

» **Statut** : Espèce gibier sédentaire
Classé ESOD en 17, 33, 47, 64 et partiellement en 16.

DESCRIPTION

Son envergure est de 50 à 60 cm et sa taille est de 45 à 60 cm, sa queue en constituant la moitié. Son poids varie entre 145 et 210 g. Sa tête, sa poitrine, son dos, son bec et ses pattes sont noirs et son abdomen est blanc. Les ailes et la queue présentent un plumage bleu-vert irisé. On peut voir de grandes taches blanches sur les scapulaires et des marques blanches sur les primaires, visibles sur les ailes déployées. Il n'existe pas de dimorphisme sexuel chez cette espèce.

REGIME ALIMENTAIRE

Comme les autres corvidés, elle est omnivore. Elle se nourrit surtout de petits invertébrés qui constituent plus de 80 % de l'alimentation des adultes. Elle consomme aussi des graines de fruits et des baies en hiver. Elle mange des débris, des charognes, des œufs et des oisillons. Elle peut s'attaquer à des petits rongeurs.

BIOLOGIE

Grégaire en hivernage, la pie bavarde est solitaire en période de nidification. Elle construit son nid en hauteur, généralement à la cime d'un arbre ou en haut d'un pylône. Son nid constitué de grosses brindilles, est volumineux et est surmonté d'un toit de branchages. La femelle y dépose 2 à 8 œufs qu'elle couve durant 17 à 22 jours. Les poussins restent ensuite au nid quatre semaines, la maturité sexuelle étant généralement atteinte à l'âge de deux ans. Si la première ponte est détruite, une seconde de remplacement peut être produite.





SUIVI ET GESTION CYNETIQUE

En raison de son classement ESOD, les fédérations des chasseurs récoltent ainsi diverses données de captures et de destructions pour cette espèce. Les piégeurs agréés sont tenus d'établir chaque année au 30 septembre, un bilan annuel de leur prise pour une période allant du 1er juillet de l'année précédente au 30 juin.

De plus, les sociétés de chasse et les particuliers disposant d'une autorisation préfectorale individuelle de destruction pour les ESOD, sont également tenus de transmettre leurs prélèvements.

Aucun suivi spécifique de l'espèce n'est réalisé en Nouvelle-Aquitaine par les fédérations des chasseurs.

ETAT DES POPULATIONS EN FRANCE

La pie bavarde est une espèce très commune sur le continent eurasien. Elle occupe une grande partie du Paléarctique occidental : toute la partie au nord de 30°N de longitude. Elle est présente toute l'année sur cette zone.

Sédentaire en France, la pie bavarde est présente sur tout le territoire français, à l'exception de la Corse (figure 1).

Grâce au résultat du STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs), entre la période 2001-2019, la tendance par point d'écoute pour la pie bavarde est à la hausse : + 14.5 % à l'échelle nationale (Fontaine et al, 2020).

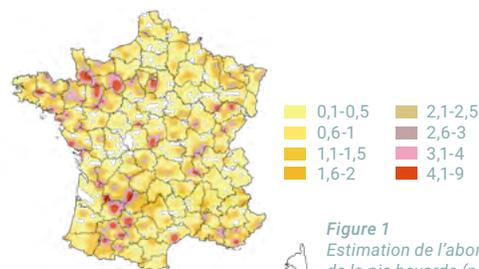


Figure 1
Estimation de l'abondance de la pie bavarde (nombre d'individus chanteurs par point d'écoute), en 2017. (Source : Réseau Oiseaux de Passage, ONCFS-FNC-FDC, 2017)

HABITAT

Elle occupe une grande diversité d'habitats à l'exception des forêts denses et des zones montagnardes. Elle fréquente ainsi les bosquets, les champs, les petits bois mais aussi les parcs et jardins. Elle n'hésite pas à entrer dans les zones urbaines sans craindre la présence de l'homme.

REPARTITION REGIONALE

Ce petit corvidé est présent sur la totalité de la région Nouvelle-Aquitaine (figure 2). Des zones à plus fortes densités d'observations sont présentes, notamment aux abords de l'île de Ré et l'île d'Oléron, la région girondine en allant jusqu'au Lot-et-Garonne ainsi que sur la vallée de l'Adour. Cette différence dans le nombre d'observations peut s'expliquer par le classement ESOD de la pie bavarde sur ces départements. Ainsi, les données de piégeage ont permis de compléter les données de l'Observatoire FAUNA. Toutefois, peu de communes sans observation de l'espèce ont été identifiées sur la région confirmant sa large répartition régionale.

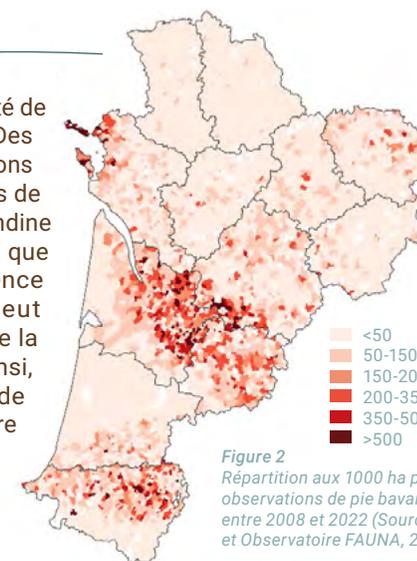


Figure 2
Répartition aux 1000 ha par commune des 434 508 observations de pie bavarde en Nouvelle-Aquitaine entre 2008 et 2022 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023)

EVOLUTION DES POPULATIONS

La figure 3 montre une baisse du nombre d'observations de l'espèce sur la région au cours des dernières années. Outre une possible baisse des effectifs, la baisse globale de la pression de chasse et de piégeage peut expliquer en partie la baisse observée de ces observations. En effet, en 2012, la pie bavarde était classée ESOD sur 10 départements de la Nouvelle-Aquitaine, puis 7 en 2015 et 2019 (dont 3 départements avec des restrictions communales) et

enfin 6 en 2023 (dont un avec des restrictions communales).

D'après les données STOC de la LPO Nouvelle-Aquitaine, la pie bavarde fait partie des espèces en augmentation modérée. La tendance générale est d'environ + 35 % entre 2002 et 2019, la population est estimée comme en « augmentation modérée » entre 2002-2009 et « stable » entre 2010-2019 par la catégorie EBCC (European Bird Census Council) (Andre, 2021).

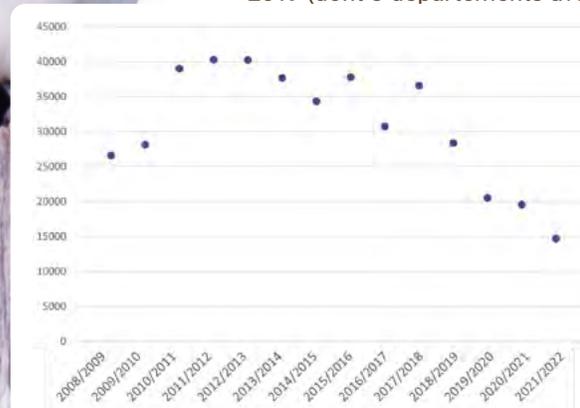
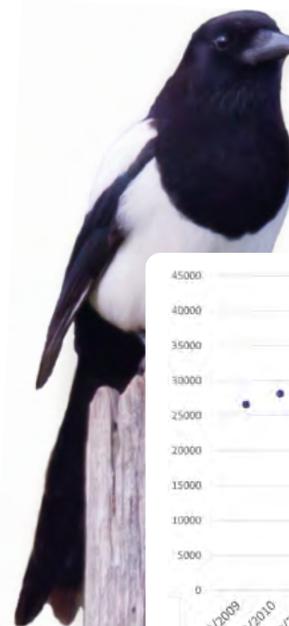


Figure 3
Evolution des 434 508 observations de pie bavarde en Nouvelle-Aquitaine entre les saisons cynégétiques 2008/2009 et 2021/2022 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023).

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

La pie bavarde se nourrit parfois d'œufs des autres espèces, ainsi que d'oisillons pouvant causer des dommages aux élevages avicoles mais aussi aux autres espèces d'oiseaux. Elle peut également occasionner des dégâts aux cultures, principalement en période de semis.

Étourneau sansonnnet

STURNUS VULGARIS (LINNAEUS 1759)



LISTE ROUGE

Europe	LC	
France	LC	
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	-
	Limousin	LC
	Poitou-Charentes	LC

» **Famille** : Sturnidés

» **Statut** : Espèce gibier sédentaire
Classé ESOD en 19, 33, 47,
64 et 86.

DESCRIPTION

Avec une envergure d'une trentaine de centimètres, il atteint une taille d'environ 20 cm pour un poids moyen compris entre 60 et 100 g. Son plumage est noir, aux reflets verts et violets métalliques avec de petites taches blanches, encore plus marquées en période nuptiale. Ces taches permettent de le différencier facilement du merle noir avec lequel il est confondu. Sa queue est courte et carrée et les ailes sont pointues et triangulaires. Le dimorphisme sexuel est peu marqué ; le bec est jaune avec la base gris-bleue chez le mâle et rose chez la femelle. Quant aux juvéniles, ils sont gris-bruns plus ternes.

RÉGIME ALIMENTAIRE

L'étourneau sansonnnet est omnivore. Au printemps et en été, la part animale de son alimentation est plus importante avec des insectes (adultes et larves), des chenilles et des vers. En automne et en hiver, le rapport est inversé et la consommation est essentiellement basée sur des végétaux (graines et céréales). Toutefois, l'étourneau sansonnnet adapte son alimentation au territoire occupé : si des vergers sont à proximité, il aura ainsi tendance à s'alimenter auprès de ceux-ci, quelle que soit la saison.

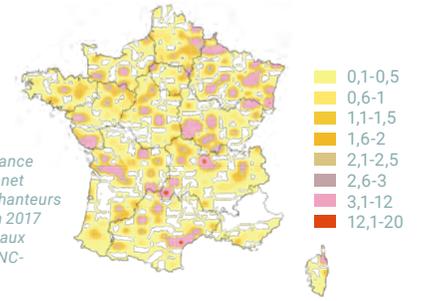
BIOLOGIE

Il bâtit son nid dans les cavités existantes des arbres ou sur les falaises, mais aussi dans des structures construites par l'homme, toujours en hauteur. Il y apporte divers matériaux pour construire un nid situé dans des cavités ou des nichoirs à environ 3 à 5 mètres de hauteur. Au printemps, la femelle y dépose 4 à 6 œufs blancs pâles et brillants qu'elle incube durant douze jours. Les poussins sont nidicoles et sont nourris par leurs parents pendant plus de 20 jours. Les derniers jeunes arrivent à maturité en juillet. Il est fréquent qu'une deuxième ponte ait lieu la même saison mais son succès est moindre.

SUIVI ET GESTION CYNETIQUE

Les fédérations des chasseurs récoltent des données d'observations grâce aux données de piégeage, de chasse ou de destruction, par le biais des piégeurs, des sociétés de chasse ou des particuliers disposant d'une autorisation. Egalement, le réseau « Oiseaux de passage » de l'OFB-FNC-FDC, permet d'avoir des données supplémentaires.

Aucun suivi spécifique de l'espèce n'est réalisé en Nouvelle-Aquitaine par les fédérations des chasseurs.



HABITAT

Son habitat est très varié, il est ainsi fréquent de le rencontrer dans des zones humides, des plaines agricoles, des prairies ou encore des zones urbanisées. Ces dernières années, l'étourneau sansonnnet est de plus en plus observé dans les territoires urbanisés où il trouve aisément l'abri et la nourriture qui lui sont nécessaires avec parfois des dortoirs importants.

ÉTAT DES POPULATIONS EN FRANCE

L'étourneau sansonnnet est présent sur une très grande partie du globe. Il occupe ainsi tout le Paléarctique occidental où il est sédentaire sur quasiment toute l'Europe, nicheur en Russie et Fennoscandie (Norvège, Suède, Finlande), et hivernant stricte dans l'extrême sud de l'Europe, en Afrique du Nord et dans les pays du Proche-Orient.

En France, l'étourneau sansonnnet est plus présent en hivernage dans l'ouest du pays (Pays de la Loire, Normandie, Bretagne).

Ils sont sédentaires et restent en hiver sur les zones où ils se sont reproduits l'été. En automne, ces individus sont

rejoints par d'autres individus migrateurs (Clergeau, 2014).

En période de reproduction, il est présent sur la quasi-totalité du territoire avec une abondance estimée moindre dans le sud-est (figure 1).

Les tendances d'évolution d'étourneaux sansonnnets en France sont en augmentation entre 2001 et 2019 (22,4 %). Avec 28 175 étourneaux sansonnnets comptés lors du SHOC (Suivi Hivernal des Oiseaux Communs) en 2019, il s'agit de l'espèce la plus observée (Fontaine et al, 2020)



Les rongeurs

Ethymologie : Dérivé de ronger. Ordre de mammifères végétariens ou omnivores dont la denture se caractérise par deux paires d'incisives de très grande taille et à croissance continue, et par l'absence de canines.

On compte actuellement plus de 2 000 espèces reconnues de rongeurs (le plus grand ordre de mammifères).

Dans la catégorie des rongeurs présentée dans cet atlas, on compte deux espèces différentes :

Ragondin	88
Rat musqué	93

REPARTITION REGIONALE

Sur la totalité de la région, on recense des populations hivernante et nicheuse d'étourneaux sansonnets.

Les populations hivernantes sont principalement représentées dans le nord-ouest de la région, notamment en Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Charente et Vienne. Cet oiseau grégaire, se manifeste par de grandes concentrations d'individus, souvent rencontrées en agglomération mais aussi dans divers milieux : forêts, plaines agricoles, bordures de cours d'eau...

Les populations nicheuses sont en abondance principalement en Charente, Charente-Maritime et Lot-et-Garonne (figure 1). Sur la figure 2, on remarque à contrario plus d'observations sur le bassin de la Garonne et de la Dordogne (coté girondin) mais aussi en Charente-Maritime.

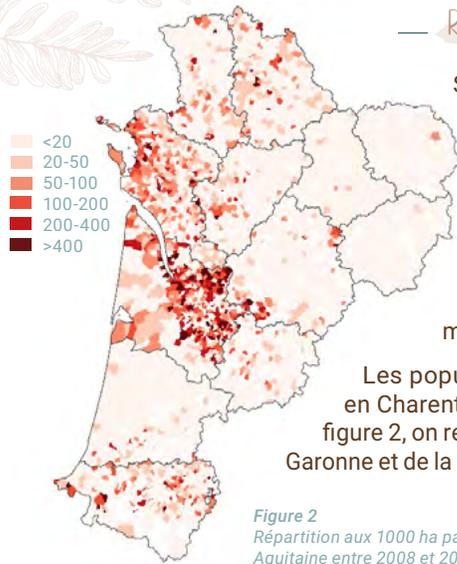


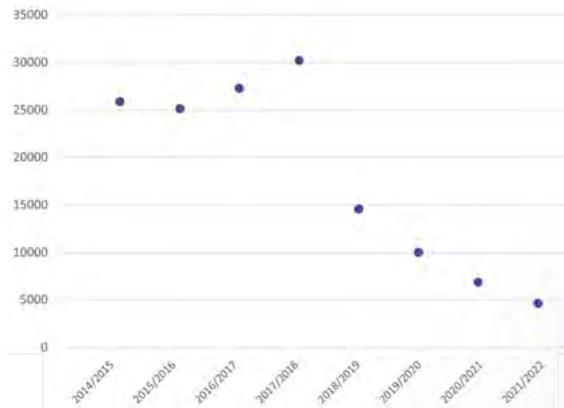
Figure 3
Évolution des 144 422 observations d'étourneau sansonnet en Nouvelle-Aquitaine entre les saisons cynégétiques 2014/2015 et 2021/2022 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023).

EVOLUTION DES POPULATIONS

Il est difficile d'évaluer la tendance pour cet oiseau, peu suivi par le réseau fédéral. Quelques données montrent une hausse puis une baisse des observations sans pour autant pouvoir émettre des conclusions sur l'évolution des populations nicheuses et hivernantes de ce passereau.

La fluctuation du nombre d'observations, notamment sur la saison 2018/2019, peut s'expliquer par la forte pression de destruction qui a été mise sur l'étourneau sansonnet en Charente-Maritime cette saison cynégétique.

Malgré tout, d'après les données du STOC de la LPO Nouvelle-Aquitaine, l'étourneau sansonnet fait partie des espèces en stabilité. La population est estimée comme « stable » par la catégorie EBCC (European Bird Census Council) entre 2002-2019 (Andre, 2021).



PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

Lorsque les étourneaux sansonnets décident de s'installer à un endroit, ils peuvent rapidement devenir problématiques. En effet, leurs nombreuses fientes sont salissantes mais peuvent aussi contenir des bactéries pathogènes causant de graves problèmes (salmonelle, toxoplasmose, ...) (Petric, 2022). En colonie, ils peuvent piller en un rien de temps les cultures maraîchères et les vergers ainsi que la nourriture des animaux (notamment les grains de maïs d'ensilage).

Ragondin

MYOCASTOR COYPIUS (MOLINA, 1782)



LISTE ROUGE

Europe	-	
France	NA	
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	NA
	Limousin	-
	Poitou-Charente	NA

» **Famille** : Myocastoridés

» **Statut** : Espèce gibier sédentaire. Classé ESOD sur toute la Nouvelle-Aquitaine.

DESCRIPTION

Le ragondin est un gros rongeur mesurant de 60 cm à 1 m et pesant entre 5 et 9 kg. Ses poils sont longs et bruns, il est doté d'une queue cylindrique écailleuse peu poilue et de longues moustaches blanches. Ses pattes palmées, ses narines et ses yeux hauts sur la tête sont signes de son adaptation au milieu aquatique. Ses incisives sont très visibles et de couleur orangée. Une particularité du ragondin est la position des tétines, qui sont situées sur le dos, au-dessus de la ligne de flottaison.

BIOLOGIE

Le ragondin est un animal grégaire qui vit essentiellement la nuit. Il peut se reproduire tout au long de l'année, dans un nid situé dans un terrier. Après une phase de gestation qui dure entre 127 et 138 jours, la femelle met bas de 2 à 7 jeunes qui sont allaités durant près de deux mois. La maturité sexuelle est atteinte dès l'âge de six mois et la femelle peut avoir une à deux portées par an, ce qui implique une forte dynamique de croissance des populations. La durée de vie des individus dépasse toutefois rarement les 5 ans.

RÉGIME ALIMENTAIRE

Il a un régime alimentaire strictement herbivore. Il consomme des végétaux aquatiques et terrestres (feuilles et tiges), essentiellement des graminées, ainsi que l'écorce des arbres et des racines. Lorsqu'il se trouve à proximité de cultures, il se nourrit alors du blé ou du maïs cultivé.

SUIVI ET GESTION CYNEGETIQUE

Le ragondin fait partie des ESOD sur l'ensemble du territoire métropolitain (par arrêté ministériel du 2 septembre 2016). Ce classement a pour objectif de tenter d'éradiquer l'espèce sur l'Hexagone.

Il est alors possible de chasser le ragondin toute l'année, par piégeage (être titulaire de l'agrément piégeur) et par destruction à tir (autorisation du propriétaire). L'objectif est de limiter au maximum son expansion et de diminuer les populations.

Aucun suivi spécifique de l'espèce n'est réalisé en Nouvelle-Aquitaine par les fédérations des chasseurs.

ÉTAT DES POPULATIONS EN FRANCE

Originaire d'Amérique du Sud, il a été introduit d'abord en Indre et Loire dans les années 1880, les élevages pour la peau se sont multipliés jusqu'à la Première Guerre Mondiale. Une deuxième vague d'introduction eut lieu entre 1925 et 1928, et la disparition des élevages suite à la crise économique de 1929 entraîna la libération de nombreux individus dans la nature. Il est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire métropolitain (Pascal, 2003 in Guédon, 2021) (figure 1).



Figure 1 Répartition du ragondin en France en 2018 (Haffner, 2018)

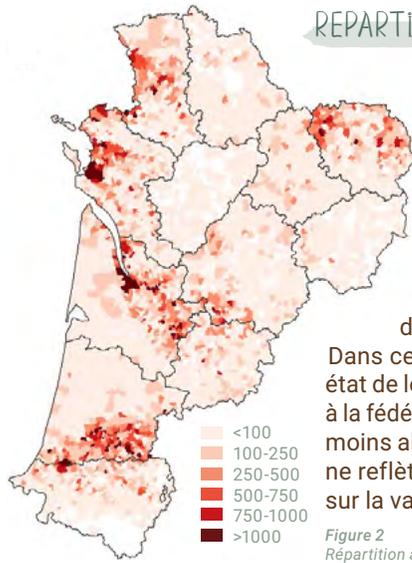
■ Présence certaine
■ Présence probable
■ Absence probable ou certaine

HABITAT

Il fréquente de nombreux types de milieux aquatiques (rivières lentes, marais, lagunes) et occupe les plans d'eau temporaires qu'il quitte quand ceux-ci s'assèchent. Il préfère les eaux stagnantes, envahies de végétation.



REPARTITION REGIONALE



Présent sur la quasi-totalité de la région Nouvelle-Aquitaine, hormis en haute-montagne, il semble majoritairement présent sur tout le littoral atlantique, en partant de la Charente-Maritime, jusqu'aux Pyrénées-Atlantiques mais aussi sur l'ensemble des grands bassins versants de la région (Adour, Garonne, Dordogne, Seudre et Charente).

Le nombre de captures dépend de la pression de piégeage, chaque département ayant plus ou moins de piégeurs, pouvant donc influencer la répartition des observations sur la figure 2.

Dans certains départements, comme la Charente, les piégeurs font état de leurs captures à l'association des piégeurs et non directement à la fédération des chasseurs. Raison pour laquelle, la Charente semble moins abondante en ragondins que ces départements voisins, ce qui ne reflète pas la réalité, des populations importantes étant connues sur la vallée de la Charente notamment.

Figure 2
Répartition aux 1000 ha par commune des 974 377 observations de ragondin en Nouvelle-Aquitaine entre 2008 et 2022 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA 2023)

EVOLUTION DES POPULATIONS

Les populations de ragondins ont fortement augmenté durant ces dernières années. Les conditions climatiques relativement douces, l'absence de prédateurs naturels, le développement de la culture du maïs ainsi que la création de nombreux plans d'eau ont été favorables au développement de l'espèce.

On remarque une hausse des observations avec un pic à plus de 100 000 individus (saisons cynégétiques 2014/2015 et 2015/2016) (figure 3). La baisse des observations peut s'expliquer par le manque de données transmises par les piégeurs aux fédérations des chasseurs, notamment pour la Gironde ou aucune donnée n'a été transmise après 2018. Toutefois, l'absence de suivis spécifiques de l'espèce en Nouvelle-Aquitaine par les fédérations des chasseurs ne peut pas confirmer une baisse réelle des effectifs ces dernières années.

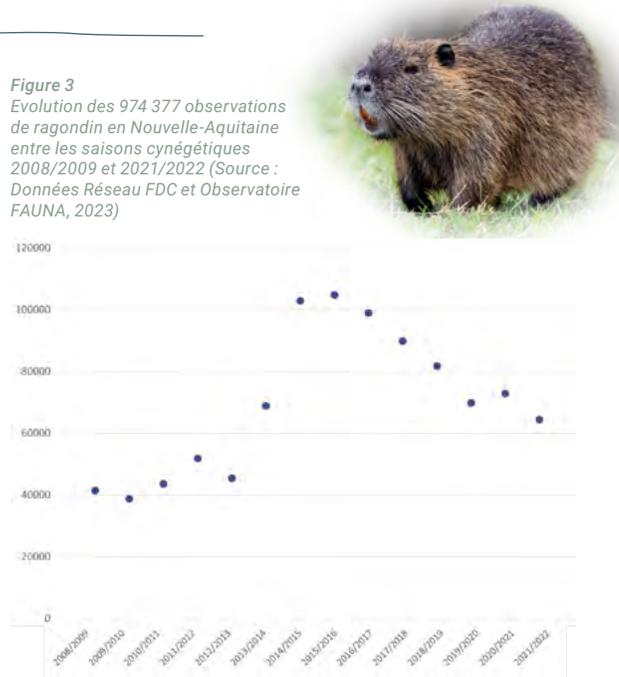


Figure 3
Evolution des 974 377 observations de ragondin en Nouvelle-Aquitaine entre les saisons cynégétiques 2008/2009 et 2021/2022 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023)

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

Les problématiques majeures liées à la présence de cette espèce sur le territoire français sont :

- sa faculté à dégrader les berges des cours d'eau, les digues et les fossés en creusant de nombreuses galeries pour constituer ses terriers,
- son rôle dans la transmission de certaines maladies comme la leptospirose (maladie bactérienne transmise à l'Homme par les urines),
- les dégâts causés aux cultures céréalières, fruitières et maraîchères.

Rat musqué

LISTE ROUGE

Europe	-	
France	NA	
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	NA
	Limousin	-
	Poitou-Charentes	NA

- » **Famille** : Cricetidés
- » **Statut** : Espèce gibier sédentaire
Classé ESOD sur toute la Nouvelle-Aquitaine

DESCRIPTION

Le rat musqué est un rongeur souvent confondu avec le ragondin. Toutefois, il est plus petit que ce dernier, puisqu'il mesure entre 25 et 50 cm auxquels s'ajoute une queue de 20 cm, pour un poids allant de 1 à 2 kg. Sa longue queue est peu poilue, écailleuse et aplatie latéralement. Le pelage du rat musqué est brun foncé, plus sur le dessous. Il est doté de pattes postérieures plus longues que ses pattes antérieures. Tout comme le ragondin, son anatomie est adaptée aux milieux aquatiques, avec les narines et les yeux placés très hauts sur la tête.



REGIME ALIMENTAIRE

Surtout herbivore, il mange de nombreuses plantes aquatiques et rivulaires (carex, prèles, phragmites, nénuphars), des plantes cultivées comme la betterave ou le maïs, des écorces et des racines. Il consomme parfois des escargots, des mollusques bivalves et des crustacés.

ONDATRA ZIBETHICUS (LINNAEUS 1766)



BIOLOGIE

Le rat musqué est une espèce plutôt nocturne, bien qu'il soit parfois visible la journée. La période de reproduction débute généralement en mars et se poursuit tout l'été jusqu'en octobre. La gestation dure 30 jours. La femelle allaite ensuite 5 à 7 jeunes durant 25 jours en moyenne. La maturité sexuelle est atteinte à l'âge d'un an. Il est fréquent que deux à trois portées naissent chaque année.

SUIVI ET GESTION CYNÉGETIQUE

Le rat musqué étant ESOD du groupe 1, il peut être piégé sur l'ensemble du territoire, toute l'année sous condition (autorisation individuelle délivrée par le préfet pour certaines espèces). Aucune gestion n'est dirigée pour l'espèce, étant donné son statut, l'objectif étant d'éradiquer l'espèce sur le territoire.

Tout de même, il est important de signaler les données de captures par piégeage et par tir aux fédérations des chasseurs, afin de suivre les populations et connaître les zones de présence.

Aucun suivi spécifique de l'espèce n'est réalisé en Nouvelle-Aquitaine par les fédérations des chasseurs.

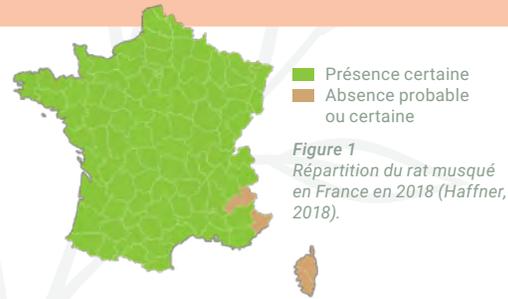


Figure 1
Répartition du rat musqué en France en 2018 (Haffner, 2018).

ÉTAT DES POPULATIONS EN FRANCE

Originaire d'Amérique du Nord, il a été introduit en Europe et s'est étendu depuis vers la France, où il a colonisé une grande partie du territoire. Même si l'animal était présent en captivité en 1882 dans l'Indre-et-Loire, l'essor de l'élevage ne débuta réellement qu'en 1925-28. Les introductions et les élevages ont concerné le sud, le sud-ouest et le centre de la France. En 1960, l'espèce était localisée au cours inférieur de la Garonne, aux zones humides des Landes, à l'ensemble du bassin de la Loire et au cours inférieur du Rhône (Pascal et al, 2006 in Ruys, 2009). Il est désormais présent sur presque tout le territoire français (figure 1). Seules les Alpes et la Corse n'ont pas encore été colonisées.

HABITAT

Le rat musqué est un rongeur inféodé aux milieux aquatiques. Il occupe les eaux stagnantes ou à faible courant : marais, étangs, ripisylves. Il creuse son terrier dans les berges où il se bâtit une hutte végétale. L'entrée de celle-ci se situe généralement sous l'eau.

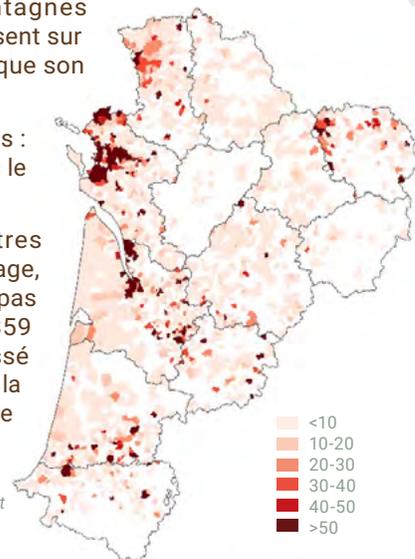
REPARTITION REGIONALE

Le rat musqué est présent sur la quasi-totalité de la région Nouvelle-Aquitaine, à l'exception des montagnes pyrénéennes. Il n'est toutefois peut-être pas présent sur toutes les communes de la région, bien moins que son cousin, le ragondin.

C'est un animal qui fréquente des zones humides : étangs, cours d'eau, souvent en compétition avec le ragondin.

La Charente-Maritime domine tous les autres départements en termes de captures par piégeage, notamment pendant la saison 2014/2015, avec pas moins de 2 900 rats musqués pour environ 359 piégeurs actifs. Ce chiffre à tout de même baissé pour atteindre 657 rats musqués capturés pendant la saison 2020/2021, avec également une pression de captures plus faible (250 piégeurs actifs).

Figure 2
Répartition aux 1000 ha par commune des 42 795 observations de rat musqué en Nouvelle-Aquitaine entre 2008 et 2023 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023)



ÉVOLUTION DES POPULATIONS

L'aire de répartition du rat musqué a fortement évolué depuis les années 2000, étant présent partout en Nouvelle-Aquitaine. Ces effectifs ont sans doute augmenté en corrélation avec l'étalement de sa répartition.

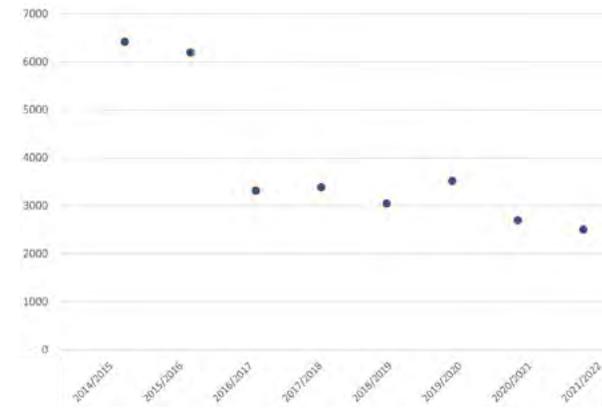


Figure 3 :
Évolution des 31 060 observations de rat musqué en Nouvelle-Aquitaine entre les saisons cynégétiques 2014/2015 et 2021/2022 (Source : Données Réseau FDC et Observatoire FAUNA, 2023)

PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX

Tout comme le ragondin, même si les impacts sont moindres, le rat musqué peut également altérer les berges ou les digues en creusant son terrier. D'autres dégâts peuvent survenir sur les cultures maraîchères ou des pieds d'arbres écorcés, mais également sur l'écosystème : le rat musqué peut se tourner vers un régime carné. Les anodontes, une moule d'eau douce, est le premier animal à pâtir de la voracité du rat musqué susceptible de causer un déséquilibre écologique. L'anodonte est nécessaire à la réalisation du cycle de reproduction de la bouvière, petit

poisson d'eau douce méconnu de nos rivières et étangs mais qui est considéré comme menacé à l'échelle de la France et de l'Europe. Il a été noté plusieurs fois des carnages de grenouilles également (Bracq, 2005). Il est aussi porteur de plusieurs maladies, telles que la leptospirose (un simple contact avec une eau infectée peut provoquer la contamination) et l'échinococcose alvéolaire ; elle est due à la larve d'un taenia, les risques majeurs d'infection pour l'homme surviennent lorsque des chats ou des chiens se nourrissent de rongeurs sauvages (Bracq, 2005).



Bibliographie

- Agostini, F., 2020. Haute-Loire, Gironde, Auvergne... le raton laveur envahit une partie de la France. Europe 1. 1.
- Andre, M., 2021. Analyse des STOC-EPS de Nouvelle Aquitaine de 2002 à 2019. LPO Nouvelle Aquitaine. 37p.
- Bachelot-Narquin, R., 2002. Arrêté du 6 novembre 2002 relative au classement de la martre, de la belette et du putois sur la liste des espèces susceptibles d'être classées nuisibles. Bulletin Officiel. 1.
- Barboiron, A., Saint-Andrieux, C., Maillard, J-F., Guibert, B., 2020. La présence du daim et du cerf sika en France. Faune Sauvage. 6.
- Bracq, F-X., 2005. Guide technique de la lutte contre le rat musqué. SmageAa. 28.
- Calenge, C., Albaret, M., Léger, F., Vandell, J-M., Chadoeuf, J., Giraud, C., Huet, S., Julliard, R., Monestiez, P., Piffady, J., Pinaud, D., Ruette, S., 2016. Premières cartes d'abondances relative de six mustélidés en France – Modélisation des données collectées dans les « carnets de bord petits carnivores » de l'ONCFS. Faune Sauvage. 23.
- Camino, M., Cohou, V., Veiga, J., 2011. Atlas des espèces gibiers en Aquitaine. Fédération Régionale des Chasseurs d'Aquitaine. Editions confluentes. 382.
- Cauzinille, L., 2023. Maladie d'Aujeszky ou pseudo-rage chez le chien : premiers signes cliniques. Centre Hospitalier Vétérinaire Paris Porte d'Italie. 1.
- Chartier-Le-Floch, E., 2019. Choucas : la prolifération pose problème. Le Poher. 1.
- Chelsea, M., 2022. Baylisascariase. Le manuel MSD. 1.
- Clergeau, P., 2014. Les étourneaux dans la ville : Biologie et méthodes de gestion. Fiche de synthèse INRA. 22.
- De Lacoste, N., Rigaux, P., 2021. Plan national de conservation du Putois d'Europe (Mustela putorius) en France – Propositions à mettre en œuvre par l'État dans le cadre d'un Plan national d'actions. Société française pour l'étude et la protection des mammifères. 119.
- Desmet, J-F., Gilles, C., 2019. Hermine. Faune Auvergne-Rhône-Alpes. 1.
- Direction Départementale des Territoires de la Charente, Arrêté du 28 juin 2023 fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts dans le département de la Charente – Campagne de destruction 2023/2024, n° 16-2023-06-28-00004, 28 juin 2023
- Direction Départementale des Territoires de la Creuse, Arrêté du 12 juin 2023 classant le pigeon (Columba palumbus) sur la liste des animaux d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) et fixant ses modalités de destruction pour la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024 dans le département de la Creuse, n° 23-2023-06-02-0007, 12 juin 2023
- Direction Départementale des Territoires du Lot-et-Garonne, Arrêté préfectoral classant le pigeon ramier comme espèce susceptible d'occasionner des dégâts et définissant les périodes et modalités de sa destruction dans le département de Lot-et-Garonne pour la campagne 2023/2024, n° 47-2023-05-24-00003, 24 mai 2023
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Gironde, Arrêté du 13 juin 2023 portant fixation de la liste, des périodes et des modalités de destruction des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (3e groupe) en Gironde pour la campagne cynégétique 2023/2024, 13 juin 2023
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Charente-Maritime, Arrêté du 25 mai 2023 fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts dont le préfet de la Charente-Maritime a la responsabilité, n° 23EB039-DDTM, 25 mai 2023
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes, Arrêté préfectoral 2023/219 fixant la liste des animaux classés susceptible d'occasionner des dégâts, relevant du 3ème groupe dans les Landes, 26 avril 2023
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques, Arrêté préfectoral classant le pigeon ramier comme espèces susceptible d'occasionner des dégâts, dans certaines communes des Pyrénées-Atlantiques pour la campagne 2023/2024, n° 64-2023-05-12-00004, 12 mai 2023
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques, Arrêté préfectoral classant le sanglier comme espèces susceptible d'occasionner des dégâts sur une partie du département des Pyrénées-Atlantiques pour la campagne 2023/2024, n° 64-2023-05-12-00014, 12 mai 2023
- Do Linh San, E., Moutou, F., Blackburn, D-R., Braun, C., Steimer, F., 2008. Le blaireau et l'Homme, pour une cohabitation pacifique. France Nature Environnement. 32.
- Espargillière, L., 2021. Les geais qui replantent des forêts ou les bienfaits du réensauvagement naturel. Vert.Eco. 1
- Fayet, M., Bellanger, C., Bressan, Y., Ruys, T., Pons, N., Perrault, A., 2021. Plan National d'Actions 2021 – 2031 en faveur du Vison d'Europe. Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage (GRIFS), Cistude Nature, Office Français de la Biodiversité (OFB). 174.
- Fontaine, B., Moussy, C., Chiffard Carricaburu, J., Dupuis, J., Corolleur, E., Schmaltz, L., Lorrillière, R., Lois, G., Gaudard, C., 2020. Suivi des oiseaux communs en France 1989-2019 : 30 ans de suivis participatifs. MNHN-Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation, LPO BirdLife France - Service Connaissance, Ministère de la Transition écologique et solidaire. 44.
- Gendre, N., 2019. Corbeau Freux. Fiche espèce Avifaune RTE/LPO. 2.
- Gilot-Fromont, E., Boschioli, M-L., Dufour, B., Durand, B., Fischer, C., Hars, J., Lesellier, S., Payne, A., Richomme, C., Ruette, S., 2019. Gestion de la tuberculose bovine et des blaireaux. Agence Nationale de Sécurité Sanitaire. 165.
- Guédon, G., 2017. Myocastor Coypus. Centre de Ressources Espèces Exotiques Envahissantes. 1.
- Haffner, P., 2017. Renard roux, Renard, Goupil (Français) – Répartition actuelle en France métropolitaine. Inventaire National du Patrimoine Naturel. 5
- Haffner, P., 2018. Lapin de garenne (Français) – Répartition actuelle en France métropolitaine. Inventaire National du Patrimoine Naturel. 5
- Haffner, P., 2018. Ragondin (Français) – Répartition actuelle en France métropolitaine. Inventaire National du Patrimoine Naturel. 5
- Haffner, P., 2018. Rat musqué (Français) – Répartition actuelle en France métropolitaine. Inventaire National du Patrimoine Naturel. 5
- Hars, J., 2017. Faune sauvage et risques sanitaires. Fédération Régionale des GDS d'Auvergne Rhône-Alpes. 6.
- Hurel, P., Léger, F., Ruette, S., 2018. Le putois d'Europe (Mustela putorius) – Un mustélidé reconnaissable à son masque facial. A la découverte des mammifères semi-aquatiques - ONCFS. 1.
- IUCN, 2024. The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2023-1.
- Jacquier, M., Ruette, S., Guinot, M., 2018. État des connaissances sur les populations de blaireaux en France. Rapport ONCFS. 12.
- Jardin, E., 2014. Geai des chênes – Garrulus glandarius. Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor. 2.
- Jomat, L., Jourde, P., 2018. Liste rouge des Oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes. Poitou-Charentes Nature : chapitre Oiseaux nicheurs. 25.
- Jousserand, C., 2023. La maladie d'Aujeszky confirmée après la mort de plusieurs chiens de chasse en Dordogne. France Bleu Périgord. 1.
- Kauhala, K., 1996. Introduced carnivores in Europe with special reference to central and northern Europe. Wildlife Biology. 496.
- Lacoste, N., Travers, W., (coords.) 2022. Avis de la SFEPM sur le classement des petits carnivores indigènes « susceptibles d'occasionner des dégâts ». Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM). 72.
- Lafaille, A., 2011. Le Baylisascaris procyonis dans le sud du Québec. Prévalence chez le raton laveur et étude de contamination des latrines. Université de Montréal. 127.
- Lautier, A., 2012. Atlas de la biodiversité du fleuve Var (Alpes-Maritimes / Alpes-de-Haute-Provence) : prospections de la Martre des pins Martes martes, la Fouine Martes foina et la Genette commune Genetta genetta en 2012. Faune-Paca Publication n°15. 42.
- Laviolle, L., 2016. Évaluation de la fréquentation et de l'impact du Vison d'Amérique sur les populations de Desmans des Pyrénées dans la vallée de Nohèdes. Conservatoires d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées. 25.
- Le Manchec, A., 2019. Recensement de la population de Choucas des tours Corvus monedula en Maine-et-Loire. LPO Anjou. 31.
- Léger, F., Ruette, S., 2005. Le Chien viverrin en France. Faune Sauvage. 13.
- Léger, F., Ruette, S., 2014. Répartition du raton laveur et du chien viverrin en France : le point. Faune Sauvage. 54.
- Léger, F., Ruette, S., 2014. Répartition du raton laveur et du chien viverrin en France : le point. Faune Sauvage. 54.
- Léger, F., Steinmetz, J., Laoué, E., Maillard, J-F., Ruette, S., 2018. L'expansion du vison d'Amérique en France - Période 2000-2015. Revue Faune Sauvage. 15.
- Lelièvre, M., 2022. Protection du Putois d'Europe. Courrier protection du putois d'Europe – UISN. 1.
- Locatelli, Y., Maillard, J-F., Saint-Andrieux, C., 2018. L'hybridation entre cerf sika et cerf élaphe. Espèce exotique envahissante – Faune Sauvage. 94.
- Maillard, J-F., 2020. Cervus Nippon. Centre de Ressources Espèces Exotiques Envahissantes. 1.
- Martin, E., 2013. Physiopathologie de la rage du chien viverrin et excréation salivaire du virus rabique chez cette espèce. Thèse doctorat, école nationale vétérinaire d'Alfort. 118.
- Ministère de l'Équipement, du Logement, de l'Aménagement du Territoire et des Transports, Arrêté du 26 juin 1987 fixant la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée, Journal officiel, n°218, 20 septembre 1987, p. 10942.
- Ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, en charge des Technologies Vertes et des Négociations sur le Climat, Arrêté du 14 juin 2010 relatif aux lieutenants de louveterie, Journal officiel, n°148, 29 juin 2010, DEVN1013973A.
- Ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, en charge des Technologies Vertes et des Négociations sur le Climat, et le ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, Journal officiel, n°0282, 5 décembre 2009, DEVN0914202A
- Ministre d'Etat, ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain, Journal officiel, n°44, 22 février 2018, TREL1705136A
- Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, Arrêté du 29 janvier 2007 fixant les dispositions relatives au piégeage des animaux classés nuisibles en application de l'article L. 427-8 du code de l'environnement, Journal officiel, n° 91, 18 avril 2007, DEVN0700128A.
- Ministre de l'Environnement, de l'Energie, et de la Mer, chargée des Relations Internationales sur le Climat, Arrêté du 2 septembre 2016 relatif au contrôle par la chasse des populations de certaines espèces non indigènes et fixant, en application de l'article R. 427-6 du code de l'environnement, la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces non indigènes

d'animaux classés nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain, Journal officiel, n° 214, 14 septembre 2016, DEVL1624858A.

- Ministre de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires, Arrêté du 3 août 2023 pris pour l'application de l'article R. 427-6 du code de l'environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, Journal officiel, n°179, 4 août 2023, TREL2314686A.

- Moncorps, S., Sibley, J.-P., Colas, H., Gigot, G., Jeusset, A., Kirchner, F., 2017. Mammifères de France métropolitaine. La liste rouge des espèces menacées en France. 244.

- OAFS (coord), 2020. La Liste rouge des Mammifères continentaux non volants d'Aquitaine. Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage. Talence, 12

- OAFS (coord), 2020. La Liste rouge des Mammifères continentaux non volants d'Aquitaine. Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage. Talence, 12 p.

- Pascal, M., Lorvelec, O., Vigne, J.-D., Keith, P., Clergeau, P., 2003. Evolution holocène de la faune de Vertébrés de France : invasions et extinctions. Institut National de la Recherche Agronomique, Centre National de la Recherche Scientifique, Muséum National d'Histoire Naturelle. Rapport au ministère de l'Écologie et du Développement Durable (Direction de la Nature et des Paysages). 381.

- Paul, J.-P., 2011. Choucas des tours // Corvus monedula. LPO Franche-Comté. 1.

- Payne, A., Ruelle, S., Jacquier, M., Richomme, C., Lesellier, S., Gowtaw, S., Duhayer, J., Rossi, S., 2022. 2022 : des virus et... Encore des virus! SAGIR infos. 10.

- Pellerin, M., Labarrere, C., Michallet, J., Chevrier, T., Richard, E., Guibert, B., 2015. Vers une nouvelle gestion du grand gibier : les indicateurs de changement écologique. Brochure ONCFS. 171.

- Petric, B., 2022. Etourneaux – Un grand nombre d'étourneaux peut créer d'importants problèmes sanitaires. Fauconnerie Team. 1.

- Poitou-Charentes Nature, 2018. Liste rouge du Poitou-Charentes : chapitre Mammifères. Fontaine-le-Comte. 15.

- Réseau Oiseaux de Passage ONCFS-FNC-FDC 2017 [01/04/2016-15/06/2016]. 2023 Cartographie de répartition de la Corneille noire en 2017. Carmen Carto. 9.

- Réseau Oiseaux de Passage ONCFS-FNC-FDC 2017 [01/04/2016-15/06/2016]. 2023. Cartographie de répartition de la Pie bavarde en 2017. Carmen Carto. 9.

- Réseau Oiseaux de Passage ONCFS-FNC-FDC 2017 [01/04/2016-15/06/2016]. 2023. Cartographie de répartition du Geai des chênes en 2017. Carmen Carto. 9.

- Réseau Oiseaux de Passage ONCFS-FNC-FDC. 2023. Cartographie de répartition de l'Étourneau sansonnet en 2017. Carmen Carto. 9.

- Réseau Ongulés Sauvages OFB-FNC-FDC 1994 [15/04/1993-31/03/1994]. 2023. Répartition du Chevreuil en 1994. Carmen Carto. 7.

- Réseau Ongulés Sauvages OFB-FNC-FDC 2006 [15/04/2005-31/03/2006]. 2023. Cartographie de répartition du Daim en 2006. Carmen Carto. 7.

- Réseau Ongulés Sauvages OFB-FNC-FDC 2018 [15/04/2017-31/03/2018]. 2023. Répartition du Chevreuil en 2018. Carmen Carto. 7.

- Réseau Ongulés Sauvages OFB-FNC-FDC 2019 [15/04/2018-31/03/2019]. 2023. Cartographie de répartition du Cerf sika en 2019. Carmen Carto. 7.

- Réseau Ongulés Sauvages OFB-FNC-FDC 2019 [15/04/2018-31/03/2019]. 2023. Cartographie de répartition du Daim en 2019. Carmen Carto. 7.

- Roger, J., Lagarde, N., 2015. Liste rouge régionale des oiseaux du Limousin. SEPOL, Limoges, 25

- Ruelle, S., Lieury, N., Albaret, M., Arnauduc, J.-P., Devillard, S., 2015. Evolution des populations de renards en France. Faune Sauvage. 6.

- Ruys, T., (coord.) 2012. Atlas des mammifères sauvages d'Aquitaine – Tome 2 – Les Artiodactyles et les Lagomorphes. Cistude Nature & LPO Aquitaine. 129.

- Ruys, T., (coord.) 2014. Tome 5 – Les Carnivores. Cistude Nature & LPO Aquitaine. 156.

- Ruys, T., 2009. Historique et caractéristiques écologiques du processus d'invasion des Ardennes françaises par trois rongeurs aquatiques : le Rat musqué (*Ondatra zibethicus*), le Ragondin (*Myocastor coypus*) et le Castor d'Europe (*Castor fiber*). Thèse Eco-éthologie. 143.

- Saint-Andrieux, C., Barboiron, A., 2010. Tableaux de chasse ongulés sauvage saison 2008/2009. Faune Sauvage. 8.

- Saint-Andrieux, C., Barboiron, A., 2020. Prélèvements ongulés sauvages – Saison 2019/2020. Ongulés Sauvages le réseau. 8.

- Saint-Andrieux, C., Barboiron, A., Salvaudon, M., 2021. Prélèvements ongulés sauvages – Saison 2021/2022. Ongulés Sauvages le réseau. 8.

- Saint-Andrieux, C., Barboiron, A., Salvaudon, M., 2023. Prélèvements ongulés sauvages – Saison 2022/2023. Ongulés Sauvages le réseau. 8.

- Saint-Andrieux, C., Klein, F., Leduc, D., Guibert, B., 2006. Le daim et le Cerf sika : deux cervidés invasifs en France. Faune Sauvage. 5.

- Schaal, A., Teillaud, P., Campan, R., Bon, R., 1991. Le daim. Revue d'Ecologie. 232.

- UICN France & MNHN, 2014. La Liste rouge des espèces menacées en France - Contexte, enjeux et démarche d'élaboration. Paris, France

- UICN France, MNHN, LPO, SEOF, ONCFS, 2016. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France.

- UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2017. La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France

- Ulmer, A., Bernard, A., 2018. Raton laveur. Faune Auvergne-Rhône-Alpes. 1.

FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS DE NOUVELLE-AQUITAINE

1 rue des chasseurs – 16400 Puymoyen

Mail : frcna@chasseurdefrance.com

Site internet : www.chasseur-nouvelle-aquitaine.fr

Citation de l'ouvrage :

Carré, E., Barbut, D., Cohou, V., Mourguiart, P., 2023. Atlas de 24 espèces prédatrices et déprédatrices de Nouvelle-Aquitaine. Fédération Régionale des Chasseurs de Nouvelle-Aquitaine. 96p.

Conception et réalisation de cet ouvrage :

Fédération régionale des chasseurs de Nouvelle-Aquitaine grâce au co-financement de l'Office Français de la Biodiversité et de la Fédération nationale des chasseurs dans le cadre du dispositif « Ecocontribution »

Création graphique :

Agate Communication

Textes et cartographies :

Fédération régionale des chasseurs de Nouvelle-Aquitaine

Photographies :

Dominique GEST, Bernard BELLON, Steve MUTCH, Florian ARROYO, Adobe Stock

Impression :

Agate Communication

Avec la participation de :

Fédération départementale des chasseurs de Charente

Fédération départementale des chasseurs de Charente-Maritime

Fédération départementale des chasseurs de la Corrèze

Fédération départementale des chasseurs de la Creuse

Fédération départementale des chasseurs de la Dordogne

Fédération départementale des chasseurs de la Gironde

Fédération départementale des chasseurs des Landes

Fédération départementale des chasseurs du Lot-et-Garonne

Fédération départementale des chasseurs des Pyrénées-Atlantiques

Fédération départementale des chasseurs des Deux-Sèvres

Fédération départementale des chasseurs de la Vienne

Fédération départementale des chasseurs de la Haute-Vienne

Achévé d'imprimé en 2023

En Nouvelle-Aquitaine, plusieurs espèces prédatrices ou déprédatrices intéressent le réseau cynégétique. La répartition et les populations de certaines de ces espèces sont bien connues, comme les grands mammifères, alors que d'autres soulèvent des interrogations. L'objectif de ce travail a donc été, à partir des données récoltées par le réseau cynégétique mais aussi à partir de données bibliographiques de faire un état des lieux de la répartition régionale de ces espèces mais aussi d'identifier l'évolution des populations.